

Maître d'ouvrage : Ville de MARSEILLE

DCRE –SEECO – 1 bd de Louvain - 13008 MARSEILLE

Maître d'œuvre : François BOTTON

Architecte en chef des monuments historiques

10 rue Victor Hugo – BP N° 2606 - 69217 LYON Cedex 02

MARSEILLE

LE CHATEAU BORELY

**ETUDE HISTORIQUE
SYNTHESE DOCUMENTAIRE**

Francine VALETTE

Historienne

Juin 2011

REMERCIEMENTS

Avant de présenter notre travail, nous tenons à exprimer ici nos remerciements aux conservateurs, documentalistes et personnel des lieux où nous avons eu à consulter des documents :

Archives départementales des Bouches-du-Rhône (Aix-en-Provence et Marseille)
Archives municipales de Marseille
Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale –Alcazar (Marseille)
Conservation Régionale des Monuments Historiques (DRAC-PACA, Aix-en-Provence)
Direction Générale de l'Architecture et des Bâtiments Communaux (Marseille – Louvain)
Direction Générale de l'Architecture et des Bâtiments Communaux (Marseille – Endoume)
Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine (Paris)
Musée Arbaud (Aix-en-Provence)
Musée d'Archéologie Méditerranéenne (Marseille)
Musée Grobet
Musée d'Histoire de Marseille

pour l'aide apportée à notre recherche ainsi que les personnes qui, ponctuellement, par leurs informations, ont contribué à notre documentation.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	p. 5
1ère partie – LE CHATEAU BORELY, DEMEURE PRIVEE 1767 - 1856	p. 7
A – HISTOIRE DE LA FAMILLE BORELY ET CONSTITUTION DU DOMAINE	p. 8
1 – ORIGINE ET EVOLUTION DE LA FAMILLE	p. 8
2 – CONSTITUTION DU DOMAINE DE BONNEVEINE : De la bastide au château	p. 9
3 – LES SUCCESSEURS : de l'extension du domaine à la vente	p. 13
B – LA CONSTRUCTION DU CHATEAU : DU PROJET A LA REALISATION	p. 16
1 – LA CONCEPTION DU PROJET	p. 16
2 – LA CONSTRUCTION ET LE CHANTIER : matériaux, qualité, provenance, mise en œuvre	p. 20
1/- <u>Gros-oeuvre</u>	p. 20
2/ Second œuvre	p. 26
3/ La décoration intérieure	p. 29
4/ Les extérieurs	p. 34
5/ Travaux d'entretien postérieurs à la construction	p. 36
6/ Changements dans l'affectation des pièces du château entre 1776 et 1856	p. 36
2 ^{ème} partie – LE CHATEAU BORELY, EDIFICE PUBLIC 1856 - 1993	
A – L'ACQUISITION DU DOMAINE PAR LA VILLE DE MARSEILLE	p. 43
1 – LES NEGOCIATIONS LIEES A LA CREATION DU PARC ET DE L'HIPPODROME	p. 43
2 - LA CREATION DU MUSEE D'ARCHEOLOGIE	p. 45
B – LES TRAVAUX DU XIX ^e SIECLE	p. 47
1 – PREMIERS TRAVAUX DE RESTAURATION : 1857-1858 et 1861	p. 47
2 – TRAVAUX DE 1884 – 1885 : Installation du logement du conservateur-adjoint du musée d'archéologie dans une des ailes des dépendances du château Borély	p. 49
3- TRAVAUX D'ENTRETIEN : 1889	p. 50

4 – TRAVAUX D'AMENAGEMENTS INTERIEURS POUR LE MUSEE ET INSTALLATION D'UNE SALLE ANNEXE DU MUSEE D'ARCHEOLOGIE DANS L'UN DES BATIMENTS ANNEXES, DU COTE DROIT : 1891 – 1892	p. 51
1/ Confection de nouvelles vitrines et d'étagères pour le classement des objets d'archéologie au château Borély et divers travaux d'amélioration et de réparation	p. 51
2/ Installation d'une salle d'exposition dans l'aile droite des bâtiments annexes du château	p. 51
C - LES TRAVAUX DU XXe SIECLE	p. 52
1 – LES TRAVAUX DITS D'AMELIORATION 1933-1939	p. 52
2 – LA RESTAURATION EXTERIEURE ET INTERIEURE DU CHATEAU ET DE SES ANNEXES : 1940 – 1953	p. 57
1/ La période de la guerre 1940-45	p. 57
2/ L'après-guerre 1946-1953	p. 61
3 – LA POURSUITE DES RESTAURATIONS DU CHATEAU BORELY 1954 – 1988	p. 67
1/ Une mise en route difficile 1954 – 1959	p. 67
2/ Les gros travaux de restauration 1960 – 1988	p. 72
3/ les travaux dans l'attente d'un nouveau projet 1989 - 1993	p. 83
CONCLUSION	p. 85
DOCUMENTS FIGURES	p. 86
SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE	p.114
TABLE DES DOCUMENTS SUR CD-ROM	p.120
ANNEXES	p.129

INTRODUCTION

Cette étude s'inscrit dans le cadre des travaux de restauration pour l'achèvement de la restauration intérieure et extérieure du château Borély en vue de sa transformation en un musée des Arts décoratifs. Elle répond à une demande conjointe de la Ville de Marseille, maître d'ouvrage et du maître d'œuvre, Monsieur Botton, architecte en chef des monuments historiques, dans le cadre des travaux financés par le ministère de la Culture.

La recherche historique et documentaire concerne le château, ses décors, les pavillons d'entrée et la cour d'honneur et l'étude porte sur la construction du château et ses annexes, ses différentes phases de restaurations et de transformations, et sur ses décors.

Elle a pour objectif une meilleure connaissance et une meilleure compréhension de l'édifice.

Les sources écrites disponibles sont de deux types : bibliographiques et archivistiques.

La bibliographie sur le château n'est pas très abondante. Les premières notices que l'on trouve sur le château sont celles de guides archéologiques qui commencent par rappel historique et une présentation du château, néanmoins elles nous intéressent à titre de témoignage car leurs auteurs ont connus les lieux à cette époque. Les écrits les plus utiles restent certainement ceux de Fernand Benoît conservateur du Musée pendant ans , qui a travaillé sans relâche pour l'avancement de son programme muséographique et la conservation et l'amélioration du château et de ses dépendances. L'autre ouvrage intéressant est le catalogue *Les Borély ...* rédigé par la conservation du musée pour l'exposition de 1980 car il fait le point à une date ultérieure sur l'état et le contenu du château. Il replace également cette demeure dans le contexte plus large de la famille qui l'a construite et de son époque.

Les sources iconographiques sont quasi inexistantes pour le XVIIIe siècle, réduites pour le XIXe siècle, on commence à trouver quelques photographies à partir des années 1860 et surtout des cartes postales vers 1900. Mais à cette époque, on dispose d'un ouvrage exceptionnel, la *Monographie du Palais Borély ...*, (1908) qui donne un état des lieux du château intérieur et extérieur. Enfin, juste après la guerre, nous disposons de l'inventaire photographique de Maurice Thaon, réalisé pour le ministère des Beaux-arts, en 1946, qui donne un nouvel état des lieux un demi-siècle après le premier.

Les sources d'archives étaient d'une part pour les plus anciennes celles conservées au musée d'Archéologie Méditerranéenne qui concernent directement la construction du château, d'autre part celles qui proviennent des autres dépôts d'archives départementales,

municipales etc... pour les plus récentes, les archives travaux, il s'agissait surtout de faire le point sur l'ensemble des travaux depuis sa transformation en musée.

Nous avons divisé cette étude en deux parties dictées par la chronologie mais surtout par le statut de l'édifice qui d'une demeure privée devient un édifice public.

Pour débiter, il nous a semblé intéressant de retracer l'histoire de la famille et de son ascension sociale en même temps qu'était constitué le domaine pour mieux comprendre comment la construction de cette demeure s'inscrit dans une politique familiale au-delà même du phénomène bastidaire.

Nous retracerons ensuite l'histoire de la construction du château depuis la conception du projet jusqu'à son achèvement. A travers les documents d'archives qui nous sont parvenus, nous analyserons le choix des matériaux, leur qualité et provenance et leur mise en œuvre ainsi que le déroulement du chantier.

Une place réduite sera réservée aux extérieurs, jardin et parc, car ils ne font pas directement partie de cette étude et qu'ils demanderaient une étude spécifique, cependant nous avons examiné ce qui constituait les abords immédiats du château dans la mesure où ils lui sont liés. Nous avons également mis en relation les différentes descriptions du bâtiment dont nous disposons pour essayer de distinguer des changements dans son utilisation, révélateurs d'une évolution du mode de vie.

Le devenir de l'édifice à partir de son acquisition par la Ville de Marseille constitue la seconde partie de cette étude.

Un premier chapitre retracera les négociations longues et complexes qui aboutirent à l'acquisition du château et de son parc par la Ville et à la transformation du château en musée d'Archéologie.

Nous dresserons, dans un deuxième temps, l'inventaire des travaux réalisés sur le château et ses annexes pour mettre en évidence les transformations qu'ils ont pu subir.

Nous avons séparé cet inventaire en deux parties chronologiques simples mais qui correspondent à deux phases assez nettes : les travaux du XIXe siècle, phase de remise en état des lieux et d'adaptation du bâtiment à sa fonction de musée, et ensuite les travaux du XXe siècle. Dans cette troisième partie, plusieurs étapes se dégagent : la première qui va jusqu'à la guerre, la seconde la période de la guerre et de l'immédiat après-guerre et la troisième qui est celle où se mettent en place d'importants travaux de restauration.

Sur le plan pratique, compte-tenu de la documentation volumineuse réunie sur les travaux, nous avons opté pour la mise sur CD-rom de toutes les documents annexes nécessaires, à l'exception de quelques unes qui se trouvent en outre dans le rapport ; elles sont répertoriées dans une table avec un code renvoyant au fichier numérique.

**1^{ère} partie – LE CHATEAU BORELY, DEMEURE PRIVEE
1767 - 1856**

A – HISTOIRE DE LA FAMILLE BORELY ET CONSTITUTION DU DOMAINE¹

1 – ORIGINE ET EVOLUTION DE LA FAMILLE

La famille Borély était originaire du Dauphiné, de Queyras dans le diocèse d'Embrun.

L'orthographe du nom en était d'ailleurs Borrel à l'origine mais le nom souvent mal écrit dans les actes, variait entre Borel, Borele, Borrelly, Bourrely ... et Louis Borély fit une requête, en 1765, auprès du Lieutenant général civil pour rectifier certains actes et déclarer comme officielle l'orthographe de Borély. Sa demande fut acceptée.

Cela n'empêcha pas dans la vie quotidienne de trouver une orthographe approximative comme c'était souvent le cas à l'époque, surtout chez les personnes qui n'avaient pas reçu beaucoup d'instruction.

Le premier Borel dont nous ayons connaissance, était **Mathieu Borel**, qui vivait en 1406.

Il eut quatre fils : Chefredou ou Chaffré, Antoine, Pierre et Pancrace. Chaffré n'eut que deux filles et Antoine et Pierre n'eurent pas de descendance.

Pancrace vint s'établir à Aix vers la fin du XVe siècle où il acheta une terre vers 1500. Il épousa Urbaine Blayville avec qui il eut quatre enfants : Louis, Pierre, Guigues et Suzanne. Il mourut en 1540. Pierre semble être le seul à avoir eu une descendance.

Pierre Borel, le premier à être appelé Borély dans les actes, fit carrière dans le commerce.

Il épousa à Aix, Claudette Eyguesier le 24 février 1535. De cette union naquirent quatre enfants dont Antoine, né le 7 février 1550.

Antoine (1550 – avant 1628) vint s'établir à Marseille où il épousa Anne Capel, fille de Pierre, écuyer, et de N. de Glandevès, le 3 mars 1571 (date du contrat). Il eut deux enfants Antoine et Françoise.

Il acheta une maison à Anne de Glandevès (acte du 20 juin 1584).

« Il fut reçu, en 1596, au nombre des conseillers de ville, nobles de Marseille ».

Mais, pendant cette période troublée des guerres de religion, sa fidélité à Henri IV lui valut d'être persécuté par Cazaulx qui régnait sur Marseille en dictateur et soutenait le parti des espagnols et de la Ligue.

Tous ses biens furent confisqués. Il mourut avant le 11 mai 1628 (date du mariage de son fils Antoine où il est cité comme étant décédé).

¹ Sources : Musée Paul ARBAUD (Aix-en-Provence) – dossier Borély, cote 676 – A – 1, notes manuscrites.

Les Borély, Une famille ... Une Demeure ..., catalogue de l'exposition au Musée Borély, de décembre 1980 à avril 1981, sous la direction de Madame Simone Bourlard-Collin, conservatrice, Imprimerie municipale, Marseille.

AMM – 21 ii 17 – notes manuscrites réunies par Joseph Billoud.

Antoine (1583 – 1655) fut baptisé le 8 août 1583 à la paroisse des Accoules.

Dans les actes, il est qualifié d'écuyer. Il fut nommé capitaine de quartier du corps de ville quand Pierre de Libertat eut pacifié la ville après l'assassinat de Cazaulx et l'ait soumise à l'autorité d'Henri IV.

Antoine épousa en 1628 (contrat du 11 mai) Louise de Lorme. De cette union naquirent 9 enfants mais sur les quatre garçons, trois moururent sans postérité.

Il mourut en 1655. Dans son testament, il demanda à être enterré dans le tombeau de sa famille dans l'église de l'Observance.

La famille, comme on vient de le voir, consolidait peu à peu sa position sociale par des alliances avec des familles nobles ou des postes de responsabilité.

Un des fils d'Antoine et de Louise, François, qui avait épousé Cassendre Barrigues, fille d'un Barrigues, seigneur de Fontainieu, fut nommé premier échevin de Marseille en 1685 et acheta un des offices de secrétaire du Roi auprès de la chancellerie près la Cour des Comptes de Provence (lettres royales du 11 juin 1702). Un peu avant son décès en 1723, il résigna cet office au profit de son neveu Louis, fils de Joseph.

Sa nomination comme échevin, charge à laquelle n'accédait que les négociants les plus fortunés et les plus considérés de la ville, constituait pour la famille une nouvelle étape vers les honneurs et sa charge de secrétaire du Roi acheva de l'élever au meilleur rang de la société.

2 – CONSTITUTION DU DOMAINE DE BONNEVEINE : de la bastide au château

Joseph (... - 1723), frère de François, épousa Claire Rimbaud, le 19 septembre 1679, avec qui il eut cinq filles et cinq garçons. Comme son frère François, il devint échevin en 1692 et « servit sa patrie avec distinction dans presque toutes les charges municipales »².

Si les Borély avaient pu acquérir cette notoriété c'est qu'en même temps, ils avaient su consolider leur position dans le commerce méditerranéen et principalement avec les Echelles du Levant : Alep et surtout Alexandrie-Le Caire, accroissant ainsi leur fortune.

Joseph, comme d'autres familles dont l'ascension était relativement récente, eut le désir d'ancrer ses racines dans la terre en acquérant une propriété rurale, le 26 juin 1684 (notaire Bourlard à Aix). Il l'acheta d'Elzéar d'Antoine, seigneur de Rocquefeuil et de Saint-Pons. Elle était située au quartier de Recollens, en fait d'Arcollens, qui désignait le quartier de Bonneveine au XVI^e siècle. C'était une « propriété de terres, vignes, prés, jardins, arbres et bâtiments ... de la contenance d'environ 59 carterées », soit un peu plus de douze hectares. Le tout pour la somme de 17 150 livres.

L'acte n'est pas explicite sur les bâtiments d'habitation.

La bastide était encore à cette époque considérée davantage comme un élément de rapport que de loisirs, et de ce point de vue, cette ferme de Bonneveine était bien située à cause de

² Musée Paul Arbaud – manuscrit, op. cité.

la proximité de la rivière de l'Huveaune dont les eaux étaient dérivées par un Béal ou canal, qui fournissait l'eau d'arrosage. Elle se trouvait aussi sur les anciens terrains d'alluvions de l'embouchure de l'Huveaune assez fertiles. A cause de cette possibilité d'irrigation, le quartier était devenu agréable, et nombre de bastides s'y étaient implantées depuis le XVI^e siècle³.

Joseph mourut en juillet 1723 à son domicile de la rue de Beausset, quartier de la Blanquerie, et fut enterré le 7 juillet 1723 à l'église Saint Hommebon des Prêtres de la mission de Provence qui allait devenir l'église de la famille.

Louis Borély (1692 – 1768). En 1717, alors âgé de vingt-cinq ans, il rejoignit ses frères à Alexandrie pour participer à leurs activités commerciales. Il y resta jusqu'en 1723 où il reçut de son oncle François, la charge de Conseiller Secrétaire du Roi près la cour des Comptes, ce qui le conduisit à revenir à Marseille pour exercer sa charge.

Le 25 janvier 1724, il épousa Anne d'Abeille (1701 – 12 octobre 1741), fille de Jean et d'Anne Conte. Ils eurent douze enfants mais cinq moururent jeunes entre 4 et 8 ans.

Ceux qui vinrent à l'âge adulte furent :

Marie Louise dite Louison	20 octobre 1729	24 février 1803 (5 ventôse An XI)
Louis Joseph Denis	2 avril 1731	6 avril 1784
Honoré	24 février 1732	1804 ép. Le 31 août 1773, Catherine de Surian (1745 – 1810)
Thérèse	3 mars 1733	1755 ép. 10 décembre 1754, César de Gauthier, Baron d'Aiguines
Marie-Denise	vers 1734	1766 ép. 16 décembre 1749, Nicolas de Vento, marquis des Pennes
Marie Anne	vers 1735	1805
Clairon	20 juin 1736	1806

En 1741, il perdit sa femme et en 1742 son dernier fils Jacques, âgé de 4 ans. En 1745, après avoir résigné sa charge de Conseiller Secrétaire royal au profit de l'armateur Georges Roux, il retourna au Caire où il fonda avec son frère Louis-Denis et d'autres associés la maison de Négoce « Jullien Despeignes et compagnie »⁴.

A cette époque, les frères Borély jouissaient d'une notoriété importante, Nicolas qui fut consul au Caire pendant plusieurs années, fut nommé, en 1747, échevin de Marseille puis premier échevin en 1748. En 1750, il fut anobli ainsi que sa famille par Louis XV pour services rendus pendant la guerre de succession d'Autriche, en assurant le ravitaillement de l'armée française, et pour les services rendus par Antoine, son bisaïeul, qui avait pris le parti de Libertat et défendu la cause d'Henri IV⁵.

³ SAUREL A. *La banlieue de Marseille*, Marseille, 1878.

⁴ *Les Borély ... op. cité.*

⁵ *Les Borély ... op. cité.*

Les affaires commerciales de la famille prospérèrent avantageusement et à son retour d'Egypte, en 1755, Louis allait pouvoir donner corps à un vaste projet.

Pendant les années où il résidait à Marseille, il avait déjà agrandi le domaine de Bonneveine par deux achats :

- un pré dit « La Michelle » le 27 février 1727,

- la ferme « La Tirane », le 31 mars 1738,

Après son retour d'Alexandrie, il acquit encore

- la ferme « La Dumone », le 5 mars 1760, et

- le domaine de « La Valbelle », le 28 mai 1764, sur lequel il y avait une chapelle et donc un droit à célébrer la messe. (contrats passés chez M^{es} Bezaudin et Coste).

Un plan datant de 1750⁶ permet de voir le domaine à ce moment là, il est essentiellement constitué de prés de différentes cultures, (l'état du plan très endommagé ne permet pas d'en lire le détail), les bâtiments sont portés en dernier car visiblement ce n'est pas le plus important. La propriété a en tout une contenance de 70 carterées 80 dextres, soit environ un peu plus de 14 hectares, avant donc l'acquisition de « La Dumone » et « La Valbelle ». (voir plan lco 1)

Les Borély habitaient alors dans le nouveau quartier de l'agrandissement, Nicolas y avait fait construire un luxueux hôtel situé à l'angle de la rue Vacon et de la rue Saint Ferréol actuelles (détruit en 1848) où il recevait toute la haute société marseillaise, et Louis habitait, à peu de distance, dans un hôtel voisin du couvent des Carmes déchaussés.

Louis, retiré des affaires de commerce, voulut se donner une bastide à la hauteur de sa réussite sociale. Il entreprit de faire construire une bâtisse qui dépassait nettement la moyenne des belles bastides marseillaises et qui, par ses dimensions, s'apparentait davantage à un château.

Comme nous allons le voir, ci-dessous, le projet débuta en 1766 mais Louis Borély n'en vit pas l'achèvement car il mourut le 2 avril 1768. Il avait demandé à être enterré en l'église Saint Hommebon comme son père.

Son testament⁷ fait apparaître sa grande générosité, il laissait de nombreux legs et pensions annuelles pour les hôpitaux et autres institutions charitables. (voir « doc-001_testament-Louis-Borely-1745 » sur CD dans dossier « Documents_1))

Malheureusement, ce testament rédigé en 1745, ne peut nous apporter aucune information qui pourrait avoir trait à la construction en cours du château ; de plus, Louis demande à ce qu'il soit fait « un inventaire domestique de tous mes biens et héritage » en présence de ses frères pour qu'il ait autant de valeur que s'il avait été fait juridiquement, mais ce document, fait à l'amiable, n'a pas été enregistré et il n'est pas parvenu jusqu'à nous.

Louis Joseph Denis (1731 – 1784), son fils aîné, très affecté par sa mort, se fit un devoir de continuer le projet de son père et s'investit dans la réalisation de cette bastide. Il en maintint

⁶ CPM –archives du Musée Borély – inv. 54 266.

⁷ AD-BDR-Marseille – 362 E 194

les dispositions générales mais exprima à l'intérieur sa propre culture et son goût pour les arts en lui donnant un décor d'un luxe raffiné qu'il enrichi de nombreux tableaux et œuvres d'art.

Louis Joseph Denis évoluait dans le monde des arts et des lettres, il était membre de l'Académie de Marseille, de l'Académie de peinture, sculpture et architecture civile et navale de Marseille et de l'Académie des Arcades de Rome.

Il continua à agrandir le domaine de Bonneveine par l'acquisition de la ferme « La Louise » en septembre-octobre 1771. (voir situation sur lco 17)

Il ne profita que quelques années de sa belle demeure de Bonneveine car il décéda le 6 avril 1784, à l'âge de 53 ans, célibataire et sans enfant.

Marqué par le décès de son père, et étant lui-même malade à ce moment-là, il avait rédigé son testament⁸ dans les jours qui suivirent sa disparition. Vu sa date, 25 avril 1768, il ne peut nous apporter d'information sur l'état du château à son décès mais il ne fournit pas non plus de renseignement sur l'état du château en cours de construction au moment du testament car Louis Joseph Denis ne semble pas du tout préoccupé par ses biens matériels, son seul souci est d'apporter des secours aux indigents, malades et prisonniers, de témoigner sa reconnaissance aux domestiques qui l'ont soigné ainsi que son père, il fait aussi un legs à l'homme d'affaire de son père pour ses bons services et l'affection qu'il lui a toujours témoigné. Enfin, il veut marquer aux siens toute la tendresse et l'amitié qu'il a pour eux, mais jugeant leur fortune « trop considérable » pour qu'une somme d'argent puisse leur être agréable, il préfère charger son héritier de leur faire un cadeau. (voir « doc-002_testament-LJD-Borely-1768 »).

Il fit de « son cher frère Honoré » son héritier universel. Il avait en lui une grande confiance si l'on en juge par la procuration qu'il lui avait faite à la même date que son testament, il lui donnait tout pouvoirs « pour gérer et administrer ses biens et affaires ... »⁹.

Honoré (1732 – 1804) avait épousé le 20 juin 1773¹⁰, Catherine de Surian (1745 – 1810), veuve de son cousin François Toussaint Borély, fils de Nicolas. De ce mariage, elle avait eu une fille Jeanne Rosalie, née le 17 septembre 1766.

Honoré et Catherine n'eurent qu'une fille Louise Jeanne Marie, née le 4 septembre 1774.

En 1771, Honoré avait fait confirmer pour son frère aîné et lui-même les privilèges de noblesse accordés à leur père.

Il jouit certainement quelques années de cette belle demeure mais les événements de la Révolution l'obligèrent, en 1793, à quitter Marseille, d'abord pour la Suisse où il voyagea avec sa famille, ensuite pour s'installer à Montpellier où il pût passer les plus mauvais jours de la Révolution sans être inquiété¹¹.

⁸ AD-BDR-Marseille – 362 E 211

⁹ AD-BDR-Marseille – 362 E 194

¹⁰ AD-BDR-Marseille – 362 E 199, f°620

¹¹ PENNON C.-J., SAUREL A. *Le Musée d'Archéologie de Marseille, précédé d'une notice historique sur le Château Borély*, Marseille, 1876, p. 22.

Le château ne paraît pas avoir subi de dégât pendant la Révolution à l'exception du blason sculpté au-dessus du grand portail d'entrée de la Cour d'honneur qui fut martelé par les révolutionnaires comme tous les symboles des privilèges de l'ancien régime.

« L'écu de gueules à trois pals d'or, au chef de gueules chargé de trois besans d'or », au dessus figurait la devise des Borély « Altiora vincit ». (voir Ico 2)

3 – LES SUCCESEURS : de l'extension du domaine à la vente

Le 19 mai 1800 (29 floréal an VIII), sa fille **Louise** épousait **Pierre Léandre de Mark de Tripoli, comte de Panisse-Passis**¹² (1770 – 1842), fils d'Henri et de Jeanne d'Albertas. Sa famille était alliée aux plus grandes familles provençales. Le grand-père de Pierre Léandre était devenu, en 1745, le seul propriétaire du château et domaine de Lamanon où s'était fixée la famille à la fin du XVI^e siècle.

Le couple eut quatre enfants :

- Suzanne Léonide qui épousa, le 5 août 1830, Humbert Joseph Félicité, comte de Grille.
- Charles Henri Gaston (3 mai 1807 – 1897) qui épousa, le 3 mai 1836, Marie Louise Joséphine - Athénaïs de Raigecourt, ils eurent un garçon et deux filles.
- Louis Auguste, dit aussi Ludovic, (18 septembre 1815 – 14 août 1851), qui épousa en août 1841 Sophie Vandermarq. Il n'eut pas de descendance.
- Henriette Marie Céline (1802 – 1869) qui épousa, en avril 1824, Jean-Baptiste Auguste, comte de Montgrand (1798 – 1867).

Honoré mourut en 1804 en léguant¹³ tous ses biens à sa fille, **Louise**, comprenant pour les immeubles dix maisons de rapport, la maison de famille de la rue Saint-Ferréol et le domaine de Bonneveine. Celui-ci est énoncé de façon assez succincte :

« ... un domaine composé d'un batimens pour le maître, d'autres batimens pour servir à l'exploitation, et de terres, preds et jardins en ce terroir, quartier de Bonnevene, d'un revenu annuel de dix mille cinq cents francs. ... » quand à son intérieur la formule est tout aussi elliptique : « enfin les meubles meublant de maison occupée par feu M. Borrelly et la maison de campagne du quartier de Bonnevene, consistant en trumeaux, tableaux, tapisseries, lits, siège, argenterie, et autres objets de valeur de quarante mille francs. »

Le prix total de l'évaluation du mobilier pour la maison de la rue Saint Ferréol et le domaine de Bonneveine est de 159 648, 75 francs.

C'est Pierre Léandre de Panisse qui fait la déclaration « en qualité de mari et de maître de la dot et droits » de son épouse.

¹² AD-BDR-Marseille – 197 J 112 – papiers manuscrits sur la famille de Louise et Pierre Léandre de Panisse et leurs enfants et livret imprimé : D'HOZIER *Armorial général de France (complément) - Notice généalogique sur la famille de Panisse-Passis*, Paris, 1881.

¹³ ADBDR-Marseille – 12 Q 9 7 27 – Succession de Mr Borrelly du 17 nivôse An XIII.

Pierre Léandre maréchal de camp (par brevet du 11 janvier 1816), Chevalier de Malte et de Saint-Louis, puis Pair de France du roi Charles X, ne résidait pas en permanence à Marseille mais il appréciait le domaine de Bonneveine et y résidait volontiers lorsqu'il était à Marseille. Il étendit encore la propriété en achetant deux fermes voisines du côté de la mer : « La Charrier » et « L'Anjouvine », en 1812 et 1815. La superficie du domaine atteignit alors 46 hectares. (voir Ico 3 et ico 17)

Pierre-Léandre procéda certainement à quelques aménagements dans le château pour pouvoir y vivre plus confortablement avec ses quatre enfants. On note, dans l'inventaire de 1856, l'apparition dans la salle de bains d'une baignoire en cuivre qui dut remplacer le bain en marbre, et également certains meubles en acajou probablement d'époque Empire ou Charles X. Il fit faire aussi quelques travaux d'entretien (voir chapitre B – construction -). A côté de ces aménagements, il enrichit les collections de tableaux, de livres et d'objets d'art.

Le Livre d'Or qu'il ouvrit en 1814 à l'attention des visiteurs du château montre l'attrait qu'exerçait le château, son intérieur et son parc, sur les personnes de passage à Marseille.

Le château de Bonneveine dont la renommée s'accroît, devient un passage obligé.

De France ou d'Europe, les noms d'aristocrates, de diplomates, d'officiers, de gens de lettres, d'artistes se côtoient sur le Livre d'Or mais aussi « bons bourgeois ou négociants, ou même commerçants en boutique, qui ont bénéficié de la libéralité que le marquis de Panisse mettait dans ses rapports avec ses concitoyens comme avec les étrangers, quel que soit leur rang »¹⁴. (voir Ico 12)

Le 5 mai 1831, Louise Borély décédait à Fontainebleau où elle se trouvait en voyage avec son époux.

Par son testament, rédigé le 29 janvier 1823, elle laissait l'usufruit du domaine de Bonneveine à son époux et léguait le domaine avec son château, ses dépendances etc ... à son fils aîné **Gaston**. (voir « doc-004-testament-Louise-Borely-1823 »)

« ... Le domaine rural dit Le château de Borely que je possède dans le territoire de cette ville quartier de Bonneveine consistant en 5 fermes dites Bonneveine, la Dumone, la Louise, la Valbelle et la Tirane, jardin potager, enfin tout ce qui est contenu dans ce domaine, les maisons d'habitations des fermiers et celle du Maître appelé le château et tous les meubles quels qu'ils soient qui s'y trouveront au moment de mon décès ... ».

Sa succession fut ouverte à Marseille et un inventaire de ses biens, dressé à l'amiable entre les héritiers, fut rédigé du 6 au 9 août 1831. (voir « doc-005_inventaire-1831 »). Il nous donne un état du château et de son mobilier à cette date et on y voit apparaître quelques changements par rapport à l'origine. Nous y reviendrons un peu plus loin après avoir étudié la construction du château.

¹⁴ CONSTANT G. « Les visiteurs du château Borély d'après l'album du Marquis de Panisse-Passis (1814-1856) », dans revue MARSEILLE, n° 45, juillet-septembre 1961, p. 20.

Pierre Léandre de Panisse-Passis décédait onze ans plus tard, le 15 mai 1842.

Suivant le testament de son père, rédigé le 11 juin 1840, Gaston devenait héritier d'un patrimoine conséquent parmi lequel se trouvaient les deux fermes de fermes « La Charrier » et « L'Anjouvine » acquises par son père en son nom propre. Juridiquement, le domaine Borély se trouvait reconstitué.

Gaston de Panisse-Passis aurait certainement conservé le domaine familial auquel il s'était attaché depuis son enfance mais les circonstances l'amenèrent à faire un choix différent.

En 1854, son oncle Alexandre Jean Baptiste, Marquis de Panisse, âgé de 88 ans et célibataire, décidait de le choisir comme son héritier universel et de lui léguer le domaine de Lamanon.

Le domaine, propriété de la famille de Panisse-Passis depuis deux siècles et demi, était un très vaste domaine, il « comprenait alors 13 fermes étendues sur 1.200 hectares de terres cultivables et irriguées, 600 hectares de forêts et 8 hectares de parc devant le château. »¹⁵

Ne pouvant conserver les deux propriétés, Gaston décida de vendre le domaine de Bonneveine.

¹⁵ *Les Borély ...* op. cité, p. 15.

B – LA CONSTRUCTION DU CHATEAU : DU PROJET A LA REALISATION

1 – LA CONCEPTION DU PROJET

Les renseignements dont on peut disposer concernant le ou les maîtres d'œuvre de la construction du château Borély sont très réduits.

Suivant l'hypothèse la plus répandue chez les historiens qui se sont penchés sur l'histoire du château Borély, pour donner forme à son projet de bastide, Louis Borély se serait adressé à un des architectes les plus renommés en Europe, Charles Louis Clérisseau (Paris, 1721 - 1820), qui avait travaillé à Paris, à Metz, à Rome, en Angleterre et « dont la renommée s'étendait jusqu'à la Cour de Catherine de Russie ».

« Ce sont les albums de dessins ramenés de ses voyages en Italie et à Split, où il avait relevé les plans du Palais de Dioclétien qui inspirèrent l'architecture du palais d'été des Tsars à Tsarskoïe-Selo, proche de Saint-Petersbourg »¹⁶.

En effet, un projet d'élévation de façade, dessiné par lui et daté du **1^{er} septembre 1767**, est conservé au musée Borély (actuellement dans les réserves du Centre de conservation du Patrimoine des Musées). (voir Ico 4) L'hypothèse se poursuit par une intervention de Marie Joseph Peyre qui aurait modifié les plans pour donner au château à peu près sa physionomie actuelle et Esprit Brun n'aurait été ensuite que l'exécutant du projet.

Cependant, l'étude des documents originaux¹⁷ concernant le chantier de construction (conventions, devis, commandes, reçus, comptes) révèle que les premières conventions pour les approvisionnements du chantier furent passées dès octobre 1766 et les premières livraisons de pierres eurent lieu dès janvier 1767. Ceci incite à penser que les plans généraux étaient déjà réalisés à cette date et convenaient à Louis Borély, même si l'aspect définitif des façades n'était pas encore arrêté d'où le dessin de Monsieur Clérisseau du 1^{er} septembre 1767.

Louis Borély avait sans doute jugé bon de s'assurer à l'avance du concours de fournisseurs sérieux et commencé à faire approvisionner les matériaux, compte tenu des grandes quantités nécessaires pour un bâtiment de cette taille et des délais de fabrication (ou extraction pour les pierres) et d'acheminement, pour ne pas subir d'interruption dans son chantier. De plus pour les pierres, il fallait qu'elles soient ensuite taillées par le tailleur de pierre sur le chantier.

Les pièces qui permettent d'approcher de plus près la date de début des travaux de construction proprement dits sont d'une part la convention passée avec Thomas Vian, maître tuilier de Marseille, qui stipule qu'il s'engage à fournir des briques « pour la bâtisse

¹⁶ *Les Borély ...* op. cité, p. 16.

¹⁷ MAM – Liasse 73, Li. 1034, dont l'« Etat des dépenses pour la nouvelle bâtisse » XII, 1.

que Monsieur le Secrétaire Borély va faire édifier à sa campagne de Bonnevene » qui date du 13 juillet 1767 et d'autre part la convention du 26 janvier 1768, passée avec le maître tuilier, Antoine Ravel, où il est mentionné que les briques devront être livrées « sur le chantier dans le bâtiment que ledit Sieur Borély fait édifier au quartier de Bonnevene »¹⁸.

Donc, les premiers travaux ont pu débiter à partir de l'été, si le démarrage était imminent, ou à l'automne 1767, l'hiver étant peu propice au démarrage à cause des intempéries.

Les documents, même très laconiques comme les reçus, ont mis en évidence un autre élément encore inconnu jusqu'ici, à savoir la participation de deux autres architectes au début des opérations.

Il s'agit d'abord de l'architecte Aulagnier¹⁹, cité dans la convention du 26 novembre 1766²⁰, pour la fourniture par le sieur George de pierres de roche qui devront être agréées par Monsieur Aulagnier, architecte, lors de leur livraison.

Mais Aulagnier décède en 1767 et c'est François Torcat, architecte, qui est chargé de faire les vérifications des matériaux livrés, il est cité dans cinq documents entre mars et juillet 1767.

On peut se demander si c'est sur les calculs d'Aulagnier que les matériaux sont commandés et sur ses plans que le chantier a débuté vers l'été ou l'automne 1767 ?

Louis Borély ne trouvait peut-être pas le premier projet assez ambitieux, lui qui voulait que sa demeure soit le reflet du niveau social atteint par sa famille, aussi s'adressa-t-il à Clérisseau, architecte de renommée internationale pour en améliorer l'esthétique ? Le seul dessin que nous ayons de Clérisseau est celui d'une des façades, projet qui sera modifiée par la suite mais qui a pu servir d'inspiration pour le suivant.

A-t-il modifié l'emprise au sol ? dans ce cas, les travaux auraient pu commencer en septembre juste après la remise de ses plans.

La question reste posée de savoir qui est l'auteur du projet définitif du château ?

On dispose d'un reçu de Monsieur Peyre, architecte, du 31 janvier 1768, pour 200 livres qui lui ont été remises par Mr. Rua, « pour les plans que j'ai faits pour Mr Borély à Marseille ». Au dos du reçu « Acquit du Sr Peire architecte de Paris de 200 L. pour plans qu'il a fait pour la campagne d'ordre de M. Rua, du 31 janvier 1768 »²¹ mais, en fait, nous savons seulement que ces plans sont destinés à la campagne de Monsieur Borély (il faut entendre par là sa bastide) et rien n'indique leur objet précis.

Ce document isolé est une énigme. Est-ce Marie Joseph Peyre²², architecte parisien, qui a modifié le projet initial et conçu la nouvelle façade ? ou imaginé la mise en scène du

¹⁸ MAM – Liasse 73, Li. 1034, XXIII, pour les deux conventions.

¹⁹ Aulagnier, architecte et dessinateur, (? – 1767) est connu pour sa célèbre *Vue perspective de Marseille*, prise depuis la plaine Saint-Michel, vers 1750, il enseigne à l'Académie de peinture, sculpture et architecture civile et navale de Marseille dès sa fondation en 1752. Un Joseph Aulagnier est architecte et géomètre de la ville de Marseille en 1752. Il s'agit probablement de la même personne.

²⁰ MAM – Liasse 73, Li. 1034, XVII.

²¹ MAM – Liasse 73, Li. 1034, V. Il faut préciser que les plans ont pu être remis quelques temps avant et payés seulement à cette date.

²² Marie Joseph Peyre (1730 – 1788), architecte, directeur des Bâtiments du Roi.

château avec l'enceinte de la cour d'honneur et les deux bâtiments latéraux pour les communs ? on ne connaît pas l'ampleur initiale du projet ni la part qu'a pu y prendre Charles-Louis Clérisseau, ne disposant d'aucun document figuré en dehors du dessin d'une des façades, on ne peut donc juger de ses modifications ultérieures.

Quoiqu'il en soit quand Marie Joseph Peyre dresse des plans pour Louis Borély, le chantier est certainement bien entamé, vu les approvisionnements réguliers des divers matériaux depuis un an.

On est sûr, en revanche, du choix d'Esprit Brun²³ comme architecte pour la direction et le suivi des travaux, à partir au moins de l'été 1768, mais il n'est pas exclu que ce soit lui qui ait conseillé la modification de la façade, ainsi que la surélévation de la partie centrale du bâtiment par un attique, constituant un second étage.

Un catalogue²⁴ manuscrit datant de 1818 (voir « doc-003_catalogue-1818 ») indique :

« Portrait de M^r Louis Denis de Borély peint par Wan Vick. C'est lui qui a terminé la construction de ce château, que son père M^r Louis de Borély, avait commencé à faire bâtir sur les dessins et la direction de M^r Brun, Architecte habile dont on voit le portrait très ressemblant dans le corridor du couchant sous le n° 154. »

La direction du chantier, confiée à Esprit Brun, est attestée par la convention passée entre l'entrepreneur de maçonnerie, le Sr Hermitte, et Louis Joseph Denis Borély, le 12 août 1768, et signée également par Esprit Brun :

« ... pour lesquels ouvrages et constructions d'iceux l'entrepreneur sera tenu de se conformer au détail cy après de chaque ouvrage en son espèce et aux plans, desseins, coupes, proffils et panneaux et apareils qui lui sera donnés par l'architecte chargé en général de la conduite et direction des dits ouvrages auquel les ouvriers seront soumis et obligés de faire et déferer à tout ce qu'il ordonnera. »²⁵

Si l'on peut accorder foi à la mention contenue dans le catalogue de 1818, le choix d'Esprit Brun avait été fait par Louis Borély, donc avant le 2 avril 1768 (date de son décès), peut-être après l'intervention de Marie Joseph Peyre car, dans tous les cas, un architecte sur place

²³ Esprit Joseph Brun , (L'Isle-sur-Sorgue, 1^{er} juillet 1710 – Marseille, 17 juillet 1802), architecte, il fut l'élève de Blondel. Il épousa la fille de Jean-Baptiste Franque, architecte qui introduisit à Avignon le style français.

(F. Benoît « L'italianisme au Château Borély », dans *revue Marseille*, n° 48, 3^{ème} série, avril-juin 1962, p. 37).

il vint assez jeune travailler à Marseille où il acquit sa notoriété notamment avec la réalisation des maisons de la Canebière entre le cours Saint-Louis et la rue Paradis ; après le château Borély, il dessina le projet de construction de l'arrière-corps de l'hôtel de ville dont le grand escalier permit d'accéder au bâtiment principal par l'intermédiaire d'une élégante arcade. Il confia la réalisation du grand escalier à Pierre Hermitte dont il avait pu apprécier le travail lors du chantier de Borély. L'ensemble fut achevé en 1780. Il travailla aussi à Aix où il conçut le projet du Palais de Justice, il était membre associé de l'Académie de peinture d'Aix.

²⁴ MAM – inv. 2593 - *Catalogue des ouvrages de peinture, sculpture, et autres qui se trouvent au Château de Bonneveine près Marseille*, datant de 1818, à l'époque où le château était habité par Louise de Borély et son époux le Comte Pierre-Léandre de Panisse-Passis, cette information se trouve au paragraphe « Chambre de la bibliothèque », n°97. Ce catalogue rédigé en 1818 a été complété de quelques pages manuscrites les années suivantes et au moins jusqu'en 1829 (voir au n° 167 « Tableau acheté par les amis des Arts et gagné en 1829 »).

²⁵ MAM – Liasse 73, Li. 1034, XXI, 1.

était indispensable et ni Clérisseau ni Peyre n'auraient pu diriger ni surveiller le chantier d'assez près, résidant trop loin de Marseille.

On a remarqué que la mention de François Torcat n'apparaît plus après l'été 1767, en février 1768, c'est Hermitte le tailleur de pierre qui signe le billet donnant accord après toisage de la chaux pour paiement de la livraison ainsi qu'en avril, où le toisé a été fait par Hermitte et Esquier, maçons, mais il n'y a plus de signature d'architecte.

L'absence de document ne peut être une preuve à priori étant donné qu'une bonne partie des documents ne nous est pas parvenue.

Le projet subit une dernière modification, probablement en cours de chantier, il s'agit du couronnement de la toiture par une balustrade. En effet, deux panneaux peints à fresques, (voir ico 5 et 6) peut-être dus à Embry²⁶ qui avait dessiné, en 1770, le « plan et projet pour les jardins du château », représentent les façades du château, et donnent à voir une toiture ceinte par un simple muret formant corniche qui laisse apparaître le haut des fenêtres mansardées. Les frontons du château, la balustrade de la terrasse nord et le sommet des murs de la cour au sud sont agrémentés de statues dans le goût du Bernin.

Les statues ne verront pas le jour mais une balustrade sera construite soit vers l'achèvement de la construction entre 1772 et 74, soit plus tard mais sans doute avant 1784, date du décès de Louis Joseph Denis Borély car ses héritiers ne semblent pas avoir entrepris de travaux importants.

Les seules vues immédiatement postérieures dont nous disposons, celles de Jean-Antoine Constantin et de Guis datant des années 1805-1806 montrent l'existence de cette balustrade. (voir Ico 10 et Ico 11)

²⁶ Les Borély ..., op. cité, p. 18. Embry était professeur à L'Académie de peinture de Marseille en 1780.

2 – LA CONSTRUCTION ET LE CHANTIER : matériaux, qualité, provenance, mise en oeuvre

Il est difficile de pouvoir donner un déroulement exact des travaux sur le chantier car ils ne nous sont connus que par quelques conventions, mémoires, dont les différentes opérations ne sont pas toujours datées, et par des reçus de paiements de livraison de matériaux. De plus, il y a des chevauchements entre différents travaux.

Il nous a donc semblé plus clair de les présenter par postes successifs et ordre chronologique d'apparition, si possible.

Précisons avant tout que rien dans les documents dont nous disposons ne permet de distinguer la construction de la bâtisse principale des bâtiments annexes ou des murs de la cour, ni dans les approvisionnements de matériaux, ni dans les mémoires de travaux lorsqu'il en existe. Dans les conventions, les mises en œuvre recommandées s'appliquent à l'ensemble du travail à exécuter. Une seule différence a été notée pour la pierre de taille d'Arles qui est payée un peu moins cher pour les murs de la cour et bâtiments annexes que pour les murs du château.

1/ Gros-œuvre : pierres, chaux, sable, briques et malons, bois du gros-œuvre et charpente, tuiles et autres poteries

Les pierres

On note cinq qualités de pierres différentes qu'on peut répartir en :

Pierres de taille

- la pierre de Fontvieille dite d'Arles, de couleur blanche à blanc crème, d'une dureté moyenne qui sert pour la construction mais se prête aussi une taille décorative. Elle est livrée généralement en blocs équarris appelés « queyrades » dont les dimensions sont d'environ 0,64 m. de long par 0,50 de large et 0,45 d'épaisseur.²⁷ Pour le chantier du château, elles sont livrées par bateau et arrivent à l'embouchure de l'Huveaune. Les portefaix l'amènent ensuite sur le chantier.
- la pierre de la Couronne, nommée pierre Rousse dans les comptes, car sa couleur est d'un jaune tirant sur le roux. Elle est livrée en bloc de caïrons en principe prêts à l'emploi, leurs dimensions correspondent à peu près à une demi queyrade, soit 0,62 x 0,25 x 0,24.
- la pierre froide, pierre très dure en calcaire dit marbrier, pour Marseille, souvent en provenance des carrières de Cassis à cause de leur proximité, utilisée pour les

²⁷ MISTRAL F. *Lou Tresor dou Felibrige ou dictionnaire Provençal-français*, Aix-Avignon-Paris, 1878, ré-éd. 1979, 2 vol. mais les dimensions varient suivant les auteurs LEROY Victor dans sa *Notice sur la construction des maisons à Marseille*, volume X, Société Statistique de Marseille, 1847, ré-éd. Edisud, 1989, donne pour la queyrade provenant de la Couronne, 0,62 x 0,50 x 0,32. Nous avons privilégié pour la pierre d'Arles, la référence la plus proche géographiquement et culturellement. En revanche, Mistral ne donnant pas de dimension pour le caïron, nous avons conservé les dimensions indiquées par Leroy qui peuvent correspondre au principe de la demi queyrade.

soubassements de bâtiments comme c'est le cas ici, escaliers ou autres parties qui nécessitent une pierre très solide. Les comptes font seulement état de nombre de voyages sans autre précision.

Les autres pierres

- la pierre de roche à laquelle nous avons assimilé la pierre de Montredon, de provenance souvent locale, sont des pierres comptées par charges car il s'agit de pierres non taillées, de moellons qui sont employées pour la maçonnerie avec du mortier, peut-être ici pour les fondations.

- les pierres de « fondamente », de fondations, doit-on les assimiler aux pierres de roche ? nous n'en avons trouvé mention qu'une fois pour deux livraisons des 2 et 27 septembre 1767, au total 124 caïrons, ce qui ne paraît pas beaucoup étant donné les dimensions du bâtiment.

En fait, l'approvisionnement du chantier a commencé en janvier 1767, avec des livraisons de pierres d'Arles, de chaux par les Sieurs Coulet et Jean Daumas, le 12 mars 1767 puis le 20 mai, le 25 juin, de pierres de roche à partir du 18 mars.

Entre-temps, les livraisons de queirades continuent régulièrement.

On voit apparaître des livraisons de caïrons (pour les murs intérieurs, cf. ci-dessous) en décembre 1767.

La convention ou devis du 12 août 1768²⁸, passée entre Louis Joseph Denis Borély, Pierre Hermitte, l'entrepreneur et tailleur de pierre, et l'architecte Esprit Brun, nous donne quelques précisions sur l'emploi des pierres et leur mise en œuvre ainsi que les prix convenus. (voir original en annexes « doc-6 » et « doc-006_convention-08-1768 » sur CD)

- La pierre de taille de Fontvieille dite d'Arles est utilisée pour les façades extérieures.

« Article Premier - La pierre de taille de Fontvieille dite d'Arles sera taillée en ses paremens et bien dégauchies sans aucune baleuvre ny écornure, les lits et joints quarrés ou courbes selon que l'ouvrage ou appareil le requerra, posée à sec sur cale de carton, le lit et joint montant à découvert ensuite coulée en son lit et joint montant par ses abreuvoirs avec mortier liquide fait avec chaux et recoupe de la pierre, le tout le plus proprement que faire se peut et dans la meilleure règle de l'art, continué assisse par assisse jusques à perfection dans un parfait et même niveau en tout son pourtour et façade extérieure selon l'appareil et épaisseur de la pierre de taille, coupes proffils et panneaux qui en seront donnés par l'architecte ».

Elle est payée à l'entrepreneur à raison de 13 livres 10 sols pour les murs extérieurs du château et seulement 9 livres 5 sols pour celle employée dans la décoration de la cour et dans les bâtiments de la cour.

²⁸ On peut s'étonner de voir cette convention signée si tardivement alors que le chantier est déjà bien avancé mais il est possible que cette convention soit en fait la mise par écrit d'un accord qui n'aurait été passé que verbalement par Louis Borély et auquel son fils aurait voulu donner plus de valeur, car Hermitte travaillait déjà sur le chantier comme nous l'avons vu ci-dessus, ou bien cette convention écrite fait suite à l'engagement d'Esprit Brun pour lui donner autorité sur l'entrepreneur et les ouvriers, et en même temps préciser les prix.

- La pierre de taille dite de la Couronne est employée pour l'intérieur de la maison, on la trouve mentionnée dans les paiements sous le nom de pierre Rousse, à cause de sa teinte, et elle est évaluée en nombre de cairons. Elle est payée 8 livres.

« Article second - La pierre de taille dite de la Couronne employée dans l'intérieur de la maison sera taillée conformément aux plans, épaisseurs, coupes, panneaux et profils qui en sera donné par l'architecte, bien dégauchies en ses paremens sans aucune baleuvre ny écornure, le lit et joint quarré ou courbe selon que les ouvrages le requerront ; posée sur un lit de mortier fin, fait avec chaux et recoupe de la pierre d'environ une ligne épaisseur, le tout proprement taillé, posé, ragré et jointoyé avec badigeon ou mortier cy dessus mentionné et dans la meilleure règle de l'art ; le tout moyenant le prix et somme de chaque ouvrage son espèce cy après énoncés qui ne sont donnés qu'attendus l'entier accomplissement des conditions cy dessus et l'assiduité du Sr Harmitte au chantier pour y veiller »

Il est précisé que le Sieur Hermitte doit fournir toute la main d'œuvre et le matériel, échafaudages et outils nécessaires à la réalisation du chantier.

Suivent les clauses habituelles en cas de malfaçons etc ...

Le dernier compte réglé avec le sieur Hermitte, pour le château de Bonneveine, est du 11 novembre 1774 où le gros-œuvre devait être achevé.

On remarque dans le compte 66 livres « pour avoir fait passer l'huile au 4 façades du Château jusqu'au cordon », ce qui laisse penser que les pierres recevaient une patine de protection.

La chaux

Elle est fournie par Jean-Baptiste Coulet et Jean Daumas associés, maîtres chauffourniers.

Deux conventions en donnent les caractéristiques

- convention du 30 octobre 1766²⁹ (voir original « doc-7 » en annexes et « doc-007_conv-chaux-1766 » sur CD)

Jean-Baptiste Coulet et Jean Daumas s'engage à vendre à Monsieur Borély 1 000 et même 2 000 charges s'il le souhaite qu'ils transporteront à leurs frais à sa bastide de Bonneveine sur le lieu qui leur sera indiqué par son fermier.

« Laquelle chaux ainsi qu'il a été expressement convenu ne sera ni de la Baisse ni de Cassis, mais toute de Montredon ou autre lieu de terre ferme, toute de recepte et de bonne qualité, en sorte que les durillons, pierres terruses ou non cuites qui pourroient s'y trouver seront rebutées et demeureront non éteint pour notre compte ; outre cela nous nous obligeons de n'apporter que de la pierre la plus entière, Laquelle est employée à la voûte du four, jusques au deux tiers d'iceluy ; et pour ce qui est du transport ... » suivent les modalités de livraison, paiement et garantie.

- convention du 9 novembre 1768 (voir « doc-008_conv-chaux-11-1768 »)

Dans cette convention, Jean Daumas s'engage seul, il promet de fournir 1000 à 1200 charges de chaux exactement avec les mêmes obligations.

²⁹ MAM – Liasse 73, Li. 1034, X, 8.

A l'arrivée sur le chantier, la chaux est versée dans des réservoirs et elle fait l'objet de vérifications quantitatives. Les réservoirs sont situés :

Un au Levant, un au couchant et un dans le grand creux fait de neuf (mesurage du 12 mars 1767)

Au deuxième mesurage (16 mai 1767), elle est versée dans un trou proche du lavoir, un trou dans le jardin et un trou proche de la Valbelle.

Les approvisionnements s'évaluent entre le 27 mars 1767 et le 11 octobre 1771, date du dernier reçu.

Ils ont été faits exclusivement par Coulet et Daumas à l'exception d'une fourniture de 86 charges de chaux qui a été faite par d'Honoré Reynard selon reçu du 25 mai 1771.

Sable

Livraison de sable par Joseph Missarel, 575 tombereaux, entre le 14 septembre 1767 et le 27 juin 1768, reçu du paiement du 17 juillet 1768.

Briques et malons

13 juillet 1767 : convention³⁰ pour fournitures de briques de Thomas Vian aîné, maître tuilier de Marseille, fabricant au quartier de Séon, elle consiste en briques dites de crotte et briques dites de murette (voir « doc-009_conv-briques-07-1767 »)

Il doit fournir :

« La brique dite de Crote d'un pan de longueur de cinq pouces et demy de largeur et d'un pouce d'épaisseur au moins, bien cuit et en cas contraire de défaut de cuite seront rebutés dont ledit Sieur Vian n'en pourra prétendre aucun dédomagement, et seront payés à raison de seize livres dix sols le mille rendu sur le chantier par ledit Sieur Vian, quand à la quantité, il s'oblige d'en fournir quarante mille savoir vingt mille par tout le mois de septembre prochain, et les autres vingt mille partout le mois de may prochain et plus s'il en est besoin.

De plus s'oblige de fournir encore quinze mille briques dites de murette de neuf pouces de longueur et de trois pouces largeur, l'épaisseur à l'ordinaire, bien cuit et en cas contraire seront rebutées et seront payées au prix de quatorze livres dix sols le mille rendu aussy sur le chantier, il en fournira sept mille cinq cent partout septembre prochain et le restant partout le mois de may prochain ainsy a été convenu de ce que dessus, fait double à Marseille ce 13 juillet 1767. »

On note sous la signature de Thomas Vian, la mention « J'ay signé la présente le jour susdit dressé par moy architecte », signé François Torcat.

Les livraisons ont été effectuées du 24 octobre au 21 décembre 1767, reçus du 10 décembre 1767 et du 24 février 1768.

³⁰ MAM – Liasse 73, Li. 1034, XXIII, 12.

Le 26 janvier 1668, Monsieur Borély passe une convention³¹ avec Antoine Ravel, maître tuilier de la Baisse et résident à Marseille, pour lui fournir pendant tout le mois d'avril,

« 30 000 briques dites de crotte de la Baisse, d'un pan de longueur et cinq pouces et demi de largeur et d'un pouce d'épaisseur au moins » suivent les recommandations habituelles sur la qualité, les conditions de paiement etc... et elles devront être livrées « sur le chantier dans le bâtiment que ledits Sieur Borély fait édifier au quartier de Bonneveine ».

21 avril 1768 : nouvelle convention³² avec Thomas Vian aîné, pour fourniture de 20 000 briques de crottes durant tout le mois de juin prochain et 10 000 briques dites de murettes durant tout le mois de juillet, ceci aux mêmes prix et conditions que dans la précédente convention. Thomas Vian consent même à un rabais si Monsieur Borély se charge du transport à ses frais.

2 septembre 1768 : troisième convention³³ pour fourniture de 30 000 malons de couvert à raison de 15 livres le millier et 20 000 malons de crottes à raison de 16 livres dix sols.

Les malons de crottes doivent être rendus sur le chantier et les malons de couvert sur le rivage de la mer vers l'embouchure de l'Huveaune à l'endroit qui sera indiqué aux patrons de barque.

Cette commande devra être prête dans l'espace de deux mois et il pourra soit faire porter ces malons sur le chantier soit les garder à sa fabrique en attendant qu'ils lui soient demandés.

Reçu pour compte final du 24 février 1769.

Bois du gros-œuvre et charpente

En mars 1768, on voit Louis Borély s'occuper de commander les bois nécessaires à la réalisation de la charpente à un fournisseur à Grenoble. Celui-ci indique que vu la grande quantité demandée « 6000 bois pieds », il ne pourra fournir les premières pièces que dans le courant avril et ensuite échelonner les envois car il a aussi d'autres commandes à honorer. Il doit justifier son prix car Monsieur Borély demande un tarif trop bas qui rembourserait seulement ses frais³⁴.

Une note manuscrite non datée et non signée qui paraît être de la main de Louis Borély indique qu'il aura besoin d'une quantité « assez considérable » de bois mais que dans l'immédiat il n'a besoin que « de 14 pièces de 36 pieds de longueur par 18 pouces de diamètre et 34 pièces de 20 pieds de longueur sur 14 pouces de diamètre, le reste devant être fourni plus tard. En revanche il précise qu'il veut du « bois du Dauphiné et de la

³¹ MAM – Liasse 73, Li. 1034, XXIII

³² MAM – Liasse 73, Li. 1034, XXIII

³³ MAM – Liasse 73, Li. 1034, XXIII

³⁴ MAM – Liasse 73, Li 1034, IX – Lettre de J. Ollieu du 5 mars 1768, en réponse à la lettre que Monsieur Borély avait adressé à Monsieur Boulouvard-Laforêt, le 22 février précédent.

Note manuscrite, n.d., n. s., idem.

meilleure qualité tel que celui de la forêt de Bourbon et de la Croix Haute, et point du tout celui des forêts de Biscodon, Chenouse et Le Lauzet, le tout agréé et accepté par le Sr Brun, architecte ».

Louis Borély a-t-il passé commande avec ce fournisseur ? il semble que non car nous n'avons trouvé que les comptes de deux fournisseurs concernant les ouvrages de bois du gros-oeuvre :

Ceux de Guillaume Esquier³⁵ dont les fournitures de bois vont du 4 décembre 1767 au 22 octobre 1768 et du 2 novembre 1768 au 19 février 1771, qui fournit tous les bois nécessaires aux planchers et autres ouvrages intérieurs : linteaux ... et avec lequel une convention est signée le 29 août 1768 pour les bois du 1^{er} étage (voir « doc-010_conv-bois-08-1768 »).

Il s'engage à fournir :

« Toutes les poutres écarries à vive arête dans toute leur longueur et sur les quatre faces sans obier³⁶ ni pourriture dans nul endroit ; ayant toutes les dimensions prescrites par l'architecte soit pour leur longueur, hauteur et épaisseur, et toutes ces pièces seront prises sur des pièces de bois entières et non refendues, mais seulement écarries afin que le cœur desdites poutres soit en entier et non coupé.

Je fournirai aussi tous les escoudens³⁷ dont on aura besoin de cinq au pan ou de six au pan comme on le souhaitera, et lesdits escoudens auront les mesures requises, ordinaires, et telles que l'architecte le désirera.

Tout ce bois sera du bois du Dauphiné de la meilleure et de la plus parfaite qualité, vû et agréé par l'architecte préposé à cet effet ... »

suivent les conditions de livraison et de prix et le détail des quantités et dimensions des poutres commandées. Il s'engage à livrer ces poutres dès que possible, à l'exception des grosses pièces de 47 pans qui le seront vers la Saint-Michel c'est-à-dire fin septembre.

On note dans les comptes, la mention de blanchissage, s'agit-il d'un blanchissage à la chaux qui servirait en même temps de protection contre les insectes ? ou du blanchissage du bois, c'est-à-dire rabotage ?

Le mémoire de J. J. Espercieux³⁸, concerne les ouvrages de charpentes, nous n'avons que sa date finale du 25 mai 1770, on ne peut donc savoir exactement quand ce travail a pu débuter. (voir « doc-011_memoire-charpente-1770 »)

³⁵ MAM – Liasse 73, Li 1034, XIV – « Compte de la fourniture des bois que Guillaume Esquier a fait pour la maison de campagne de Monsieur Borély à Bonne Vene »

Li 1034, IX - « Compte de la fourniture du bois que Guillaume Esquier a fait pour la maison de campagne de Mr Borély, située au quartier de Notre Dame de Bonne Veine », 17 février 1772.

³⁶ Pour « aubier » partie jeune du bois directement sous l'écorce, de qualité plus tendre.

³⁷ Signifie dosse. Une dosse est un sciage présentant une face plane dressée à la scie, la surface restante étant formée par la périphérie de la grume, plus ou moins écorcée. (*Dictionnaire du bâtiment*)

³⁸ MAM – Liasse 73, Li 1034, IX – « Comptes des ouvrages de charpente que j'ay fait à la batisse de Monsieur Borély à sa campagne de Bonneveine » du 25 mai 1770.

Tuiles et tuyaux de poterie³⁹

Le 24 août 1769 : convention entre Monsieur Borély et le Sieur Bensa, marchand tuilier d'Aubagne pour la fourniture pendant tout le mois de septembre de 6 000 tuiles vernissées. Elles devront être

« de la première et de la plus parfaite qualité, bien cuites, sans gravier et petites pierres, bien vernissées, bien noires et non grises, en un mot entièrement conformes au modèle qui lui a été remis, qu'elles seront toutes recettées par celui que Mr. Borély nommera à cet effet pour en faire la comparaison avec ledit modèle ; que ces tuiles seront moitié de la grande jauge, moitié de la petite ... »,

suivent les conditions de livraison, paiement et garantie.

Les comptes et reçus montrent que le Sieur Bensa est associé avec le faïencier Richelme, certainement pour le vernissage de la terre cuite, le compte du 11 décembre 1769 qu'ils ont fourni 17 000 tuiles vernissées mais aussi 2 570 écailles et 50 mallons, et le compte du 20 janvier 1770 indique qu'il fournit aussi 118 « gourgues vernissées », c'est-à-dire des gorges ou tuyaux de poterie vernissés qui peuvent être également des chenaux ou gouttières.

Un autre fournisseur Monsieur Remuzat, tuilier d'Aubagne, reçoit un acompte le 9 novembre 1769 « en avance de tuiles vernissées de la plus parfaite qualité » dont il promet de lui livrer au moins 6 000 le plus rapidement possible. Il fournit 4 360 tuiles vernissées entre le 27 novembre 1768 et le 15 janvier 1770.

Un autre compte du 1^{er} août 1770 montre qu'il a fourni encore du 26 mai à fin juillet 4 000 tuiles vernissées, 12 cannes de tuyau et 185 écailles et 13 mallons noirs.

2/ Second oeuvre

Menuiserie⁴⁰

« Devis et accord des ouvrages en menuiseries que le sieur Bergerot, maître menuisier de cette ville doit faire pour Monsieur Borély dans sa maison de campagne au quartier de Bonnevene » du 11 juillet 1768. (voir « doc-012_devis-menuiserie-07-1768 »)

« Tous les bois en général seront employés, bien secs, sans obier ny pourriture, corroyés et rabotés jusques au vif, bien assemblés à mortoise et tenons, languettes et rainures, selon que l'ouvrage le requerra, le tout dans la meilleure forme et règle de l'art.

Toutes les fenêtres seront en bois de chaine, les volets intérieurement en bois de Flandre ou bois d'aube, les abajours seront en bois de Flandre de même que les deux batemens, le tout des largeurs, hauteurs, épaisseurs, grosseurs, formes et façons conformes aux modèles en grand d'une fenêtre et abatjour faites pour le rez-de-chaussée.

³⁹ MAM - Liasse 73, Li 1034 – XXIII

⁴⁰ MAM - Liasse 73, Li 1034 – XIV

Les portes intérieures des appartemens seront faites en bois de Flandre ou bois d'aube ; et les dormans ou les fiches seront attachées en bois de chaine, les chambranles desdites portes seront en bois de Flandre de mesme que les embrasures et voussures, faisant toute l'épaisseur de muraille, le parquet formant le pavé des embrasures desdites portes sera en bois de chaine ; et le tout des largeurs, hauteurs, épaisseurs, grosseurs, formes et façons conforme au modèle d'une porte faite pour le rez-de-chaussée.... »

Suivent les conditions de prix, le sieur Bergerot fournissant le bois et la main d'œuvre, et devant faire en sorte que les ouvrages puissent être prêts à être mis en place au mois de juin 1769.

Le 28 août 1769, un rapport d'experts est établi pour vérifier et estimer les ouvrages de menuiserie réalisés par le sieur Bergerot, suite à son décès, et solder les comptes.

Les experts se rendent dans le magasin du sieur Bergerot où ils trouvent six croisées avec leurs dormants, châssis et volets par-dessus (abat-jours) exécutées dans les règles de l'art et font leur estimation.

A la suite de cela, la poursuite du travail est confiée au sieur Achard qui avait déjà travaillé pour le sieur Bergerot et qui s'engage à continuer les ouvrages suivant la convention établie avec le sieur Bergerot.

Les reçus montrent que le travail a été réalisé de façon régulière jusqu'au 14 avril 1770. Le compte final est du 20 octobre 1770.

Il précise bien que toutes les menuiseries sont en bois de chêne à l'exception des volets dont les bâtis sont en bois du nord et les panneaux en bois d'aube.

Le « Compte des ouvrages de menuiserie faits pour Monsieur Borély à son château, depuis le 3 mars 1773 » (voir « doc-013_compte-menuiserie-1773-74 ») concerne des travaux d'aménagements intérieurs de plus ou moins grande importance mais qui a le mérite d'approcher le vécu quotidien à l'époque où le bâtiment a pu commencer à être occupé même si sa décoration intérieure proprement dite n'était pas encore réalisée.

Le nom du menuisier n'est pas indiqué mais des reçus réguliers de sommes assez importantes entre le 29 mai 1773 et le 1^{er} juin 1774 pour les ouvrages de menuiseries faits par Louis Bon Libourg dit Mansot, laisse penser qu'ils ont été réalisés par lui.

En dehors des portes, étagères ou tiroirs, il exécute des travaux sur la toiture pour supporter le plomb, aux deux bouts du corridor sur le toit et sur les douze lucarnes.

Il fabrique pour le bouge à côté de la chapelle :

- « un grand placard, de 9 pans hauteur et 10 pans largeur avec 3 portes emboîtées, une séparation au milieu, et un pilastre entre les portes d'un pan de largeur ... »

Il fait et fournit

- « la coupole qui est le modèle de la voute de la chapelle ceintrée en plein et en élévation, formant son ovale ... »

- « 17 cannes de lambris au grand salon, son pied destal et son socle ... »

- « un châssis ceintré en plan pour la peinture du bassin des bains ... »

- « pour la grande table fait une alonge de 6 pans longueur et 7 pans largeur, les deux grandes parties de la table de 11 pans chacune, leurs barres et clefs en dessous pour la démonter et remonter ... »
- « 4 tables pour le grand salon aux embrasemens des croisées et portes de 7 pans longueur sur 3 de large avec leurs pieds ... »
- « le sofa du grand salon de 33 pans longueur sur 5 pans de large, avec ses 2 gradins »
- « 3 bas de buffet pour Monsieur le Cadet ... »
- « 4 morceaux de lambris aux bains, ceintrés en plan, avec leurs pilastres au milieu à gaine avec leurs chapiteaux ... »
- « le lambris d'apuy ceintré en plan – qui est autour du bassin des bains – tirant 12 pans et demi ... »

Plomberie⁴¹

Elle est exécutée par A. Teisseire, « ferblanquier ».

Il présente un compte de ce qu'il a fait et livré au château, depuis le 3 août 1768 au jour du 14 décembre 1771. Il s'agit surtout des ouvrages de plomb, il a utilisé du plomb de Hollande pour tous les travaux sur la couverture : pour les coins des angles à l'arrière des lucarnes, au-dessus des lucarnes, pour les gouttières de l'attique, ses tuyaux de descente etc ...

Les eaux évacuées depuis l'attique sont conduites vers le canal.

Il a fait aussi « une grande caisse de tôle », on peut supposer un grand conduit, pour conduire la fumée de la cheminée « au couvert carré ».

Ferronnerie, serrurerie, quincaillerie⁴²

On a mention de travaux que par des reçus ou mémoires succincts.

Deux mémoires de Augero (ou aussi écrit Ogero) qui, entre autres ouvrages, a équipé la fenêtre servant de modèle pour la commande de travaux au menuisier « ... fenetre et un abatjour brisé pour des modelles de la maison avec son espagnollette qui fait fermer un verrouil en bas avec ses mouvements ... », les reçus sont du 16 mai et du 2 décembre 1768, et un autre mémoire de Samuel pour « la ferramente » d'une fenêtre et divers autres accessoires, reçus du 26 novembre et du 7 décembre 1768.

Des reçus de Jean-Baptiste Oddo pour travaux exécutés de septembre 1769 au 18 septembre 1777.

Bernard Roumigoux s'engage à faire pour Monsieur Borély, un portail en fer conforme aux mesures données par Mr Brun, architecte. Le mémoire est acquité le 31 juillet 1770.

⁴¹ MAM - Liasse 73, Li 1034 – XVIII.

⁴² MAM – Liasse 73, Li 1034 – ferronnerie XIII et serrurerie, quincaillerie XX.

Carrelage⁴³

Les travaux de carrelage s'échelonnent entre juin 1771 ou un peu avant, le reçu étant du 21 juin, et le 19 août 1772. Trois carreleurs y participent Latil, Tempier puis L. Orange pour les deux premiers on a seulement des reçus, pour le dernier la note correspond à un cannage car le matériau était fourni par Monsieur Borély.

Plâtres⁴⁴

Le plâtre gris a été commandé à Joseph Lestrade suivant une convention du 11 mars 1769. Comme toujours le matériau doit être de la meilleure qualité et il doit être passé au tamis fin. Il devait fournir au moins un quintal par semaine. Les reçus sont du 25 mars et du 4 juin 1769.

Le plâtre blanc

Le blanchissage au plâtre blanc est exécuté par Claude Nicolas qui est payé à la canne

Le reçu du 23 mai 1770 indique qu'il a fait 149 cannes jusqu'à ce jour, les reçus continuent jusqu'au 26 octobre 1771.

Peintures⁴⁵

Les seuls comptes conservés sont très peu explicites. Il s'y trouve mélangé des travaux exécutés en divers lieux, maison en ville ou maisons louées ou dans d'autres dépendances de la campagne.

Le premier qui mentionne Bonneveine date du 21 mai 1767 et ne peut donc concerner l'intérieur du château, il est plus probable qu'il s'agisse de peinture sur un portail car le peintre fournit un pot de noir et un pot de gris.

D'autres travaux concernant le château s'échelonnent entre le 28 juillet et le 19 décembre 1770. Ils sont de Désiré, « barbouilleur ».

Mais les notes ne font état que du matériel et des journées d'ouvriers à payer.

Seul le compte du 19 décembre 1770, en plus des journées et du matériel, indique qu'il a fourni la couleur pour les soubassements.

3/ La décoration intérieure

Nous avons peu d'éléments dans ce domaine, seulement les comptes du sculpteur de plâtre et du marbrier.

⁴³ MAM - Liasse 73, Li 1034 - VIII.

⁴⁴ MAM - Liasse 73, Li 1034 - XVI.

⁴⁵ MAM - Liasse 73, Li 1034 - XVI.

Gypseries et staff

Le « Compte des ouvrages de Moullures et sculptures au plâtre blanc que j'ai fait à la maison de campagne de M. Borély située ... » d'Honoré Nicolas⁴⁶ (voir détails dans « doc-014 » en annexes et « doc-014_compte-gypseries-04-1776 »)

et le « Supplément au comptes des ouvrages moullure et sculpture au platre blanc que j'ay fait à la maison de campagne de Monsieur Borély a bonnevene ». Acquit final du 18 avril 1776.

Le sculpteur a reçu une gratification de Monsieur Borély pour la satisfaction qu'il a eue de son travail.

Ce compte permet aussi de se faire une idée des pièces du château et de leur affectation à l'époque de sa construction.

Marbrerie

Le mémoire fait par Isnard, marbrier « Conte des ouvrages en marbre que j'ai faits au Château de Monsieur Borély »⁴⁷ nous donne des informations sur la qualité et la provenance des marbres.

Il a fait :

- deux grandes cheminées à la grecque,
- une cheminée en marbre de Toulon,
- une cheminée de brocatel d'Espagne,
- une cheminée incrustée de jaspe de Sicile,
- une cheminée incrustée de vert,
- une cheminée de belle brèche violette,
- une cheminée au salon de compagnie,
- deux mortiers avec leur pilon de marbre,
- trois petites fontaines,
- une baignoire d'une seule pièce de marbre, il écrit « un bain tout d'une pièce ».

On peut se demander si ce ne serait pas la cuve en marbre hexagonale qu'on voit, sur l'album de Guérinet⁴⁸ pl. 115, dans l'alcôve du boudoir à côté de la chambre des indiennes qui précède la chapelle ; destinée probablement à la salle de bain, elle aurait pu être placée là à l'époque du musée d'Archéologie. (l'inventaire de 1857 indique une baignoire en cuivre dans la salle de bain). (voir lco 13)

- une petite table de marbre blanc veiné,
- deux petites statues de chiens en marbre,
- une table (un dessus) au poêle,

⁴⁶ MAM - Liasse 73, Li 1034 – IV, 4.

⁴⁷ MAM - Liasse 73, Li 1034 – III, 1.

⁴⁸ *Monographie du PALAIS BORELY A MARSEILLE ...*, édité par Armand Guérinet, Paris, 1908. MAM, cote 2929 I. Œuvre du photographe marseillais, Adolphe Lézer qui était le photographe attitré du Musée, assisté de M. Heirieis. Cet album est généralement désigné sous le nom de son éditeur.

- deux tables (dessus) de commodes,
- une table « bordille » (ordinaire)
- une table de marbre des Pennes,
- la décoration de la chapelle : huit pilastres incrustés de marbre vert et cintrés et huit piédestaux autour de la chapelle, les socles en brèche violette, et les dés plaqués sur le pourtour.

Les ouvrages ont été réalisés entre février 1772 et le 14 mai 1777 et vérifié par Mr Brun, l'architecte à cette date.

Ameublement

En ce qui se rapporte à l'ameublement, une seule facture du tapissier en meuble, Marchand, du 14 septembre 1776, concerne le château de Bonneveine⁴⁹, pour des travaux s'échelonnant entre mai 1773 et septembre 1776. (voir « doc-015_facture-tapissier-09-1776 »)

Les cinq premiers fauteuils cabriolets qu'il a refaits, ont été remis au Marquis des Pennes, le gendre de Louis Borély et ne devaient pas être destinés au château.

Il a refait ensuite pour la chambre du nord du 1^{er} étage à main gauche, neuf fauteuils à châssis, recouverts de « toile douce »,

- quatre autres dits perspectives, à châssis, recouvert de toile et rembourrés, dans une autre pièce,
 - il a remis des sangles au sofa du grand salon
 - il a posé les soubassements de la chambre du nord à main gauche et de son cabinet, probablement celle recouverte de toile des Indes,
 - au cabinet de toilette de Monsieur Borély aîné 12 pans de rubans à deux couleurs,
 - élargi une courtepointe à l'attique,
 - tendu la tapisserie au salon du midi,
 - posé tous les rideaux de la maison,
- et diverses autres choses de moindre importance.

La décoration picturale

En dernier lieu, fut réalisée la décoration picturale que Louis Joseph Denis Borély confia à Louis Chaix⁵⁰.

Louis Chaix⁵¹ (1744-1811), élève de Beaufort, était sans doute un artiste très doué car il se fit remarquer dès quinze ans en remportant sa première médaille.

Louis Joseph Denis Borély l'envoya à ses frais en Italie pour y parfaire son éducation artistique en y étudiant les grands maîtres et en copiant leurs œuvres.

⁴⁹ MAM - Liasse 73, Li 1034 – XXII.

⁵⁰ MAM - Liasse 73, Li 1034 – I et IB.

⁵¹ A la suite de Léon Lagrange, certains auteurs dont André Alauzen dans *Les Marseillais dans l'Histoire* ont confondu Louis Chaix et George Chays, tous deux peintres.

Quand Louis Chaix revint de Rome en 1776, les gypseries des murs et plafonds étaient quasiment terminées.

Il entreprit la réalisation d'œuvres peintes qui comprennent des œuvres maîtresses, telles

- le plafond du grand escalier, orné d'une fresque à thème mythologique « L'Aurore, précédant Apollon conduisant le char du soleil », et ses murs animés de niches en trompe-l'œil, imitant un décor architectural, où sont simulées des statues de déesses antiques,
- le plafond de la bibliothèque, représentant une autre scène mythologique « Apollon et les Muses »,
- le plafond de la chambre à coucher voisine, celle de Louis Joseph Borély, décoré de fresques représentant des « putti » à la manière de Boucher,
- le plafond du salon dit « salon doré », représentant « L'apothéose de Psyché »,
- le plafond de la salle de bain dont il ne reste plus rien ; il n'est pas mentionné dans le catalogue de 1818 mais il figure dans l'album de Guérinet, pl. 218, et était déjà en assez mauvais état à cette date. Après la guerre, lors de l'inventaire photographique fait par Maurice Thaon en 1946, il est en grand partie détruit, sa toile en lambeaux laisse apercevoir les bois du plancher, (voir Ico 14). Cette salle de bain comportait également d'autres peintures de Louis Chaix qui nous sont connues grâce à la description faite par Julie Pellizzone⁵², en 1811 :

« ... au rez-de-chaussée, le cabinet de bains décoré de plusieurs figures grandeur naturelle peintes par M. Chaix, principal décorateur de ce château. La plupart représentent des femmes nues dont les unes tiennent des vases, les autres des cassolettes pleines de parfums, en un mot les ustensiles analogues au bain, etc. »

- un plafond de la chambre à coucher, dont nous supposons qu'il ornait la chambre au nord, tapissée d'indiennes, mais qui avait disparu avant 1818, (ne figure pas dans le catalogue de 1818) et qui est cité par Fernand Benoit⁵³. D'après lui, il était peint sur toile et accroché par des clous, on pouvait encore en voir les traces aux quatre côtés de la pièce à son époque. N'aurait-il pas pu s'agir d'une toile de Pondichéry, tendue au plafond et assortie au reste de la pièce ?
- il fit également le projet du plafond de la chapelle mais qui ne fut pas réalisé, (son esquisse est conservée au Musée des Beaux-arts),
- les peintures des dessus de portes, soit polychromes soit en grisailles ou camaïeux, celles en grisailles en soubassement des placards de la bibliothèque et la décoration des portes des armoires.

A côté, il réalisa des œuvres mineures, comme des devants de cheminée ou une tabatière ornée d'une miniature d'un sujet d'enfant.

Il fit quelques portraits dont le seul qui soit parvenu jusqu'à nous est celui d'Esprit Brun.

⁵² Julie Pellizzone qui visita le château le 10 juin 1811 et raconte cette visite dans ses *Mémoires*. Cité par DUCHENE R. *Le château Borély. Marseille flamboyante*, Marseille, 1999, p. 58.

⁵³ BENOIT F. « L'œuvre du peintre Louis Chaix au château Borély », *revue MARSEILLE*, 3^{ème} série, n° 55, avril-juin 1964, p. 31. Nous n'avons pas trouvé d'autre élément confirmant cette possibilité, de plus il ne précise pas de quelle chambre à coucher il s'agit.

De ses neuf peintures ramenées d'Italie pour Louis Joseph Denis Borély, « L'enlèvement des Sabines » d'après Pierre de Cortone, prit place sur le mur du fond de l'alcôve du salon doré au dessus de la radassière ou sofa, ses huit autres œuvres copies de Raphaël, du Titien, de Rubens etc ... furent réparties dans les autres pièces dont le grand salon où se trouvaient le billard et le cabinet servant d'antichambre à la bibliothèque.

La liste de ses peintures nous est donnée par un mémoire⁵⁴ de rappel du 27 janvier 1778, adressé par Louis Chaix à Louis Joseph Borély, pour lui demander le paiement du solde de ses travaux qui représente une somme conséquente de 10 243 livres. (voir « doc 16 » en annexes et « doc-016_memoire-Chaix-1-1778 »)

En dehors des peintures faites à Rome, le mémoire porte sur les « premiers ouvrages » qu'il a faits depuis son retour d'Italie et il l'a présenté depuis plus d'un an. Ceci explique peut-être que ce mémoire ne fasse pas état de certaines peintures encore existantes aujourd'hui ou qu'on peut voir sur l'album de photos imprimé par Armand Guérinet en 1908, à savoir, les plafonds du salon doré, celui de la salle bain, et celui de la chambre à coucher dite des indiennes s'il était bien peint. Ces peintures ont dû être réalisées postérieurement au mémoire.

Dans sa lettre, il évoque aussi son travail de direction des décorateurs :

« ... je ne passe en Compte que les ouvrages principaux, je ne parle pas d'**avoir conduit les ouvriers du château, soit menuisier, sculpteur, doreur, peintre**, il est certain que le tams que j'y ay employé, j'aurois produit quelques ouvrages plus conséquents qui auroit augmenté mon mémoire ... »

On peut s'étonner de cette réflexion mais elle semble révéler qu'après les travaux de gypserie exécutés par Honoré Nicolas et terminés le 18 avril 1776, d'autres décorateurs soient intervenus, pour les dorures notamment, et pour la menuiserie, peut-être Louis Joseph Denis Borély s'adressa-t-il à un ébéniste pour faire réaliser les armoires de la bibliothèque qui ne figurent pas dans le mémoire du menuisier, du 29 juillet 1774, ou commanda-t-il des travaux complémentaires à celui-ci.

L'œuvre de Chaix pour le château Borély a été considérable, elle reflète le goût prononcé de son mécène pour la culture italienne. D'ailleurs, Louis Joseph Borély fit appel à d'autres artistes italiens ou travaillant à Rome, en particulier pour la chapelle du château où les quatre bas-reliefs au-dessus des portes, illustrant la vie de Saint-Louis, sont dûs à Foucou⁵⁵ qui les réalisa à l'Académie de France à Rome en 1777 ; le devant d'autel en marbre blanc,

⁵⁴ MAM - Liasse 73, Li 1034 – I Aet I B, lettre du 27 janvier 1778, accompagnant un mémoire commençant ainsi : « Voicy l'argens que j'ay reçu à compte sur les ouvrages que j'ay fait depuis mon arrivée de Rome de 1776, pris sur les livres de Mr. Parot ... »

⁵⁵ Jean-Joseph Foucou (Riez, 1739 – Paris, 1815). Dessinateur et sculpteur, entre à l'Académie royale en 1785. Il participa à de nombreux salons officiels.

représentant « la mise au tombeau » est l'œuvre de l'artiste italien Philippe Valle⁵⁶ qui l'a également réalisé à Rome.

Mais Louis Joseph Denis Borély ne dédaignait pas pour autant les artistes locaux qui pouvaient réaliser des œuvres de qualités, comme nous l'avons vu la décoration du pourtour de la chapelle avait été exécutée par le marbrier marseillais Isnard et la coupole ovoïde de la chapelle décorée de caissons dorés fut confiée à Lamy⁵⁷ peintre de l'Académie de Marseille à la place du projet de Chaix.

Nous n'énumérerons pas ici toutes les œuvres d'art que renfermait le château, elles sont citées dans nombre d'ouvrages et d'articles auxquels nous renvoyons, et dans les inventaires qui ont été faits lors de différentes mutations que nous joignons en annexes ; nous avons seulement évoqué celles qui avaient été faites spécifiquement pour le château et qu'on peut qualifier d'immeubles par destination.

4/ Les extérieurs

Nous évoquerons seulement ici les abords immédiats du château.

La conception du jardin autour du château paraît avoir été confiée à Embry, ingénieur et architecte. Nous disposons d'un plan signé de lui et daté de 1770. (voir lco 7)

Les archives du château renferment également un autre projet de jardin « Plan du jardin de Bonnevene », non daté, non signé, mais ce plan a été coupé en deux et seule la partie comprenant le château, est encore dans les archives. On y voit cependant le dessin des parterres les plus proches du château mais ils diffèrent du plan de 1770. (voir lco 8)

On trouve aussi un détail des plantations dans le « plan du bosquet de Bonneveine », sans date ni signature. (voir lco 9)

Les deux autres documents concernant les abords du château sont les deux panneaux peints à fresques, que nous avons évoqués plus haut, l'un pour le côté cour au sud et l'autre pour le côté jardin, au nord. (voir lco 5 et lco 6)

Les jardins du panneau peint, façade nord, reproduisent à peu près les dispositions du plan dessiné par Embry : en dessous de la terrasse un grand bassin rectangulaire, suivi d'un jardin à la française encadré par deux allées d'arbres, créant ainsi un grand axe principal dans la perspective du château, et de part et d'autre des parterres bien ordonnancés et encadrés d'arbres ou arbustes, plus travaillés à proximité de la demeure et plus simples en deuxième

⁵⁶ Philippe Valle (Florence, 1697 – Rome, 1768) un des meilleurs représentants de l'école du milieu du XVIII^e siècle. Auteur des figures du tombeau d'Innocent XII à l'église Saint-Pierre, l'Esprit-Saint qui décore la façade de Sainte-Marie Majeure et le relief de l'Annonciation à l'église Saint-Ignace, qui représente « le point culminant de l'art du bas-relief », BENOIT F. « L'italianisme au château Borély » dans *revue MARSEILLE*, 3^{ème} série, n° 48, avril-juin 1962, p. 38.

⁵⁷ D'après le témoignage d'une contemporaine Julie Pellizzone qui visita le château le 10 juin 1811 et raconte cette visite dans ses *Mémoires*. Cité par DUCHENE R. *Le château Borély. Marseille flamboyante*, Marseille, 1999, p. 61.

plan, et immédiatement à l'est du château des alignements d'arbres et un bosquet très travaillé qui s'inscrit dans le triangle de terrain limité par le chemin de Montredon.

Mais que fut-il réalisé de ce projet ?

Les comptes concernant le jardin sont quasi inexistants, seulement quelques notes payées à des jardiniers, en avril 1768, 7 journées pour tailler les orangers et la tèse, payées à François Flégier, qui correspondent donc à des travaux d'entretien d'arbres déjà existants, de même sur une note de septembre 1767 de Nicolas Guérin dit Le Lorrain, un peu plus détaillée, on relève la greffe de muriers, taille et plantations de fruitiers et de muriers pour le bosquet et pour l'allée, ce qui signifie qu'il y a des parties de jardins déjà aménagées qui ont dû sans doute être intégrées dans le nouveau projet de jardin.

En 1774, on trouve plusieurs reçus pour paiement de fournitures d'arbres par Le Lorrain.

Cela correspond à l'époque où le chantier se termine et où il devient possible de faire des aménagements plus proche du château.

Les seuls autres documents sur lesquels s'appuyer pour essayer d'imaginer ce qui a pu être réalisé sont :

Deux représentations, un dessin de Jean-Antoine Constantin⁵⁸ (voir Ico 10) et une aquarelle de Constantin Guis (voir Ico 11) qui datent des années 1805-1806 et donnent à voir les jardins du côté nord.

Le dessin de Constantin qui comporte toutefois une erreur car il a doté le château d'un étage de trop, met l'accent sur le côté agricole de cette campagne mais ne laisse pas bien distinguer le jardin, en revanche, l'aquarelle de Guis est très intéressante car elle permet de retrouver quelques éléments du plan initial comme le parterre central mais dont les plantations ouvragées ont disparu, sur sa gauche plusieurs parcelles dont celle la plus près du château qui semble mieux aménagée à l'inverse de celles se trouvant sur le devant de la scène. Les arbres sont encore visibles à l'est du château mais on n'en distingue pas bien les alignements ; en revanche, du côté ouest à la place de ce qui ont peut-être été des parterres bien dessinés, s'élèvent des alignement d'arbres, peut-être une pinède.

Même si le plan d'Embry a été simplifié, on ne trouve pas trace notamment du double mail encadrant le parterre central, ce jardin a dû recevoir un ordonnancement à la hauteur des exigences de ses propriétaires. Ici, on a la nette impression qu'après la tourmente révolutionnaire et l'absence des propriétaires, les jardins ont souffert d'un manque d'entretien. Il est donc difficile de se faire une opinion exacte de ce qu'ils ont pu être à l'origine.

Néanmoins, quelques années plus tard, en 1811, quand Julie Pellizone visite le jardin, il a dû commencer à retrouver une meilleure présentation car son témoignage est assez enthousiaste :

« Ce bâtiment est un carré long isolé au milieu de la campagne et précédé d'une cour très vaste d'un côté et d'un superbe perron de l'autre....Le perron qui

⁵⁸ Jean-Antoine Constantin : Marseille, 1856 - Aix-en-Provence, 1844. Peintre de paysages.

accompagne la façade du derrière conduit à un vaste bassin ou réservoir rempli de carpes fort grosses qui se jouent dans l'eau. Plus loin est un autre bassin ou jet d'eau moins grand qui contient une quantité de poissons de toutes les couleurs ; à droite un fort beau jardin rempli de fleurs et de fruits de toutes espèces. A côté, une pinède ou bosquet de plain-pied où l'on peut se mettre à l'ombre dans la plus grande chaleur du jour sans être obligé de gravir une montagne comme dans toutes les pinèdes ordinaires. Ajoutez à cela, un parc, des prairies immenses et des terres cultivées en vignes, blé, oliviers, voilà ce qui forme la campagne où l'on trouve l'utile et l'agréable. »

Le plan cadastral levé en 1820 confirme le tracé principal du jardin, sauf à l'ouest du parterre central où on ne retrouve pas la géométrie du jardin à la française et où on ne voit que deux grandes parcelles. Mais les plantations ne figurent pas sur ce type de plan administratif. (voir Ico 3). En revanche sur un plan de 1860 pour la création d'ouverture d'une voie reliant le Prado à l'entrée du domaine, en dehors des futurs aménagements projetés, on distingue encore, en avant de la pinède, le bosquet et un jardin de fruitier bien ordonnancé de l'ancienne ferme « La Tirane » (voir Ico 17).

Du côté de la cour d'honneur, les renseignements sont encore plus minimes, nous ne disposons que du tableau peint qui montre les bâtiments annexes reliés au château par des grilles de part et d'autre pour enclore la cour, le sol est en terre battue.

Le plan d'Embry porte une légende qui n'en dit guère plus les lettres F,F, et f, f, renvoient à des « batisses à divers usages » seule G indique « cour des remises et des écuries ».

Force est de constater que le bilan est bien mince sur la connaissance des abords du château à l'époque des Borély.

5/ Travaux d'entretien postérieurs à la construction

Les seuls travaux dont nous avons connaissance aujourd'hui, qui ont été effectués avant la vente du château, sont des travaux de menuiserie pour la réfection des fenêtres et des portes du salon de compagnie⁵⁹. (voir « doc-017_menuiserie-1827-28 » sur CD)

Ils ont été commandés par le comte de Panisse-Passis en 1827-1828. On n'a que deux notes explicatives qui laissent penser que les ouvrages sont en cours d'exécution et ont bien été réalisés.

6/ Changements dans l'affectation des pièces du château entre 1776 et 1856

Nous avons noté certains changements dans la dénomination de quelques pièces au fil des documents rencontrés, entre l'époque de la construction et celle de la vente du domaine Borély, qui révèlent sans doute une évolution dans leur utilisation.

⁵⁹ CPM – inv. 52 271 et 52 274.

A l'aide des plans les plus anciens dont nous disposons, de mi-XIXe, nous avons porté des numéros de repérage⁶⁰ (voir lco 15 pour le rez-de-chaussée et lco 16 pour le 1^{er} étage).

Nous avons comparé :

- le mémoire du plâtrier Honoré Nicolas de 1776,
- l'inventaire des tableaux et objets d'art de 1818 mais qui apporte peu de renseignements,
- l'inventaire après-décès de Louise de Borély de 1831,
- l'inventaire du mobilier dressé en 1856 au moment de la vente du domaine et les premiers plans qui coïncident avec, d'autant plus que pour le plan du 1^{er} étage l'écriture est presque illisible.

Cave

Mentionnée pour la première fois, en 1856, on y note un système de pompe permettant d'alimenter en eau « les lieux ». Une canalisation arrivait là amenant l'eau du canal.

Au rez-de-chaussée :

En partant des appellations du plan de 1856 :

1 – grand vestibule inchangé.

2 – salle à manger

1776 : salon à manger

1831 : salle à manger d'hiver

1856 : salle à manger du midi

3 – salon de compagnie

1776 : Petit salon de compagnie au midi

1831 : salon jaune

1856 : salon de compagnie dit jaune

4 – Grande galerie de tableaux. Inchangé.

5 – le Salon doré

en 1776, est nommé « Grand salon de compagnie » mais sa fonction est la même. Il ne peut être confondu avec l'autre salon car il y est question du plafond du sofa.

1831 : grand salon de réception

1856 : grand salon doré de réception

6 – la salle des pas perdus,

En 1776, correspond à « plein pied Grand salon » (à vérifier)

⁶⁰ Ces numéros ont été repris sur les plans de l'étude de Monsieur Botton, ACMH, mai 2005. Certains n'ont pas été reportés lorsqu'ils n'étaient pas utiles.

1831 : grande salle, par son mobilier semble servir de salon et de salle de jeux, on y trouve un tric-trac et un jeu de quilles.

1856 : salle d'attente

7 – la salle à manger

En 1776, est une chambre de réserve (« plein pied pour rez-de-chaussée »)

1831 : salle à manger

1856 : salle à manger du Nord

8 – boudoir

1831 : cabinet

1856 : cabinet

9 –salle de bain

1831 : salle de bain ; on note qu'elle contient encore la statue de Diane en bronze et un canapé recouvre la baignoire.

1856 : La Diane n'est plus dans la salle de bain et une baignoire en cuivre a remplacé l'ancienne, peut-être le « bain » en marbre.

18 – Cuisine avec souillarde n°19, peut-être les pièces N° 19 et 20 n'étaient pas séparées ou du moins pas complètement. Le n° 20 peut correspondre à l'office.

Une pompe permettait d'alimenter en eau la cuisine et le puits se trouvait dans la maçonnerie de l'angle sud-ouest de la cuisine.

1831 – grande cuisine

1856 : cuisine

Au 1^{er} étage :

1 - cabinet de la bibliothèque

1776 : Chambre du midi 1^{er} étage : avant-chambre

1831 : cabinet de la bibliothèque

1856 : idem

2 – bibliothèque

1776 : cabinet bibliothèque

1831 : bibliothèque. Inventaire complet des livres des dix armoires de la pièce.

1856 : idem

3 –chambre à coucher

1776 : Chambre de Monsieur Borély

1831 : Chambre de la bibliothèque

1856 : chambre à côté de la bibliothèque

4c – cabinet de lecture

1776 : cabinet attenant à la chambre de Monsieur Borély

1831 : cabinet de ladite chambre

1856 : cabinet de ladite

4 – chambre à coucher

1776 : grande chambre du couchant à gauche, et en 4b : cabinet attenant

1831 : chambre à gauche du corridor et cabinet de ladite

1856 : chambre à couchant dite de Monsieur avec cabinet de ladite, en 4b et bouge de ladite

5 – chambre à coucher, 5a – boudoir

1776 : chambre à droite, toujours au couchant, 5a : cabinet attenant la chambre à droite au couchant

1831 : chambre à droite du corridor, 5a et cabinet de ladite

1856 : chambre à couchant dite de Madame, avec cabinet de toilette en 5b et cabinet en 5a

6 – Grande chambre ? (illisible)

1776 : chambre du Nord à gauche [du grand salon du milieu] côté du couchant, avec cabinet attenant.

1831 : chambre à côté de la salle de billard dite du Nord, cabinet de ladite

1856 : grande chambre du Nord avec cabinet de ladite.

« Les murs du pourtour sont tendus en étoffe perse » comme dans la chambre de la chapelle, ces deux chambres qui encadraient la salle de billard devaient être de belles pièces mais alors que celle-ci a été « modernisée » avec un mobilier en acajou, celle de la chapelle a conservé son mobilier Louis XVI en bois peint en gris avec étoffe perse, assortie aux murs.

7 – salle de billard

1776 : Appartement du Nord grand salon du milieu

1818 : on voit apparaître l'appellation de « salle de billard »

1831 : salle de billard

1856 : salle de billard

8 – chambre à coucher

1776 : chambre du Nord à gauche, côté du couchant

1831 : chambre de la chapelle

1856 : chambre près la chapelle.

9 – boudoir

1776 : cabinet attenant

1831 : cabinet de ladite

1856 idem

Au centre (sans numéro) :

1776 : Pallier du milieu du corridor

14 - passage

1776 : corridor du côté du levant

1831 : corridor de droite

1856 : corridor à levant

15 – passage

1776 : grand corridor du couchant

1831 : corridor à gauche

1856 : corridor du couchant

17 – chambre à coucher

1776 : chambre de Mademoiselle au levant du 1^{er} étage, (Mademoiselle peut être une des autres sœurs de Louis Joseph Denis et Honoré ou, à cette date, la fille du 1^{er} mariage de Catherine de Surian, Jeanne Rosalie Borély qui a 10 ans).

Avec cabinet attenant : 18.

1831 : chambre dite du levant et cabinet de ladite

1856 : grande chambre à levant avec cabinet en 18 et garde-robe.

Entresol : chambre de domestique au-dessus

19 – chambre à coucher

1776 : Chambre de Mademoiselle Borély étage au midi, comporte une alcôve, donc nous pensons qu'il s'agit de la n° 19 avec cabinet de la chambre en 16.

1831 : chambre du midi et cabinet de ladite

1856 : chambre à midi dite des enfants, avec cabinet et garde-robe.

Entresol : chambre de domestique au-dessus

2^{ème} étage ou « attique »

1831 : 2 chambres au midi et 2 chambres au nord mais qu'on ne peut positionner faute de repère

1 chambre du repassage

1 chambre des domestiques, comprend 12 lits complets, douze commodes, sans doute l'ensemble du mobilier a-t-il été regroupé.

1 lingerie

En 1856 : il y a toujours 4 chambres de maître avec leur cabinet, bouge et garde-robe.

1 pièce pour le repassage

Des chambres de domestiques et autres, sans précision.

En conclusion : les changements les plus notables concernent la pièce n° 7 qui était une chambre de réserve et est devenue une salle à manger pour l'été à cause de sa situation au nord, la pièce n° 6, ancien salon-salle de jeux qui est devenue salle d'attente et pour le 1^{er} étage, le grand salon central dont les murs servaient de galerie de tableaux, une salle de billard.

Nous avons dans cet inventaire quelques détails sur les communs :

- Cour des remises et écurie

Une pompe, mue par un moulin à vent ou par un manège permettait d'élever l'eau dans un bassin pour alimenter le lavoir, l'abreuvoir des chevaux etc...

- Une grande écurie

- Une petite écurie

- Une sellerie

- Des remises,

- Une buanderie et une forge

- La chambre du cocher et la chambre du palfrenier

- Des greniers à foin.

2^{ème} partie – LE CHATEAU BORELY, EDIFICE PUBLIC

1856 - 1993

A – L'ACQUISITION DU DOMAINE PAR LA VILLE DE MARSEILLE

1 – LES NEGOCIATIONS LIEES A LA CREATION DU PARC ET DE L'HIPPODROME

Lorsque Gaston de Panisse décida de vendre son domaine, il n'eût pas de mal à trouver acquéreur. Paulin Talabot fut immédiatement intéressé. En tant que président de la Société du Dock et Entrepôt de la Ville de Marseille, il avait en projet la construction, pour la ville de Marseille, d'entrepôts au sud de l'ancien port et, à ce titre, les terrains du domaine Borély en bordure de la mer lui convenaient très bien. Il projetait de morceler le parc et de laisser un simple jardin au devant du château. Le projet n'était pas loin d'aboutir quand, au même moment, surgit la question du Jardin des plantes de la Ville, situé aux Chartreux, qui allait être détruit par le passage de la voie ferrée du nouveau chemin de fer reliant Marseille à Toulon dont Paulin Talabot était aussi le Directeur.

Paulin Talabot proposa de céder le château Borély à la Ville en échange du Jardin des plantes des Chartreux, pour qu'elle puisse y transférer le Jardin. Il mit alors en rapport le comte de Panisse-Passis avec la Ville.

Les négociations durèrent plus d'un an et par un jeu de cessions et rétrocessions, dont on pourra lire le détail dans les documents en annexe (voir doc-18a et doc-018b, version manuscrite originale⁶¹ et doc 19 version imprimée⁶²), on aboutit aux accords des 26 mars et du 17 avril 1857.

La Ville de Marseille acquérait le château Borély et ses annexes et une surface totale de 10 hectares 80 ares sur les 46 que constituait le domaine.

En échange le Comte de Panisse recevait les terres du Jardin des plantes des Chartreux (déduction faite des parties expropriées) qui représentaient 10 hectares, plus l'indemnisation de la Compagnie du PLM que la Ville aurait dû percevoir, plus le cimetière de Montredon.

Dans la même transaction, Paulin Talabot, au nom de la Société du Dock et Entrepôt de Marseille faisait l'acquisition de « tout le surplus du domaine de Borély et de ses dépendances d'une contenance d'environ trente cinq hectares ... » Ceci pour la somme d'un million de francs. (voir plan du 1^{er} projet dans doc 19, cl.63)

⁶¹ AMM – 3 O 30

« Le 17 avril 1857 – Ratification par Monsieur le Maire de Marseille du contrat d'échange du château Borély et d'une partie de ses dépendances contre le Jardin de botanique de Marseille et le cimetière de Montredon ». Dans cet acte figure l'« Etat descriptif et estimatif des objets mobiliers et objets d'art se trouvant dans le château Borely et cédés en échange par M. le Comte de Panisse à la Ville de Marseille », du 26 mars 1857. Tous les actes d'achat suivants se trouvent à la même cote.

⁶² ADBDR-Marseille – 4 T 51

Ces accords allaient être modifiés durant les années suivantes à cause des problèmes posés par l'implantation du Jardin botanique⁶³ :

- l'implantation du Jardin botanique aurait engendré un bouleversement faisant disparaître le jardin à la française : « ... l'inconvénient d'enserrer en quelque sorte au milieu des cultures le château, et de sacrifier les plantations d'agrément situées à l'est de l'allée des platanes, déterminèrent le Conseil municipal à agrandir la propriété du côté de l'Est et du Midi en achetant huit hectares et demi de terrain, dont la valeur et l'exploitation paraissaient éminemment propices à l'établissement projeté ... »⁶⁴

- Mais à la suite du passage de Monsieur Cuvier, conseiller d'Etat, en mission à Marseille qui émit « des regrets » quand au projet qui allait être exécuté, l'administration municipale chercha un autre arrangement avec Paulin Talabot.

On doit préciser qu'entre temps le projet de construction d'un nouveau port au sud de Marseille avait été abandonné au profit du quartier de la Joliette. De ce fait, Paulin Talabot n'avait plus les mêmes intérêts à conserver tous les terrains de Borély.

Par délibération du 2 janvier 1860, « la ville s'engageait à acheter trois lots de terrain d'une superficie totale de 18 hectares entre le domaine Borély et la mer, avec interdiction d'aliéner à des particuliers aucune partie de ces terrains, pendant un délai de vingt années ; à établir à ses frais, à l'extrémité Sud des terrains nouvellement acquis et à la limite des terrains restant à la Société des Docks, une allée de 15 m. de large et de 450 mètres de long environ, tracée d'équerre sur l'axe principal du Château-Borély, allée destinée à mettre en communication le chemin de Montredon avec la promenade du bord de mer ; à prolonger cette promenade du Prado au chemin de Montredon ; enfin à exécuter l'Avenue longitudinale de 45 mètres, sur une longueur de 250 mètres environ, s'étendant du Prado à l'Huveaune, avec accès sur la propriété Borély. » (voir plan lco 17)

A partir de là, les ingénieurs de la Ville durent concevoir un projet de parc pour ce vaste domaine car il n'était pas possible d'implanter le Jardin botanique trop près de la mer à cause de l'air salin mauvais pour les végétaux.

Le nouveau projet, tenant compte de tous les impératifs, créait trois grandes zones :

- à l'est devait être établi un jardin paysager à l'anglaise avec un lac, une cascade etc ...
- au centre dans l'axe du château était reconstitué un parterre de jardin à la française, avec bassin, jet d'eau, statues, encadré des deux allées de platanes de part et d'autre,
- à l'ouest jusqu'au bord de mer, était prévu un hippodrome.

Les plans soumis à l'avis d'Alphand, ingénieur en chef de la ville de Paris, reçurent quelques modifications et le Conseil municipal approuva ces dispositions le 2 juin 1862. (voir lco 17a et 17b, abords immédiats du château)

⁶³ AMM – 103 M 1 et 28 M 4, sur par cet jardin botanique.

⁶⁴ PENNON C-J., SAUREL A. *Le Musée d'Archéologie de Marseille ...*, op. cité, p. 25.

Le 13 décembre suivant un nouveau traité fut conclu avec la Compagnie des Docks pour l'achat supplémentaire par la ville d'environ 5 hectares et demi, nécessaires à la réalisation du projet.

La venue de l'Empereur et l'Impératrice à Marseille, en septembre 1860, incita la municipalité à commencer la réalisation des travaux d'infrastructure, déjà prévus dans les premières conventions, avant même que l'ensemble du projet soit totalement au point.

Un bal devant avoir lieu dans les salons du château, la municipalité fit construire un pont de 45 mètres de longueur, d'une tête à l'autre et d'un débouché de 12 mètres de largeur, auquel conduisait l'avenue de 250 mètres de longueur déjà projetée.

Après l'approbation par le Conseil municipal de juin 1862, les travaux furent menés assez rapidement, l'hippodrome ouvrit en 1862 et le parc fut inauguré le 15 août 1863.

En 1880, le Jardin botanique fut créé dans les terrains en bordure de l'Huveaune, à l'emplacement de la roseraie actuelle, ne s'étendant finalement que sur deux hectares.

Pour l'agrandir, la Ville acheta, en 1913, la propriété Fournier, partie de l'ancienne propriété Demandolx, qui avait appartenue à François-Toussaint Borély et était passée dans le patrimoine d'Honoré Borély lors de son mariage avec Catherine de Surian, avant d'être dévolue en 1811 à Jeanne-Rosalie, la fille de François-Toussaint et Catherine⁶⁵.

Avec cette acquisition, le domaine Borély retrouva la superficie maximum qu'il avait pu atteindre.

2 - LA CREATION DU MUSEE D'ARCHEOLOGIE

Deux raisons principales conduisirent la Ville de Marseille à créer un musée d'Archéologie dans l'ancien château Borély.

- La première et la plus naturelle était que se trouvait déjà dans le château une collection d'antiques rassemblée par Louis Borély et son fils puis enrichie par le comte de Panisse-Passis qui avait recueilli quelques antiquités exhumées à Aix et à Martigues⁶⁶.

- En second lieu, avec l'achat de l'ancienne bastide Borély, la municipalité voyait s'offrir à elle, en plus des objectifs déjà évoqués précédemment, l'opportunité de transférer les collections du Musée des Bernardines dans un lieu plus spacieux et plus prestigieux.

En effet, le musée des Bernardines, créé dans l'ancien couvent des religieuses bernardines par le préfet Charles Delacroix en 1801 pour y déposer les œuvres d'art saisies dans les églises, couvents et chapelles et dans les maisons des émigrés, était devenu trop petit.

⁶⁵ AMM - 21 ii 17. En fait la ville avait pu acquérir la plus grande partie du parc en 1857, sauf le bâtiment de maître.

⁶⁶ BENOIT F. *Le château Borély, Musée Archéologique de Marseille*, éd. imprimerie municipale, Marseille, 1960, p.28.

Ceci d'autant plus que le préfet projetait d'y transférer les antiques d'Arles provenant des fouilles entreprises sur le site des monuments antiques car il y avait eu de nombreux vols.

Un élément supplémentaire vint renforcer le projet de création en cours de réalisation, ce fut en 1861, l'acquisition par la municipalité, pour un prix modique en regard de sa valeur, de la collection Clot-Bey⁶⁷, constituée d'antiquités égyptiennes et considérée comme une des plus importantes d'Europe.

Les arguments étaient réunis pour la création du musée d'Archéologie au château Borély mais il restait à adapter cette demeure privée aux conditions d'un lieu public et à la présentation des collections.

Il fut décidé que tous les tableaux et œuvres d'art de la collection Borély qui n'entreraient pas dans le musée d'Archéologie, seraient transférées au futur musée des Beaux-arts qui allait s'ouvrir au Palais Longchamp.

Deux inventaires furent dressés⁶⁸ : (voir « doc-020_inventaires-bx-arts »)

- Un du 5 avril 1856 « Inventaire des objets d'art, meubles et autres existant au Château Borély, le 5 avril 1856 » qui semble reprendre seulement la partie Beaux-arts de l'Inventaire général de tout le mobilier, même date. (cl. 19 à 23)

- L'autre est plus tardif mais il nous a semblé plus logique de le joindre ici :

« Inventaire des tableaux du Château Borély, dont le transfert au Palais Longchamp, est nécessaire à la nouvelle installation du Musée des Beaux-arts (soumis à M. le Maire le 12 juillet 1869). cl. 24 à 26). Soient 88 tableaux. Cet inventaire a été établi par M. Bouillon-Landais, conservateur du Musée des Beaux-arts.

⁶⁷ Antoine Barthélemy Clot, 1793 – 1868), né à Grenoble, était venu étudier la médecine à l'hôtel-Dieu de Marseille, Devenu officier de santé en 1816 puis chirurgien en 1820, il fut appelé au Caire, en 1825, par Mehemet-Ali, vice-roi d'Egypte, où il créa l'école de médecine. Il reçut le titre de *bey*. C'est au Caire qu'il réunit sa collection d'antiquités. De retour en France en 1859, il s'établit à Marseille et choisit de faire profiter la Ville de ses collections.

⁶⁸ AMM – 57 R 167.

B – LES TRAVAUX DU XIX^e SIECLE

1 – PREMIERS TRAVAUX DE RESTAURATION : 1857–1858 ET 1861

Dès le mois suivant la signature des premiers accords de vente, le Conseil municipal décide de faire réaliser des travaux de restauration urgents sur le château.

Extrait des registres des délibérations du Conseil municipal de la ville de Marseille, séance du 25 mai 1857, sous la présidence de M. Honnorat, maire⁶⁹. Rapport verbal sur le devis estimatif des travaux à exécuter pour restaurer le château Borély.

Il comprend « **la restauration des façades du château, de la charpente et de la toiture ainsi que divers ouvrages complémentaires** tels que socles en pierre dure, et dallage sur le pourtour du bâtiment afin de la garantir de l'humidité qui attaque les parties inférieures ; [**la restauration intérieure :**] la restauration de toutes les salles du rez-de-chaussée, le remplacement du carrelage des salles de la grande galerie par un parquet en bois d'après dessin donné ; la restauration de toutes les peintures artistiques, et la mise en état du vieux mobilier, ainsi que les divers objets d'ameublement qu'il convient de remplacer ou de compléter ».

« Il comprend aussi **la mise en état des bâtiments ou communs formant la dépendance du château** qu'il convient d'approprier comme le grand bâtiment ainsi que **la restauration de la balustrade qui encadre la terrasse du château.** »

Ces divers travaux s'élèvent à la somme de 106.550 francs mais le rapporteur insiste sur le fait que « leur utilité ne saurait être contestée » et que de plus, ils doivent être exécutés « avec un soin minutieux », aussi, transmet-il l'avis de l'architecte de la Ville qui propose de les faire exécuter « soit en régie, soit au prix du devis par des hommes spéciaux choisis par l'administration. »

Ces propositions sont adoptées.

Tampon au revers avec l'approbation du Préfet du 17 octobre 1857.

Le dossier comprend : (voir « doc-021_devis-1857-58 »)

- Devis estimatif des travaux à exécuter pour la restauration du château Borély et les façades des communs ou dépendances (travaux extérieurs), du 16 mai 1857. Approuvé par le Préfet le 17/10/1857. (cl. 25 à 28)
- Devis Id.... 2^{ème} partie : travaux intérieurs 16 mai 1857. Approuvé par le Préfet le 4 juin 1858. (cl. 29 à 32)
- Devis supplémentaire des travaux à exécuter au Château Borély pour le complément des ouvrages nécessaires à la restauration des parties extérieures de cet édifice, dressé par ordre de Monsieur le Maire, 26 juillet 1858, approbation du Préfet du 17 septembre 1858 (cl. 33-34)

⁶⁹ AMM – 103 M 1

- Mémoires des travaux exécutés par chaque entreprise. Cependant, il n'y a qu'un mémoire de peinture qui correspond aux peintures des menuiseries intérieures et rien sur ce qui est nommé dans le devis « Peinture artistique ». Le devis indique seulement que cette restauration concerne « le plafond du grand escalier, du grand salon doré dit à la turque, dorures et peintures et de la salle de bain ».
- (voir « doc-022_memoires-trx-1858-60 » travaux extérieurs : cl. 35 à 70, travaux intérieurs : cl. 80 à 95, dont quelques mémoires concernent en fait des travaux extérieurs, sans doute les travaux supplémentaires)

Les travaux sont terminés en mars 1860.

Dans le devis des travaux intérieurs, on a noté qu'ils ne portent que sur le rez-de-chaussée, à l'exception du plafond du grand escalier.

Dans la plupart des pièces, il s'agit de restaurer les moulures et sculptures et passer « trois couches de peinture à l'huile et à deux tons », mais la couleur n'est pas précisée.

Les menuiseries du vestibule et de « divers salons » devront être modifiées : ces menuiseries étaient à petits bois sur la largeur des vantaux, il convient que toute la porte vitrée soit à glace, ainsi qu'il a déjà été fait pour diverses pièces ».

Les travaux de « peinture artistique » portent sur les plafonds du grand escalier, celui du salon doré, dorures et peintures et celui de la salle de bain. (on note qu'à cette époque la peinture du plafond de la salle de bain existe encore et qu'elle est restaurée).

Le remplacement du carrelage par des parquets en bois « de diverses couleurs » dans les pièces suivantes : salle à manger côté sud, salon de compagnie, galerie des tableaux et salon doré dit à la turque, salle des pas perdus, salle à manger côté nord, boudoir et salle de bain.

Dans les travaux de restauration extérieurs était prévue la restauration de la balustrade de la terrasse, ce qui a été fait mais, en outre, le bassin devant la terrasse a été réaménagé avec la mise en place de fontaine et jets d'eau : une fontaine surmontée d'un groupe sculpté⁷⁰ a été placée au centre sur la paroi arrière et deux griffons de part et d'autre du bassin. Cette création faisait partie des travaux d'embellissement du parc, réalisés en 1860, pour la venue du couple impérial à Marseille.

En 1861, des travaux sont envisagés sur le second étage du château pour créer deux salles afin d'y présenter les modèles des sculptures réalisées pour la nouvelle Bourse de Marseille, inaugurée le 10 septembre 1860 ainsi que d'autres objets d'art, propriété de la Ville de Marseille.

⁷⁰ BENOIT F. « Le Château Borély » dans *revue MARSEILLE*, 3^{ème} série, n° 51, janvier-mars 1963.

Le groupe, sculpté sur la maquette de Pierre Travaux, symbolise le percement de l'isthme de Suez et représente Marseille entre la Méditerranée et la mer Rouge. Les griffons de part et d'autre du bassin sont l'œuvre du sculpteur Lucien Chauvet (Pertuis, 1832 – vers 1900).

Devis du 18 février 1861 de l'architecte de la Ville, Monsieur Ferrié, accompagné d'une lettre expliquant le montant élevé des travaux, dû à des problèmes techniques.⁷¹ Commission des travaux n°2690. (voir « doc-023_devis-2eEtage-1861 »)

Ces travaux sont assez importants car il faut refaire non seulement les murs mais aussi les plafonds en lambris car ceux-ci prenaient appui sur les cloisons. Le carrelage est fait également par parties et avec des différences de niveau, de dimensions entre les carreaux, ce qui rend un raccord entre les pièces impossible.

Aucun autre document n'indique si ces travaux ont été exécutés, tout au moins à ce moment là.

Le 1^{er} avril 1863, Casimir Penon est nommé conservateur du Musée d'archéologie au château Borély.

Les collections d'archéologie sont transférées de l'ancienne chapelle du couvent des Bernardines où elles étaient hébergées avec celles des Beaux-arts, au château Borély et sont augmentées de la collection d'antiquités égyptiennes du Dr Clot-Bey, récemment acquise par la Ville en 1861 comme nous venons de le voir.

Etat des lieux des bâtiments :

- plans anciens⁷² dont on n'a que des copies ultérieures, qui doivent dater de l'époque des premiers travaux : (voir sur CD, « doc-ICO »)
 - plan du rez-de-chaussée, « copie du 4 juillet 1881 », (voir lco 18)
 - plan du 1^{er} étage, « copie, Marseille, le 4 juillet 1881, signé Vaisat » (voir lco 19)
 - plan des combles, « Etat actuel 1894 ». (voir lco 20)
 - plan des caves, 24 juillet 1889, (voir lco 21)
- Un autre plan de 1876⁷³, dessiné par Alfred Saurel, du rez-de-chaussée avec les différentes affectations des salles pour le musée d'Archéologie, (voir lco 22)
- Vue du château Borély en 1876, dessin de Alfred Saurel (voir lco 23)
- Photographies du château et du parc sous le Second Empire (voir CD-fichier ADBDR-Marseille, cl. 13 Fi 15 et 13 Fi 16), photos d'Aldolphe Terris, « Gds travaux de Marseille.

2 – TRAVAUX DE 1884 – 1885 : Installation du logement du conservateur-adjoint du musée d'archéologie dans une des ailes des dépendances du château Borély⁷⁴

Un 1^{er} devis estimatif des travaux à exécuter est établi le 10 novembre 1884 par l'Inspecteur des Bâtiments communaux et présenté par l'architecte adjoint de la Ville.

Dans le rapport joint, l'inspecteur indique que ces travaux sont projetés, à la demande du conservateur du Musée, pour servir de pied-à-terre à son adjoint Monsieur Augier qui réalise

⁷¹ AMM – 103 M 1. Le plan sur calque joint tombe en miettes et n'a pu être photographié.

⁷² AMM – 28 M 6 et DBABC-E – O 19. Le plan des caves se trouve uniquement à la DGABC-E.

⁷³ PENNON C.-J., SAUREL A. *Le Musée d'Archéologie de Marseille ...* op. cité.

⁷⁴ AMM – 103 M 1

pour la Ville des reproductions de monuments antiques. Il aurait ainsi son atelier sur place. Le conservateur a proposé de faire ce logement dans la partie restant disponible de l'aile gauche des dépendances du château, l'autre partie étant occupée par les jardiniers.

Un 2^{ème} devis, du 17 décembre 1884, est proposé qui est augmenté « de diverses réparations », un plan est joint. (voir pour devis et rapport « doc-024_devis-rap-1884-85 » et plans « doc-025_plans-1884-85 »).

En fait, cette aile de bâtiment est délabrée, notamment au niveau du plancher entre le rez-de-chaussée et le 1^{er} étage dont les poutres ont une portée de 8 mètres et sont peu résistantes.

Le nouveau projet prévoit donc, outre l'aménagement du nouveau logement, de refaire le plancher de toute l'aile et de créer un mur de refend dans la partie à aménager de manière à n'avoir qu'une portée de 4 mètres pour les poutres ; il prévoit en même temps la restauration complète de cette aile de bâtiment.

3 – TRAVAUX D'ENTRETIEN : 1889⁷⁵

Rapport de l'inspecteur des bâtiments communaux, du 16 avril 1889, indiquant et évaluant les travaux d'entretien à exécuter sur le château Borély, avec une 1^{ère} tranche de travaux urgents et une seconde moins urgente. (voir « doc-026_rap-devis-1889 », cl. 31 à 34)

Devis estimatif des travaux de réparation à effectuer, du 1^{er} mai 1889. (id. cl. 29 à 30)

Travaux effectués par l'Entreprise L. Emery pour la Ville de Marseille.

Facture n°83 - Ville de Marseille – Entretien des bâtiments communaux - Etat des travaux exécutés suivant les prescriptions de l'ordre de service N° 77 – Château Borély – du 15 au 22 juillet et du 16 au 19 août - concerne le Musée d'Archéologie. (id. cl. 20 à 23)

Résumé des travaux sur le bon pour signature, du 19 juin 1889 :

Maçonnerie : réparation toiture, vérification des cabinets, sondages, fermeture cour des cabinets, pose des soupiraux des caves, raccords d'enduits.

Menuiserie : divers dont une porte double plein cintre avec son dormant.

Serrurerie : 5 châssis en fil de fer maillé pour soupiraux, réparation ferrures croisées et persiennes.

Plomberie : réparation du campanile.

Peinture : rampes escalier d'honneur et de service, raccords des plafonds et des embrasures.

Blanchiment plafonds, vitrerie et peinture soupiraux. Détail pour rampe escalier d'honneur :

« Rampe escalier d'honneur, lessivée, poncée, peinte en vert foncé, au vernis en rechampis, de la dorure, et le tout au vernis copal une couche ... »

⁷⁵ AMM – 103 M 1

4 – TRAVAUX D'AMENAGEMENTS INTERIEURS POUR LE MUSEE ET INSTALLATION D'UNE SALLE ANNEXE DU MUSEE D'ARCHEOLOGIE DANS L'UN DES BATIMENTS ANNEXES, DU COTE DROIT : 1891 – 1892⁷⁶

1/ Confection de nouvelles vitrines et d'étagères pour le classement des objets d'archéologie au château Borély et divers travaux d'amélioration et de réparation.

Devis estimatif du 26 mars 1891, dressé par l'inspecteur des bâtiments communaux, approuvé par le Préfet le 29 juin.

Délibération du Conseil municipal du 12 mai 1891 qui approuve ces travaux.

Procès-verbal de réception des ouvrages exécutés, du 12 mars 1892.

On note, dans les appropriations nécessaires, la démolition d'une cheminée en marbre (lieu non précisé) et dans les travaux de réfection le passage de trois couches de peinture à l'huile sur « la menuiserie vieille » de la grande porte d'entrée (face extérieure) et la réparation des fermetures de diverses portes, le reste des travaux concerne uniquement la confection des vitrines.

2/ Installation d'une salle d'exposition dans l'aile droite des bâtiments annexes du château

Devis estimatif du 6 novembre 1891 avec deux plans, dressé par l'inspecteur des bâtiments communaux, J. Jullian, vu et présenté par l'architecte en chef de la ville, J. Huot., (voir « doc-027_devis-plans-PVrecep-1892-93 »)

Extrait des délibérations du Conseil municipal sous la présidence du maire, Félix Baret, séance du 8 mars 1892, dans laquelle le rapporteur de la Commission des travaux donne un résumé des travaux du projet :

Ils comprennent « l'établissement en sous-œuvre au bas du mur sur cour, d'un socle en pierre de Cassis ; le remplissage en maçonnerie des vides des portes des magasins du rez-de-chaussée et des fenêtres du logement du 1^{er} étage ; la suppression totale du 1^{er} étage, entraînant la démolition du plancher, des cloisons divisaires et des plafonds ; la reconstruction du plafond sur toute la surface, ce plafond avec encorbellement et moulures et architraves au plâtre blanc ; l'ouverture de 3 grandes fenêtres dans le mur postérieur semblables à celles du mur en façade, l'adaptation à la porte d'entrée et aux fenêtres en façade actuellement bouchées, de menuiseries ouvrantes et de persiennes ; la confection d'un tambour avec porte volante à 2 vantaux à placer à l'entrée de la salle, l'exhaussement du sol établi sur une couche de moellons posés à sec ; le carrelage en carreaux de grès de Septèmes placé sur une couche d'asphalte ; la réfection des enduits des faces intérieures et extérieures des murs, la peinture des faces extérieures des murs à la colle et à l'huile, enfin, la vérification et la réparation de la toiture et des cheneaux. »

Approbation du projet par le Préfet le 27 avril 1892.

Procès-verbal de réception des ouvrages exécutés, par l'entreprise Louis Emery, du 14 mars 1893.

⁷⁶ AMM – 4 T 51

C – LES TRAVAUX DU XX^e SIECLE

Après 1892, nous n'avons plus de documents sur des travaux effectués sur le château jusqu'en 1933, malgré un plan des combles, isolé, ou il est indiqué « Etat actuel – 1894 »⁷⁷

Au tournant du siècle, la municipalité semble avoir connu des difficultés financières car le nouveau conservateur du musée, Michel Clerc, dans un article⁷⁸ sur le musée archéologique, publié en 1901, évoque d'une part la réduction des crédits d'acquisition depuis 1892 et même leur arrêt total depuis deux ans, et d'autre part le transfert d'une collection d'estampes de la bibliothèque municipale qui ne pouvait les exposer, au musée d'archéologie, mais qui n'a pu encore être présentée au public « à cause de l'insuffisance des crédits ».

Michel Clair regrettant que les catalogues sur les objets conservés au musée ne contiennent pas d'illustrations, affirme sa volonté de vouloir y remédier.

Il s'attache déjà à faire publier en 1908, un album sur le château Borély⁷⁹, qui donne un état des lieux des bâtiments, des décorations intérieures et extérieures, du mobilier et des œuvres d'art qu'il contenait alors.

Il semble, dans l'état actuel des recherches, que pendant ce premier tiers du XX^e siècle, le château n'ait pas connu de travaux importants et peu d'entretien si l'on en juge par son état quelques années plus tard.

Dans le parc, deux autres exemples confirment cette impression, les deux pavillons à l'entrée du Jardin botanique, côté Bonneveine, sont en un état très dégradés, cette situation est signalée régulièrement à l'architecte de la Ville par le directeur des Plantations, de 1926 à 1936, il en est de même pour le Pavillon du Lac qui abrite la bibliothèque et les collections du Jardin botanique, mais aucun travaux ne se font⁸⁰.

1 – LES TRAVAUX DITS D'AMELIORATION 1933-1939

En 1933, le 15 juillet, Bruno Roberty est nommé conservateur du Musée d'archéologie pour succéder à Michel Clerc.

La même année, trois projets sont étudiés⁸¹ :

- La construction d'un escalier du 1^{er} au 2^e étage et création d'une salle d'exposition

⁷⁷ AMM – 28 M 6

⁷⁸ CLERC Michel « Le Musée Archéologique du Château Borély à Marseille » dans *Revue Internationale de l'enseignement*, 1901, p. 11. Il a succédé à C. J. Penon en 1895.

⁷⁹ *Monographie du Palais Borély à Marseille*, ... op. cité. Il fallut six à huit mois à Adolphe Lézer et son assistant pour mener à bien ce travail.

⁸⁰ AMM – 28 M 6

⁸¹ AMM – 103 M 1 et 28 M 6, et AD-BDR-Marseille – 4 T 51

Devis des travaux à exécuter du 15 janvier 1934, par l'architecte de la Ville J.M. Peyridier.

Plan : « Château Borély – construction d'un escalier du 1^{er} au 2^e étage et création d'une salle d'exposition », Marseille, le 3 octobre 1933 par l'architecte de la Ville J.M. Peyridier, architecte adjoint Dallest. (voir « doc-028_devis-plans-escal-1934-35 »).

Mais les dispositions de ce plan sont revues et un nouveau plan établi le 27 mai 1935 par l'architecte de la Ville.

- La création d'un logement pour le conservateur dans les communs du château, dans le bâtiment Est.

Devis estimatif des travaux à exécuter pour la transformation de l'annexe en appartement du conservateur, du 15 janvier 1934, par l'architecte en chef de la Ville.

Plan : « Parc Borély – Logement du conservateur à créer dans les communs du château », Marseille, le 1^{er} novembre 1933, l'architecte en chef de la ville, J.M. Peyridier. (voir « doc-029_rap-plans-bat-annexe-1934 »)

En 1934-35, est étudiée **l'installation du chauffage central**.

Devis du 30 janvier 1935 établi par R. Boissier ingénieur-conseil, expert, (non photographié car très technique sauf les « travaux accessoires » car ils concernent le bâti, cl.41)

Une série de 5 plans, n° 411 à 415, du 21 décembre 1934, donne un état des lieux à cette date du sous-sol au 2^{ème} étage. (voir « doc-030_plans-chauffage-1934-35 »).

En 1933, est aussi envisagé l'aménagement d'un jardin dans la cour d'honneur du château, Plan du 2 novembre 1933, signé de l'architecte en chef de la ville, J.M. Peyridier. Mais il n'y a pas de devis l'accompagnant et on n'a aucune preuve qu'il ait été réalisé. (voir « doc-031_plan jardin-cour-1933 »)

Sur l'exercice 1934 - Projet de travaux à faire par le service des Bâtiments communaux au Musée d'Archéologie « **Démolition et réfection du plancher et du plafond situé au-dessus de l'escalier central** »⁸².

Devis estimatif des travaux à exécuter, du 1^{er} février 1934. (voir « doc-032_devis-plancher-1934 »)

Le chef de service, architecte en chef de la ville, Peyridier, met en observation que ces travaux sont à inscrire à l'un des prochains budgets mais qu'aucune dépense ne sera engagée avant l'inscription des crédits nécessaires.

Dans le rapport du 1^{er} février 1934, joint au devis présenté à la commission des travaux, l'inspecteur et l'architecte en chef de la ville exposent que le plafond, situé au-dessus de l'escalier central se déroute et que le plancher du 2^{ème} étage est très sensiblement affaissé. Ils ont donc prévu un budget assez large à cause des difficultés d'exécution des travaux, il s'agit de refaire le plancher et consolider le plafond sans le démolir étant donné que celui-ci est revêtu d'un décor pictural.

D'après ce qui suit, les travaux ne paraissent pas avoir été réalisés.

⁸² AMM – 28 M 6

1935 - Un devis descriptif manuscrit, non signé, « **Des travaux de remise en état du château du Parc Borély** »⁸³ est établi, peut-être par l'architecte départemental des monuments historiques, Jacques Van Migom, non daté mais accompagné d'une lettre de l'architecte en chef de la ville au conservateur du musée d'archéologie du 23 janvier 1935, qui permet de le dater de fin 1934 ou début 1935. Il montre que le château a besoin d'importants travaux et que l'installation du chauffage n'a pas encore été entreprise. (voir « doc-033_devis-restaur-1935 »).

L'état sanitaire du bâtiment est décrit dans un rapport du 18 décembre 1935, rédigé par Henri Pacon à l'adresse du directeur général tendant à une proposition de classement au titre des monuments historiques du château, des communs, du jardin à la française et de la pinède.

« La masse du gros œuvre est en bon état de conservation. La pierre des balustres du couronnement est rongée par l'air de la mer voisine. .../... La couverture est faite de tuiles rondes vernissées, scellées. Elle paraît en assez bon état. Il n'en est pas de même des solins, engravures et feuilles de protection au droit des nombreuses pénétrations et des jouées de lucarnes. Tout est arraché. Les noues, les chéneaux badigeonnés de produits bitumineux, sont hors d'usage. Le recouvrement en zinc de la saillie de la corniche est arraché, les joints entre les pierres dégradés.

L'étage d'attique qui sert de logement au Conservateur et les pièces du comble viennent d'être remis en état de neuf. La charpente, enrobée de cloisons séparatives, n'a pu être examinée.

Des infiltrations se révèlent aux plafonds du premier étage. La peinture de Chaix est détériorée. Le mauvais état du chéneau et la disparition du recouvrement de la corniche sont cause de nombreuses infiltrations d'eau dans les murs de façade. L'enduit des ébrasements et tableaux d'ouverture de plusieurs baies tombe. Il est à craindre que derrière ces enduits les dégâts soient assez graves.

Le balcon en avant-corps est recouvert de feuilles de plomb. Le métal est plissé et fendu. Les infiltrations d'eau ont fait se détacher des fragments de la pierre des claveaux des baies situées au dessous. Ces détériorations paraissent récentes.

A l'intérieur, des murs de refends et des plafonds présentent des crevasses. A première vue elles semblent devoir être attribuées aux procédés de construction, particulièrement à l'emploi de lattis de roseaux pour les plafonds.

Le sol est recouvert de carreaux de terre cuite hexagonaux très usagés.

Résumé : Il faudrait procéder à une révision générale de la couverture en tuiles. A la réfection totale de tous les chéneaux, noues, solins, sorties de lucarnes et souches. Recouvrir la saillie de la corniche.

Faire le ravalement des façades.

Examiner l'état du plancher haut du premier étage.

⁸³ AMM – 28 M 6

Dépouiller les ébrasements et tableaux d'ouverture des fenêtres des plâtres abîmés pour examiner la maçonnerie.

Réparer ou remplacer toutes les fenêtres et persiennes en mauvais état.

Refaire l'installation électrique en observant les règlements sur la sécurité.

Face à l'entrée du château est une grande cour de forme carrée entourée sur 3 côtés de hauts murs avec pilastres en pierre et panneaux enduits. Le mur opposé au château est percé d'un grand portail en pierre. Les enduits sont partiellement tombés, la maçonnerie de remplissage, cailloux et mortier, est rongée par l'air salin. Deux pavillons sans étages encadrent cette cour ; Derrière celui de gauche (en regardant le portail) est une cour entourée de murs avec, au fond, une grande niche plate encadrée de pierre. La toiture de ce pavillon est en mauvais état, la cour à l'état d'abandon.

Le pavillon de droite est occupé par un jardinier-chef de la Ville.... ».

Le rapporteur de la proposition de classement devant la Commission des monuments historiques, Henri Nodet, après avoir longuement décrit le caractère exceptionnel de cette demeure en Provence, conclut que :

« On a l'impression que la Ville de Marseille a négligé pendant assez longtemps l'entretien de cette demeure : toutefois la lecture du rapport de Monsieur Henri Pacon, en date du 18 XII 1935, amène à penser que les dégâts signalés proviennent uniquement des infiltrations d'eaux pluviales dans les toitures basses, les chéneaux et les revêtements de corniches.

La couverture du second étage a été restaurée récemment. Ce qui reste à remettre en état est affaire de méthode et d'esprit de suite ».

Il proposa donc « le classement du château Borély, de la cour d'honneur des parterres et miroirs d'eau bien qu'ils aient été modernisés et de deux grandes allées de platanes qui datent de l'origine⁸⁴ ». La Commission vota pour le classement.

La Commission Départementale des Monuments Naturels et des Sites, dans sa séance du 27 mai 1936 se prononça également pour le classement.

La Ville très honorée de cette proposition était d'autant plus prête à l'accepter qu'elle y voyait la possibilité d'obtenir de l'Etat le concours nécessaire à la restauration urgente du monument. Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal de la ville de Marseille, séance du 10 juillet 1936, approuvant le classement⁸⁵.

L'arrêté de classement du château Borély fut signé le 21 septembre 1936.

Immédiatement après l'architecte des monuments historiques, Jules Formigé, dressa un premier devis pour les travaux les plus urgents.

⁸⁴ En fait il s'avère probable que ces allées de platanes ne datent pas tout à fait de l'origine mais peut-être seulement de l'époque des Panisse-Passis ou, au plus tard, de l'aménagement du parc en 1860.

⁸⁵ AMM – 28 M 6 et AD-BDR-Marseille – 4 T 51

1936 – Le devis descriptif et estimatif des travaux de « Remise en état des chéneaux de couverture, menuiseries et parties de balustrades »⁸⁶, du 11 novembre 1936, établi par Jules Formigé, dont le montant a été révisé le 21 avril 1937, est approuvé par le directeur des Beaux-arts, le 15 mai 1937. (voir « doc-034_devis-rap-couvert-1936-37 »). Il est transmis au Maire par le Préfet, le 4 juin 1937, pour savoir si la Ville prendra à sa charge le fonds de concours restant.

La correspondance entre le conservateur du musée d'archéologie, Bruno Roberty, l'adjoint au Maire délégué aux Beaux-arts et l'architecte en chef de la ville, montrent que les travaux ne sont pas entamés et que l'état de dégradation du château s'accroît :

- Lettre du 22 juin 1937, du conservateur du Musée d'Archéologie, Bruno Roberty, à l'Adjoint délégué aux Beaux-Arts de la Ville pour lui signaler le danger pour les visiteurs, qui résulte de l'état de dégradation du château :

« des pierres de la corniche de la façade principale du Musée d'Archéologie viennent de se détacher risquant de blesser des promeneurs. D'autre part nous avons dû enlever un volet de cette même façade qui menaçait de s'abattre. »

Il rappelle que « les diagnostics qui ont été faits, ont révélé une véritable ruine des pierres et du ciment, le fléchissement des poutres, le mauvais état général de la toiture. J'ajoute que l'installation électrique actuelle est un danger permanent pour le Musée ».

Il souligne qu'« aucune réparation sérieuse n'a été entreprise bien que les services compétents aient été d'accord sur l'urgence et l'utilité des travaux à réaliser ».

Le 23 juin 1937, lettre de l'adjoint au Maire délégué aux Beaux-arts à l'architecte en chef de la Ville, M. Peyridier, pour que des mesures très urgentes soient prises pour remédier à cet état de choses.

Mais il semble que la Ville ait des difficultés à se procurer les crédits nécessaires.

Les travaux sont en attente et l'état du château se dégrade encore.

Par lettre du 22 février 1939, du conseiller délégué aux finances de la ville, M. Van Migom est informé qu'il peut faire commencer les travaux, tous les financements étant en place.

Le 28 avril 1939, M. Roberty avertit l'Administrateur extraordinaire de la ville qu'un morceau de plâtre de deux kilos, provenant du plafond de la salle 108 s'est détaché. Cette salle contenant les collections de bronzes antiques est fermée au public.

Le 10 mai 39, une note de l'architecte en chef de la ville explique que cette chute de plâtre est la conséquence du mauvais état des toitures et chéneaux et qu'il convient donc de hâter l'exécution des travaux prévus, la ville ayant alors trouvé le financement nécessaire à sa participation.

Les travaux débutent le 21 août 1939 mais la mobilisation générale ayant tout arrêté, ils reprennent en novembre 40, Jacques Van Migom établit alors un nouveau devis et les travaux se poursuivent en 1941 et jusqu'à fin 1942.

⁸⁶ AMM – 28 M 6 et MAP – 0081/013/0269/01.

Le décompte des mémoires travaux de 1939-40 pour la maçonnerie concerne les travaux sur toiture du château pour permettre l'établissement de l'assise d'un nouveau chéneau et la réfection de la toiture, et ceux de zinguerie, la réfection de la couverture du fronton sud où le vieux plomb est remplacé par du zinc.

2 – LA RESTAURATION EXTERIEURE ET INTERIEURE DU CHATEAU ET DE SES ANNEXES : 1940 - 1953

1/ La période de la guerre 1940-45

Nouveau « **Projet de restauration et de conservation du Château Borely - Musée d'Archéologie Marseille**⁸⁷ établi par Jacques Van Migom, architecte départemental des monuments historiques.

Le dossier comprend : 1 rapport du 13 novembre 1940, 1 devis descriptif et estimatif du 13 novembre 1940, 18 photographies, 2 plans rez-de-chaussée et 1^{er} étage pour la réfection de l'installation électrique, plus un programme de travaux à réaliser ultérieurement concernant la restauration de la cour d'honneur : devis descriptif et estimatif, du 13 novembre 1940 avec 4 photographies.

Ces devis transmis à l'administration des Beaux-arts sont contrôlés et repris par Jules Formigé, le 6 décembre 1940. A part une légère révision de prix sur le premier devis, ils sont repris intégralement (voir « doc-035_devis-restaur-generale-12-1940 » et « doc-036_devis-courHonneur-12-1940 »), les photos et plans sont ceux transmis par J. Van Migom (« doc-037_photos-plans-11-1940 »). Les rapports de l'architecte en chef pour la restauration générale et celui de l'Inspecteur général, Monsieur Collin pour la cour d'honneur, soulignent l'urgence de ces travaux.

Le programme du premier devis comprend deux parties : la 1^{ère} partie traite de la restauration du gros-œuvre, la seconde de la réfection des intérieurs et décoration et restauration des plafonds peints.

1^{ère} partie

Chapitre I : « Travaux de maçonnerie et couverture » concerne le château.

Chapitre II : « Maçonnerie et couverture » concerne la remise en état de la balustrade autour du terre-plein du bassin.

Chapitre III : « Menuiserie » concerne les croisées et persiennes.

Chapitre IV – « Serrurerie » a trait aux croisées et persiennes.

⁸⁷ AMM – 58 R 4 et MAP - 0081/013/0269/01, le devis de J. Formigé pour la restauration de la cour d'Honneur n'étant pas dans le dossier nous donnons celui de J. Van Migom mais qui est identique car exactement de la même somme.

Chapitre V : « Plomberie, zinguerie » concerne le château pour la modification des descentes du pignon nord, et les chéneaux des deux pavillons annexes.

Chapitre VI : « Peinture » de toutes les menuiseries.

Chapitre VII : « Réfection de l'éclairage électrique »

La 2^{ème} partie comprend la « Restauration des intérieurs. Réfection en tout ou partie des enduits et peinture. Restauration des plafonds et panneaux peints. »

L'autorisation d'entreprendre les travaux est du 30 mai 1941 pour une exécution partielle des travaux, ceux de la première partie.

Les engagements des dépenses sur l'exercice 1941, chapitre C, sont du 20 mai, du 10 juin du 28 juillet 1941, du 27 avril 1942 puis après une interruption reprennent sur l'exercice 1948 le 21 mai.

Une lettre du conservateur du musée à l'Administrateur extraordinaire⁸⁸ de la Ville de Marseille, du 25 avril 1941, indique que les travaux de réparation vont commencer incessamment et qu'il a besoin des locaux annexes pour servir d'entrepôts. Sa description nous donne un aperçu de l'utilisation de ces locaux à cette date⁸⁹ :

« Ces locaux sont constitués :

1°- Ceux de l'Est : a) par l'annexe du Musée ;

b) par des hangars, une cour et un petit bâtiment, affectés au Service des Plantations et dans lesquels se trouvaient des appareils (bois, fer, etc... de peu de valeur.

2°- Ceux de l'Ouest : a) par le logement de M. Roubaud, employé au service des Plantations récemment mis à la retraite et qui doit rendre ces locaux d'ici peu ;

b) par une grande écurie vide, parfaitement close ».

Cette description est à mettre en relation avec les plans mentionnés ci-dessous en doc-39.

Dans les mémoires travaux qui sont conformes au devis, on relève que la pierre demandée qui pouvait être d'Opède, de la Couronne ou analogue, est remplacée par de la pierre de Beaucaire. (mémoire entreprise Vivian exercice 1941).

En 1942, les travaux de maçonnerie portent sur la restauration de la façade principale de l'annexe ouest et sur le château où se poursuivent aussi les travaux de menuiserie, serrurerie, installation électrique et peinture générale.

1^{er} mars 1942, nomination de Fernand Benoît comme conservateur du musée d'archéologie en remplacement de Bruno Roberty.

⁸⁸ A fait fonction de Maire pendant la guerre.

⁸⁹ AD-BDR-Marseille – 4 T 51

Mars à mai 1942 : Correspondance et notes de Fernand Benoît sur son programme d'installation et d'extension des collections du musée Borély⁹⁰. (voir « doc-038_projet-extension-musee-1942 »)

A cette époque, le service des Beaux-arts de la Ville cherche à trouver une affectation à l'ancienne cathédrale de la Major. Fernand Benoît propose d'en faire un musée d'art religieux (période moderne) où pourraient être transférés un certain nombre d'œuvres de Borély, et de garder à Borély le musée d'art chrétien (antique) qui serait installé dans une partie de l'aile Est où se trouvera le musée lapidaire régional avec ses trois galeries de préhistoire et de protohistoire (Roquepertuse), d'art gallo-romain et d'art chrétien.

Dans l'aile ouest, prendrait place le « centre de documentation régionale (Xe circonscription Provence) qui serait le dépôt de fouilles, le laboratoire et le centre d'études où seraient formés assistant, chefs de chantier et ouvriers spécialisés.

Son projet est accepté par le directeur des Beaux-arts.

Dans cet objectif, il souhaite hâter la construction des deux bâtiments non encore faits de l'aile Est (antiquités gallo-romaine et préhistoire) et faire prévoir l'aménagement de l'aile ouest. Il demande l'autorisation de faire transporter tous les fragments qui encombrant les salles du château dans la salle du musée d'art chrétien de l'aile Est qui serait fermée à clef.

Les autres objets fragiles seraient déposés dans une pièce du château également fermée à clef.

Il pense que si l'architecte fait avancer rapidement les travaux de réfection des peintures, fenêtres et persiennes dont les dépenses sont engagées, le musée pourra ouvrir dans un avenir assez proche.

Trois plans concernant les communs⁹¹ : (voir « doc-039_plans-cour-bat-annexes-1940-42 »)
-plan encre mauve sans date, « Bassins, communs, aile Est », paraît être un état des lieux vers 1940,

-calque reprenant le précédent, aile droite rez-de-chaussée, aile gauche rez-de-chaussée et 1^{er} étage,

-plan « Château Borély, Marseille, communs aile Est. Projet de Musée » ech. 0,01 c. p/m., dressé le 25 juin 1942 par J.A. Gibert.

Plus une série de trois plans du 20 mai 1942; de Jules Formigé « Communs aile Est - Projet de Musée »⁹², (cl. 61 à 63).

Les événements allaient donner un tour différent aux projets de Fernand Benoît.

Fin 1942, les troupes allemandes envahissent la zone sud.

Depuis 1942, les travaux de restauration intérieure ont débuté, réalisés par G. Chauffrey, avec la restauration des peintures, du grand escalier d'honneur, de la cage d'escalier, du

⁹⁰ AMM – 58 R 4

⁹¹ AD-BDR-MARSEILLE – 4 T 51

⁹² MAP – planothèque n° 98/39/68655(1), (2) et (3).

palier du 1^{er} étage, du salon « à vitrines » sans doute la bibliothèque⁹³. (voir « doc-040_restaur-peintures-1942 »)

Le 7 novembre 1942, une inondation cause des dommages importants sur la peinture du plafond du grand escalier dont la restauration venait juste d'être achevée.

L'inondation résulte du manque de précautions prises lors du déménagement de l'ancien conservateur, M. Roberty. Les appareils sanitaires ont été enlevés de la salle de bain mais les tuyaux n'ont pas été suffisamment matés et de plus les robinets du lavabo étaient restés ouverts. En fait, l'alimentation d'eau avait été coupée par la ville pour des travaux dans le secteur et lorsqu'elle a été rétablie l'eau s'est répandue.

Monsieur Formigé a donné l'ordre au plombier de boucher soigneusement les tuyaux et a envoyé son rapport à l'administration des Beaux-arts pour suite à donner.

Le 15 février 43, l'administration l'a informé que les dégâts causés par l'inondation pourront être réparés et travaux entrepris dès que l'état des plâtres et peintures du plafond du grand escalier le permettra. Il devra dresser un devis relatif à ces travaux.

Ils sont déjà estimés à minima à 40 000 francs par le restaurateur sans tenir compte des éventuels dégâts non apparents.

Dans une note du 14 mai 43, signée Jean Verdier, il est précisé qu'on ne peut entreprendre le travail pour le moment et on ne sait quand cela sera possible, et que d'autre part la responsabilité des dégâts incombe à la Ville du fait de la négligence commise, donc ce devis peut lui être transmis mais sans prévoir de participation de l'Etat.

Compte tenu des événements qui suivirent, la restauration ne put être faite.

Au début de l'arrivée des troupes d'occupation fin 42, un accord était intervenu pour avec les autorités allemande pour que les musées ne soient pas réquisitionnés. Le cas du musée Borély était un peu particulier car situé au milieu d'un parc que les allemands avaient transformé en camp. L'officier commandant le camp avait demandé à disposer de deux pièces pour lui et ses ordonnances et satisfaction lui avait été donnée.

Les collections du musée avaient été évacuées en partie, restaient quelques objets et les pièces lourdes. Les travaux avaient été stoppés dès l'installation du camp.

Mais, à partir du **27 novembre 1943, le musée d'archéologie fut réquisitionné** complètement par les autorités allemandes (lettre du 20 décembre 1943, du chef de service des Beaux-arts à l'ingénieur en chef du service de la Gérance des Biens communaux) contrairement aux précédents accords.

Un état des lieux fut dressé le 14 janvier 1944⁹⁴ et son rapport signé par l'architecte en chef de la ville et le chef du service des Beaux-arts, le 17 janvier. (voir « doc-041_etat-lieux-1944 »)

Des dispositions furent prises pour évacuer dans un très court délai les derniers objets transportables, quant aux pièces lourdes, elles furent entreposées dans l'annexe Est où se trouvaient déjà d'autres pièces lourdes ensevelies sous une couche de terre pour les protéger.

⁹³ MAP - 0081/013/0269/01

⁹⁴ AMM - 103 M 2.

Des dégâts furent commis pendant l'occupation : une partie de la balustrade récemment restaurée fut démolie⁹⁵ et une partie de l'annexe ouest fut endommagée par un début d'incendie provoqué par un feu de cheminée dans les combles (30 décembre 1942).

Lettre de F. Benoît au Ministre pour l'avertir que les troupes d'occupation qui occupent les annexes du château Borély, « ont provoqué un incendie qui a endommagé une partie de l'annexe Ouest (pavillon du jardinier). Elles ont enlevé les portes et fenêtres de l'annexe Est pour en faire du feu et ont défoncé les portes provisoires que j'avais fait placer au Pavillon de l'annexe Est (futur Musée d'art chrétien) servant actuellement de dépôt du Musée Lapidaire. »

Il demande à ce que ces deux portes soient murées en attendant la confection des portails.

Il rappelle « le grave danger » que constitue la présence permanente des troupes d'opérations dans ces annexes et dans la cour d'Honneur.

Après la Libération, le château fut encore occupé par un goum marocain.

Suite aux demandes convergentes de l'Inspecteur régional des sites qui s'inquiétait de la bonne conservation de l'édifice, de la direction des musées qui voulait que soit récupéré le matériel déposé dans des caisses, du conservateur Fernand Benoît qui voulait pouvoir y déposer les objets provenant des fouilles de Marseille, pour demander le départ de ces troupes, le musée fut évacué durant l'été 1945 et il reprit son ancienne affectation.

2/ L'après-guerre 1946-1953

Après la fin de la guerre, la reprise des travaux se fit difficilement faute de moyen financiers car les crédits furent affectés en priorité à la reconstruction de logements et d'équipements de première nécessité. De plus, les matériaux étaient rares en raison de la forte demande et des usines détruites ou à remettre en état de production.

Annexe ouest : travaux pour l'installation du logement du Conservateur du musée

10 juillet 1946 : lettre du Préfet administrateur de la Ville de Marseille à M. Formigé, inspecteur général des monuments historiques au sujet de la restauration du château Borély, pour lui demander de revoir son programme de restauration et de transférer pour des raisons de sécurité, le logement du Conservateur du musée qui se trouve toujours au 2^{ème} étage du château, dans l'annexe gauche (côté ouest de la cour d'honneur) qui a été partiellement incendiée par les troupes allemandes, et pour cela de faire établir un devis complémentaire pour la remise en état et la transformation de cette annexe.

Il ajoute que cette réalisation, en libérant des espaces dans le château, permettra de créer des réserves, des salles de travail etc...

⁹⁵ MAP - 0081/013/0269/01, (lettre de Jules Formigé du 27 juillet 1943 au secrétaire général du Ministère des Beaux-Arts)

Plan - Ville de Marseille – Château Borély – Appartement du Conservateur – Bâtiment aile gauche – non daté. (voir « doc-042a_plans-logement-bat-Ouest » dans dossier « Documents3 »)

Le projet est accepté par le Ministère de l'Education nationale, direction de l'architecture, le 5 septembre 46. Mais le Préfet administrateur de la ville informe l'architecte en chef de la ville que la réponse au devis présenté au service des monuments historique pouvant être assez longue, Monsieur Van Migom, autorise les services de la ville à entreprendre déjà l'aménagement de 3 pièces en vue du logement du Conservateur.

Un nouveau devis de « Remise en état de l'annexe du château pour le logement du conservateur »⁹⁶ est été établi le 2 juin 1947 avec un rapport de Paul Colas, le nouvel architecte en chef qui prévoit, étant donné l'urgence des travaux, seulement l'aménagement de l'étage.

« Au 1^{er} étage de ce bâtiment se trouve une série de pièces qui peuvent être rapidement aménagées. Les travaux consistent en une remise en état d'une partie de couverture qui a été brûlée pendant l'occupation allemande, et mise provisoirement hors d'eau, la modification de quelques cloisons, divers travaux de plomberie, et d'électricité, et un badigeon général à la colle sur murs et plafonds. »

Des crédits d'urgence sont engagés sur l'exercice 47. La réparation de la toiture est effectuée sur les crédits d'entretien de l'exercice 48.

A défaut du devis non retrouvé, nous donnons les mémoires travaux de l'entreprise Vivian qui, au travers des démolitions nous renseignent sur l'état antérieur. (voir « doc-042b_rap-mémoires-1947-48 »)

Reprise de la restauration générale du château, des annexes et de la cour d'Honneur

Dans le même temps, les travaux reprennent pour réparer les dégâts dus à la guerre.

En 1946, Monsieur Van Migom avait fait réparer les portes et fenêtres au rez-de-chaussée pour assurer la clôture du château mais faute de crédits le 1^{er} étage restait à faire.

Le Préfet demande au directeur général de l'Architecture de mettre les crédits nécessaires à dispositions de M. Van Migom afin que les collections puissent être mises à l'abri et que la clôture du château soit définitivement achevée⁹⁷.

Le directeur de l'Architecture fait savoir que la révision du devis initial est en cours et doit être contrôlé avant approbation et que, dès que le document sera approuvé, Paul Colas prendra les dispositions nécessaires pour assurer la mise hors d'eau du château en priorité.

« Devis descriptif et estimatif (réajustement des parties à exécuter du devis du 6 décembre 1940) des travaux à exécuter en vue de la restauration du bâtiment principal, de la cour

⁹⁶ AD-BDR-Aix - 1615 W 256

⁹⁷ MAP - 0081/013/0269/01 - Lettre du 30 octobre 1946 et réponse du 27 novembre 1946.

d'honneur, des balustres des terrasses, des menuiseries, de la plomberie et de la décoration intérieure du Château Borély »⁹⁸. Etabli par Paul Colas le 16 juin 1947 et approuvé le 15 juillet 1947. (voir « doc-043_restaur-generale-1947 »)

Un devis 373ter/41 de Paul Colas, du 16 juin 1947, est approuvé le 15 juillet également.

Il reprend le chapitre Ier du devis général.

Travaux de maçonnerie et couverture font l'objet d'un avenant avec l'entreprise Vivian et les travaux de serrurerie avec l'entreprise Biancheri.

Un autre devis de Paul Colas du 15 juin 1947, pour « travaux en vue de l'achèvement de la restauration des ensembles architecturaux décoratifs (cour d'honneur) », prévoit pour la maçonnerie, la reprise des murs de la cour d'honneur et du pavillon Est, sur le pavillon ouest la modification des chéneaux, et pour la menuiserie, la fourniture et pose de trois grandes portes monumentales en noyer « à reconstituer suivant dessins anciens » et y compris toutes éléments de serrurerie. (voir « doc-044_devis-courHonneur-1947 »)

Pendant le même temps, des entreprises sont consultées pour la **restauration des décors intérieurs**.

Devis du 29 avril 1947 de G. Chauffrey, de Paris, restaurateur de tableaux agréé des Musées Nationaux, pour « la remise en état des peintures murales et tableaux décorant le château Borély à Marseille »⁹⁹. (voir « doc-045_devis-Chauffrey-1947 »)

Le 10 avril 1948, Fernand Benoît, conservateur du musée et directeur régional des Antiquités, écrit au directeur de l'Architecture, pour lui signaler l'urgence qu'il y a à exécuter un programme de travaux minimum pour installer provisoirement et temporairement quelques salles d'archéologie dans le château car un programme d'aménagement du musée de « Synthèse » était prévu par la Direction des Musées au musée Longchamp mais outre le fait qu'il nécessitera de grands travaux qui dureront longtemps, la Commission des Finances de la Ville vient d'en rejeter l'exécution faute de crédits disponibles ... en revanche, cette Commission a accepté l'inscription au budget d'un important crédit complémentaire pour la présentation des collections archéologiques et l'aménagement demandé et, faute de local, ces crédits, s'ils ne sont pas employés en 1948, risquent d'être perdus, d'où l'urgence d'aménager des salles dans le château Borély qui pourra faire office de Musée provisoire d'Archéologie.

Le 14 mai 1948, le directeur de l'Architecture¹⁰⁰ fait savoir à Paul Colas, au sujet du devis 373/ter, que suite à la visite de la délégation de la Commission supérieure des monuments historiques au château Borély et à l'avis qu'elle a donné, il devra limiter les travaux aux opérations suivantes :

- Hall d'entrée décapage, raccords
- Salle I lessivage en conservation, raccords

⁹⁸ MAP - 0081/013/0269/01

⁹⁹ AD-BDR-Aix - 1615 W 263

¹⁰⁰ MAP - 0081/013/0269/01

Salle II	peinture du plafond, lessivage corniche, lambris, portes, raccords. Peinture des murs
Salle III	même programme que salle II
Salle IV	dépoussiérage, raccords
Salle V et VI	comme salle II.

Ces travaux devront être commencés par le rez-de-chaussée, le 1^{er} étage venant en seconde urgence.

Il lui demande par ailleurs d'examiner si la pose de papier peint ne serait pas préférable aux peintures là où elles sont prévues.

Enfin, la remise en état des menuiseries devra être effectuée avec la serrurerie, quincaillerie et vitrerie y afférant.

Des photos de Paul Colas, sans date mais probablement avant les travaux de restauration permet de voir les pièces concernées par le devis. (voir « doc-46_photos-Colas-1947648 »)

Dans une lettre adressée à Monsieur Carmine, du 5 octobre 48, Paul Colas donne des indications très précises sur l'exécution des travaux pour le vestibule et les murs de la montée du grand escalier et du plafond. (voir dans « doc-46 » avec les photos)

Mémoires des travaux de restauration intérieure¹⁰¹ :

Entreprise CARMINE : ouvrages de plâtrerie, peinture, décoration

- 1^{er} mémoire, n° 2630, du 31 décembre 1948, travaux exécutés pendant le 4^{ème} trimestre 1948, visé par l'architecte ordinaire, J. Van Migom, le 31 décembre 1948, et par l'architecte en chef des MH, Paul Colas, le 20 avril 1949, (voir « doc-047a-memoire-Carmine-XII-1948 »)

- 2^{ème} mémoire, n° 2654, du 18 février 1949, travaux exécutés courant janvier 1949, + attachement n°2, visé par J. Van Migom, le 20 octobre 1949 et par Paul Colas, le 22 mars 1950, (voir « doc-047b_memoire-Carmine-II-1949 »).

- 3^{ème} mémoire, n° 2673, du 26 avril 49, peinture, travaux exécutés courant janvier-février 1949, visé par J. Van Migom, le 12 octobre 49 et visé par Paul Colas, le 22 mars 1950. (voir « doc-047c_memoire-Carmine-IV-1949 »)

- 4^{ème} et dernier mémoire, du 16 février 1950, peinture, travaux exécutés pendant le mois de mars 1949, signé par l'architecte certifiant l'exécution et la réception des travaux, le 20 février 1950, J. Van Migom, (voir « doc-047d_memoire-Carmine-II-1950 »)

Pendant ce temps les travaux de restauration sur le château continuent suivant les devis, avec :

Entreprise VIVIAN pour maçonnerie et divers

Entreprise GEMY pour menuiserie, réparation des portes et fenêtres.

Entreprise BIANCHERI pour serrurerie sur les portes et fenêtres du château.

¹⁰¹ MAP - 0081/013/0269/01

En mai 1949, les services de la Mairie soumettent au service des monuments historiques un projet pour l'éclairage du rez-de-chaussée par des lustres en staff mais ils ne sont pas approuvés car ils ne conviennent pas.

Dans son avis du 4 mai 1949, l'inspecteur général Chauvel estime que « Monsieur Colas devrait guider le choix des intéressés afin de ne pas altérer la restauration qu'il a dirigée. C'est le rôle du maître d'œuvre ».

Une planche de croquis de lustres existe dans les archives plans de la médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine mais sans date, ni signature, on ne peut savoir s'il s'agit de croquis dus à Paul Colas (voir dans dossier « Doc-ICO » « MAP-68658 »).

Le 8 avril 1950 un rapport de Louis-Philippe May, conservateur des monuments historiques, au sujet des compétences des trois administrations différentes qui sont intéressées à l'aménagement et à la conservation du Château Borély et dont il faut fixer les limites, est adressé à la direction de l'Architecture. Il nous permet de connaître l'avancement des travaux, le programme prévu et accessoirement la position du service des monuments historiques sur le programme :

« La Ville de Marseille a décidé de se réserver le rez-de-chaussée comme salles de réception et d'apparat dont elle a indiscutablement besoin. A l'heure actuelle, les réparations et les restaurations partielles qui étaient nécessaires par suite des dommages de guerre sont achevées et la Direction de l'Architecture peut considérer sa tâche comme terminée dans cette partie de l'édifice.

Au premier étage, le conservateur du Musée Borély prévoit l'installation d'un musée de mobilier sans qu'aucune transformation intérieure puisse soulever de difficultés de la part du service. Quant au programme muséographique qui gouverne cette présentation, il ne nous appartient pas de le juger, sous la réserve que le projet de rétablir l'ancienne chambre à coucher de Borély avec ses tentures de Pondichéry, dont une partie est irrémédiablement détruite par usure et par faits de guerre, ne saurait être approuvé : cette restauration dont le principe même est discutable et qui paraît même irréalisable techniquement faute de tentures comparables aux tentures originales, conduirait à une dépense importante qu'il serait difficile de justifier.

Le plein contrôle de la Direction de l'Architecture jouera sur les salles qui sont situées au même premier étage, où le conservateur propose de présenter – et je l'approuve – les objets provenant des fouilles de Marseille. Cette disposition n'entraînera non plus aucune modification d'ordre architectural.

L'intervention du service à cet étage apparaît à l'heure actuelle comme devant jouer exclusivement dans la réfection des menuiseries des fenêtres, en écartant tout projet de substitution de petits carreaux à des grands, qui n'a aucun caractère d'urgence, et à la restauration des peintures murales qui peuvent très souvent être rajeunies par des enduits à la colle relativement peu coûteux. J'estime qu'en ce domaine les suggestions du Conservateur pourront être prises très utilement en considération, à l'exception des salles I – V où il ne s'agit plus de restituer à cet étage des appartements d'apparat, mais d'aménager des salles de musée sobres et nettes.

Le fonds le plus important des collections lapidaires doit être présenté au public, et cette opération est relativement avancée grâce à la diligence de Monsieur Benoît, dans les

anciens communs du Château, situés à droit et à gauche du grand portail. En réalité il s'agit là d'un bâtiment classé comme annexe du Château, mais qui n'offre en soi aucun intérêt architectural véritable et il serait plus logique que non seulement la Ville de Marseille participe à la dépense occasionnée par ces travaux, mais la Direction des Musées de France. Il s'agit en effet de construire une véritable salle de Musée dont la nécessité n'est pas discutable, mais dont le financement ne découle pas impérativement pour la Direction de l'architecture de la législation protectrice des monuments historiques. Le programme de cet aménagement relevant de la compétence des Musées de France, il n'est pas douteux que dans cette zone du Château Borély la Direction de l'Architecture n'apparaît que comme l'exécutrice des travaux, et elle pourrait avoir le désir légitime d'en partager la charge ... »¹⁰²

Aménagement du Musée lapidaire

Pendant les travaux de restauration, Fernand Benoît tente de faire avancer son projet de Musée lapidaire pour réaliser son programme muséographique¹⁰³.

Il est d'autant plus important de terminer l'aménagement des locaux de l'annexe Est que des salles du rez-de-chaussée du château étant presque terminées, le musée pourrait ouvrir, partiellement, à la visite au début de l'été.

Or ces salles sont encombrées de pièces lourdes qui ne pourront être débarrassées qu'à mesure que seront ouvertes des salles au rez-de-chaussée de l'annexe Est.

Les locaux de cette annexe ont déjà été restaurés en partie pendant la guerre, il s'agit donc d'achever cette restauration.

Le 11 mai 1950, Fernand Benoît, dans une lettre à Monsieur May, déplore toujours la stagnation des travaux à l'intérieur du Château mais surtout de l'annexe du Musée.

Celui-ci appuie sa demande auprès de la Direction de l'Architecture en insistant sur le caractère urgent de ces travaux d'aménagement.

Un devis descriptif et estimatif de « **Restauration de l'annexe Est en vue d'abriter le Musée Lapidaire** » n° 639/50¹⁰⁴ de 4 271 259 frs, est établi par Paul Colas, le 13 juin 1950, accompagné de son rapport. Avis de l'Inspecteur général Albert Chauvel du 27 juin 1950.

Le devis est approuvé le 5 septembre 1950 après réajustement. (voir « doc-048a_devis-rap-annexe-Est-1950 »)

Documents techniques : attachement joint au mémoire n° 4, remis par l'entreprise Vivian, juin 1952, représentant différents modèles de dallage à la mode antique, (voir « doc-048b_plans-1950-52 »)

Plans d'aménagement pour les cours du musée, janvier 1951, dessinés par le service d'Architecture de la Ville et envoyés par le Maire à Paul Colas, comme avant-projet.

¹⁰² AD-BDR-Aix - 1615 W 256

¹⁰³ Lettre du 7 février 1949 à M. le Directeur de l'Architecture où il précise le degré d'urgence des travaux de restauration.

¹⁰⁴ MAP - 0081/13/0051/269

Les travaux ont été réalisés entre novembre 1951 et janvier 1953.

Le 15 janvier 1953 : lettre du Maire de Marseille à Paul Colas, (les travaux sont en cours d'achèvement) qui a fait un certain nombre de suggestions pour achever les travaux entrepris.

- Il sera tenu compte de la création « d'un miroir d'eau »
- De prévoir le remplacement de la grille entre la cour d'honneur et la partie des communs transformée en musée lapidaire par un portail à claire-voie, dimensions à définir.
- Cela permettra ensuite d'établir un portail identique pour clôturer la cour symétrique où se trouve le logement du conservateur.

Le Maire propose d'en faire dessiner le modèle par les services de l'architecture de la ville, et si celui-ci reçoit son agrément, le portail pourrait être exécuté par le service des Ateliers de la ville sur ses propres fournitures.

Le 27 mars 1953, le Musée lapidaire, véritable « musée en plein air » est enfin ouvert au public.

(voir Ico 25) croquis extrait de la plaquette sur le musée éditée par la Ville de Marseille pour l'inauguration, montrant la disposition et le contenu des salles.

Pour sa description et la provenance de ses pierres, on se reportera au guide de Fernand Benoît¹⁰⁵.

3 – LA POURSUITE DES RESTAURATIONS DU CHATEAU BORELY 1954 - 1986

1/ Une mise en route difficile 1954 - 1959

Le conservateur du musée voudrait voir les travaux de restauration intérieure se terminer.

Le 24 janvier 1954, il s'adresse à Monsieur May pour lui demander l'autorisation de faire restaurer les peintures du château Borély : plafond du grand escalier et six petites fresques dessus de portes du 2^{ème} étage (« dont une découverte sous le papier du tapissage ») et les quelques raccords de la bibliothèque dorée et de la pièce à côté par Monsieur Di Russo, restaurateur au musée des Beaux-Arts de Marseille.¹⁰⁶

Malgré l'attestation de Monsieur May, du 24 mai 1954, attestant qu'il « a procédé à la restauration de la série de tableaux peints par Parrocel qui décorent la grande galerie de réception du Château Borély et qu'il s'est parfaitement acquitté de cette tâche, selon les règles actuellement suivies par le Service des Monuments Historiques », sa candidature à la

¹⁰⁵ BENOIT F. *Le Château Borély – Musée archéologique de Marseille*, éditions Municipales « Marseille » 1960, p. 79 - 80.

¹⁰⁶ AD-BDR-Aix - 1615 W 256

restauration des peintures ne peut, en définitive, être retenue car, étant déjà fonctionnaire municipal, il ne peut pas candidater.

Par lettre du 10 novembre 54, Monsieur May s'adresse à M. Malesset, restaurateur de peinture, à Paris, pour qu'il vienne examiner le plafond de la cage d'escalier de Borély. Sa restauration devient urgente car son état se dégrade de plus en plus. Depuis sa détérioration par la fuite d'eau de 1944, il n'a pas encore été restauré.

Le travail est assez complexe car il faut « commencer par consolider le plafond en opérant à travers le plancher de l'étage supérieur », il devra donc prendre contact avec l'architecte en chef et l'architecte départemental.

Parallèlement d'autres réparations urgentes ne sont toujours pas faites et le conservateur se plaint qu'il pleut dans son bureau ! (lettre du 23 novembre 1954)

Le 5 février 1955 : Jacques Van Migom, Architecte des monuments historiques, informe le conservateur régional que le nécessaire a été fait pour mettre hors d'eau le bureau de M. Benoît.

Pour les autres travaux de révision générale des menuiseries et ferrures des persiennes ainsi que de peinture à la suite, il propose de les faire faire sur les crédits d'entretien dans la mesure des crédits disponibles.

On apprend ici que le plombier a fait d'importants travaux de zinguerie.

17 février : réponse du conservateur régional qui donne son autorisation.

Le 8 mars 1955 : lettre de M. J. Malesset, restaurateur, informant M. May qu'après avoir examiné l'état du plafond de la cage d'escalier et en avoir discuté avec Monsieur Colas, il ressort que « les travaux de dégagement de la partie supérieure du plafond de la cage d'escalier paraissent devoir être très longs et susceptibles d'ébranler à nouveau la couche picturale ». Il propose donc d'exécuter, au cours de l'année, « différentes mesures conservatoires ayant pour but : de refixer la pellicule de peinture après avoir durci au maximum le plâtre devenu pulvérulent ; ceci en raison des chocs susceptibles de se produire lors du décarrelage et des sondages qui seront effectués à l'étage supérieur ».

Le 20 juin 1957 : le conservateur régional écrit au Préfet des BDR, l'informant que le ministre de l'Education nationale avait donné son accord pour la restauration du plafond décoré de la cage d'escalier, sous réserve de la participation financière de la municipalité et du fonds de concours éventuel du Département, à hauteur de 50% des travaux. Les crédits de l'Etat ont été engagés le 1^{er} mars 1957.

Mais le 4 octobre 1957 : note de Fernand Benoît au conservateur régional, l'informant de l'état des combles du château au moment de la vérification du plafond peint du hall du grand escalier :

« Entrait fendu et pourri au mur Sud – solives brûlées (incendie vers 1935).

Décalage du plafond à l'angle S.E., qui faisait ventre (visible du hall). »

Il conclut qu'une vérification générale s'impose et que les architectes doivent venir le lundi suivant.

Effectivement, une lettre de la Direction des services techniques de la Ville de Marseille adressée à l'Architecte en chef des monuments historiques, Paul Colas, pour l'informer de la participation de la ville à hauteur de 50% sur ces travaux, attire son attention sur le fait que des travaux confortatifs paraissent nécessaires avant la restauration du plafond ; après sondages, il s'avère qu'il faut renforcer des solives, entrants de ferme et lambourdes¹⁰⁷.

Le 7 décembre 1957, une lettre du Conservateur régional des bâtiments de France informe M. Malesset qu'un crédit de 574.860 francs a été engagé le 24/06/57 en vue des dépenses concernant les travaux de restauration du plafond décoré du Château Borély. Les travaux doivent être commencés à partir du 15 décembre 1957 et terminés avant le 1/4/1958.

Mais, en fait, ils ne seront réalisés que plus tard après la consolidation du plafond.

A la suite d'intempéries, la question de l'aménagement d'un nouveau dépôt archéologique revient à l'ordre du jour.

Le 10 mars 1958 : lettre du Directeur général de l'Architecture au Conservateur régional des bâtiments de France lui demandant que la question de l'aménagement d'un nouveau dépôt archéologique plus convenable soit étudié, notamment dans les locaux du Fort Saint-Jean dont il avait déjà été question, car le hangar où sont stockées les amphores n'est pas adéquat et une récente tempête y a causé d'importants dégâts (une cinquantaine d'amphores brisées et environ 150 ébréchées – lettre de Fernand Benoît du 19 février précédent).

En attendant la création de ce futur dépôt, Fernand Benoît demande l'installation du dépôt archéologique dans l'annexe ouest de la cour d'honneur avec enlèvement de la cantine de l'école communale qui avait été installée là provisoirement en 1950 (autorisation de M. May du 31 mars), et construction d'un bâtiment à la place du hangar aux amphores et de la cantine, dans le fond de la cour de la maison du conservateur (note du 12 mars 1958)¹⁰⁸.

Il donne le plan de sa proposition.

Plafond peint du grand escalier :

Le rapport de visite de Monsieur Chauvel¹⁰⁹, Inspecteur général des monuments historiques, du 28 mars dernier, indique que suite à l'inondation que le plafond a subie, « les poutres en bois paraissent en partie pourries à leurs extrémités. Des sondages ont montré que des consolidations ont déjà été faites à l'aide de fers ». D'importants travaux sont à prévoir mais pour pouvoir en établir le devis, il est nécessaire de faire pratiquer des sondages.

¹⁰⁷ AD-BDR-Aix - 1615 W 263

¹⁰⁸ AD-BDR-Aix - 1615 W 256

¹⁰⁹ MAP - 0081/013/0269/01

Le 28 avril 1958 : le Directeur Général de l'Architecture envoie à Monsieur Colas, copie de ce rapport et lui demande d'adresser une demande de crédit d'urgence à Monsieur Pontus, conservateur régional, pour faire exécuter des sondages et de lui envoyer un devis pour la réfection de ce plafond peint.

Le 7 mai : Monsieur Colas adresse au conservateur régional une demande de crédit d'urgence de sondages pour reconnaître l'étendue des dommages suite aux dégâts survenus aux poutres en bois qui supportent l'ossature du plafond du grand escalier.

Le 30 mai : accord du conservateur régional pour cette opération, crédit mis à disposition (400.000 francs).

Sondages dans les charpentes du plafond du grand escalier, entreprise Louis VIVIAN¹¹⁰

Architecte en chef Paul Colas, architecte Jacques Van Migom

Travaux urgents autorisés par décision du 7 juillet 1958.

Mémoire unique des travaux exécutés en septembre 1958, travaux de maçonnerie et divers par l'entreprise VIVIAN.

Parallèlement, se pose aussi la question de la révision des installations électriques du château¹¹¹.

Une lettre de Monsieur Van Migom, au conservateur régional du 19 janvier 1959, l'informe que :

en mars 1958, les installations du Laboratoire du 2^{ème} étage avaient été détruites par un court-circuit avec un début d'incendie.

Sauf en ce qui concerne les pièces d'apparat du rez-de-chaussée, et du 2^{ème} étage où les travaux à faire sont limités, l'installation électrique du Château Borély est à réviser dans sa totalité.

Les installations électriques des pièces d'apparat avaient été refaites afin de permettre l'organisation de réception et, à une certaine époque, de permettre au sultan du Maroc de séjourner au Château.

Ces travaux, à l'exception du 2^{ème} étage, seraient en principe à la charge de la municipalité car le service des monuments historiques n'intervient plus sur les installations électriques, d'autant plus que la responsabilité du service serait engagée.

Des travaux sont aussi à envisager sur la **couverture** dont le mauvais état est à l'origine de la dégradation du plafond du grand escalier.

Le 29 avril 1959 : lettre du Directeur Général de l'Architecture à Monsieur Sonnier, ACMH.

Il lui envoie copie du rapport de M. Chauvel qui signale en particulier le mauvais état de la couverture et celui du plafond du grand escalier et lui demande de se rendre sur place afin

¹¹⁰ AD-BDR-Aix - 1615 W 258

¹¹¹ AD-BDR-Aix - 1615 W 256

d'étudier la nature des dégâts et de lui envoyer un devis d'évaluation pour les travaux les plus urgents :

- Restauration de la couverture
- Réparation des pourtrains du grand escalier et la remise en état de la peinture du plafond ; pour celle-ci, il devra se mettre en rapport avec M. l'Inspecteur Général J. Dupont.

Pour les travaux au titre des dommages de guerre qui concernent la **restauration des balustrades** qui entourent le Château, il devra faire une enquête demandée par l'Inspection générale.

1959 – Un projet d'annexe et d'aménagement de la cour devant la maison du conservateur est aussi à l'étude – Ville de Marseille¹¹²

1 jeu de 3 plans du 19 octobre 1959 - Ville de Marseille, Monsieur Ducaruge, Architecte DPLG, (voir « doc-049-plans-cour-bat-Ouest »)

- Rez-de-chaussée ; Etage ; Façades, coupes.

Une note sur la couverture indique « les aménagements de la cour : exposition de pièces archéologiques, plantations, constructions diverses de bassins, fontaines, etc ... ne sont pas encore arrêtées sur la présente étude ».

Ce projet n'a pas reçu l'agrément de l'architecte en chef, il serait à revoir. (rapport de Jean Sonnier du 24 août 1960)¹¹³.

Mais finalement, il ne se fera pas.

En 1960, un article écrit par Jean Tourette « Le Château Borély (Musée d'Archéologie) à l'abandon » montre à quel point le château offre au visiteur un aspect très dégradé¹¹⁴. Certes, on vient de le voir, les services en charge des dossiers s'en préoccupent et le Musée n'est pas véritablement à l'abandon mais ces propos sont destinés à faire activer la poursuite des restaurations.

De fait, une série de travaux va débuter.

Pour plus de clarté dans l'exposé au lieu de suivre un déroulement strictement chronologique, car plusieurs opérations travaux sont souvent concomitantes, nous présenterons ces opérations séparément.

¹¹² AD-BDR-Aix - 1615 W 263 (support papier) et DGABC-E2 (support calque)

¹¹³ MAP – 0081/013/0050.

¹¹⁴ AD-BDR-Aix - 1615 W 256 – *La Marseillaise* du 20 mars 1960

2/ Les gros travaux de restauration 1960 - 1988

« Consolidation des charpentes du plafond de l'escalier d'honneur et réfection des chéneaux, noues et protection en plomb de la couverture »¹¹⁵

Un 1^{er} devis n°124/60 du 11 février 1960 prévoyait la consolidation de la charpente pour l'accrochage du plafond peint, la réfection de toute la toiture et réfection des noues etc... protection de la corniche.

Le 2^{ème} devis du 4 mai 1960 ne retient dans la première opération que :

chapitre I – Accrochage du plafond peint et du corps central sud

chapitre II – Réfection des chéneaux, noues et protection en plomb de la couverture de la toiture de l'escalier d'honneur et de l'avant-corps central Sud.

(voir détails dans rapport joint au devis dans dossier « Documents4 », « doc-050a_devis-rap-consolid-charpente-toiture-1960 »

et plans et photos dans « doc-050b_plans-phot-charpente-toiture-1960 »)

Les plans donnent les indications des répartitions des différents chapitres, Jean Sonnier, ACMH, octobre 1959, et un dessin indique le « Schéma perspectif de l'accrochage des solives du plafond peint » J. Sonnier, janvier 1960.

Le devis est approuvé en septembre 1960. Les travaux sont réalisés en 1961 pour cette première tranche. Entreprises :

VIVIAN : maçonnerie, charpente et divers

MARÇAIS : charpente, couverture et serrurerie

La deuxième tranche de travaux, devis 13/61, du 10 janvier 1961, établi par Jean Sonnier, ACMH, reprend le devis initial 124/60 pour les parties qui restaient à exécuter ; 11 photos, (voir « doc-054_devis-rap-photos-couvert-1961 »)

« Ce devis prévoit l'achèvement de la remise hors d'eau des couvertures ...

Si la couverture qui est en tuiles rondes est en bon état et étanche, par contre tous les ouvrages en zinc ou en plomb, trop légers et soudés sans possibilité de libre dilatation, laissent un peu partout l'eau s'infiltrer, d'où les désordres constatés qui peuvent être très graves dans un édifice utilisé comme Musée. Il s'agit essentiellement des chéneaux, noues, chemins de circulation, lucarnes, entourages de souches, protections de corniche etc... »

Avis favorable de l'Inspecteur général Albert Chauvel le 8 février 1961 et approbation par le directeur général de l'Architecture, le 17 juillet 1961.

Il donne lieu à un avenant du 14 novembre 1961, où sont indiqués les travaux restant à faire, objet de cette deuxième tranche : « la réfection des chéneaux, noues, lucarnes, protections en plomb et en zinc, les descentes de l'avant-corps central et des parties est et ouest ».

Ce sont les mêmes entreprises avec en plus l'entreprise Mainponte pour la sculpture.

Les travaux sont complètement achevés en septembre 1963 ainsi que le souhaitait Fernand Benoît qui devait accueillir au musée le congrès archéologique international de l'Association Guillaume Budé.

¹¹⁵ AD-BDR-Aix - 1615 W 258 et 260 et MAP – 0080/042/6

En 1963, le musée d'archéologie célébrait le centenaire de son ouverture dans le château Borély, la pose des échafaudages pour l'exécution des travaux sur la couverture avait permis de restaurer le fronton de la façade sud en enlevant l'horloge posée au XIXe siècle et de dégager ainsi le blason de la famille Borély¹¹⁶.

Remise en état du plafond peint de l'escalier d'honneur¹¹⁷

Architecte Jean Sonnier, ACMH, Inspecteur général Albert Chauvel.

Un 1^{er} devis avait été établi le 19 mars 1962 mais les entreprises consultées étaient trop chères, d'où un nouveau devis.

Devis descriptif et estimatif 775/62, du 15 décembre 1962, approuvé par le directeur général de l'architecture le 25 février 1963. Affectation d'autorisation de programme de 24 avril 1963. (voir « doc-51a_devis-rap-restaur-plafond-escal-1962 »)

Rapport présenté par l'architecte en chef, même date.

4 plans : (voir « doc-51b_dessins-photos-1962 »)

- Plafond sur escalier d'honneur – Etat des lieux
- Détails suspension du plafond sur escalier d'honneur avec détails manuscrits
- Détails suspension du plafond sur escalier d'honneur
- Vue de dessous indiquant les parties à reprendre et la zone de salpêtre.

Photos¹¹⁸ provenant du 1^{er} devis, 5 planches, montrant les fissures et décollements de la peinture.

A comparer avec des photos¹¹⁹ prises en 1955 par Monsieur Malessot, restaurateur, qui avait donné un avis sur l'état du plafond et fait un devis de restauration (voir « doc-052_photos-plafond-1955 »).

Avis de l'Inspecteur Principal, Monsieur Enaud, du 4 février 1963 : il indique que les nouvelles propositions de Monsieur Sonnier ont été faites en plein accord avec lui et qu'il a lui-même suggéré le recours aux deux entrepreneurs indiqués, Monsieur Bourgoin, peintre et Monsieur Mérindol, sculpteur. Leur devis s'étant avéré d'un montant beaucoup plus raisonnable que le précédent, il donne un avis favorable à l'exécution des travaux et souhaite qu'ils soient entrepris le plus rapidement possible dès l'engagement des crédits afin de profiter de l'échafaudage en place et pour qu'ils soient terminés avant l'été.

Devis estimatif de Paul Mérindol du 9 avril 1963 « **Remise en état du plafond sur salon donnant sur l'escalier d'honneur au 1^{er} étage** », (voir « doc-051c_devis-entreprises-1963 » cl. 16 à 19)

Devis estimatif de Jean Bourgoin « **Remise en état des peintures de la cage d'escalier et des peintures d'une pièce du 1^{er} étage** » (voir « doc-051c_devis-entreprises-1963 », cl. 20 à 23)

¹¹⁶ BENOIT F. « Les frontons du Château Borély et l'allégorie de Vénus et de l'Amour », dans *revue MARSEILLE*, 3^{ème} série, n° 52, avril-juin 1963.

¹¹⁷ AD-BDR-Aix - 1615 W 260

¹¹⁸ MAP – 0081/13/0051/269

¹¹⁹ MAP – Fonds photographique de la documentation des objets mobiliers - 2002/14, boîte 12.

Mémoire des travaux réalisés courant mai 1963. (voir « doc-051d_memoires-attachements-1964 »)

Paul Mérindol, sculpteur, attachement n° 1 et n° 2 – révisé le 16 octobre 1964. (cl. 25 à 32).

Carnet de 4 dessins : (cl. 38 à 42)

- planche n° 1 : consolidation du plafond, voir attachement écrit n°1,
- planche n° 2 : détail, voir attachement écrit n°1,
- planche n° 3 : détail, voir attachement écrit n°1,
- planche n° 4 : Reprise du plafond, voir attachement écrit n° 2.

Jean Bourgoin, décorateur – restaurateur, mémoire unique du 5 septembre 1963, révisé le 17 octobre 1963 (cl.33 à 37).

Travaux de « Remise en état de la porte Sud »¹²⁰

Architecte en chef, Jean Sonnier, Inspecteur des monuments historiques, Monsieur Enaud.
Devis descriptif et estimatif 356/60, du 27 mai 1960, approuvé par le directeur général de l'architecture le 11 août 1960. 4 photos (voir « doc-053_devis-rap-photos-porteSud-1960 »)
Rapport présenté par l'architecte en chef, même date.

Travaux à réaliser au titre des dommages de guerre.

Entreprise Marcel Maimponte – marché de gré à gré.

Réactualisation du devis le 19 avril 1963.

Mémoire unique des travaux exécutés du 6 mai 1964, révisé le 19 mai 1964 (cl.61 à 63).

« Remise en état de la balustrade partiellement détruite pendant la guerre »¹²¹

Devis du 21 décembre 1959 établi par Jean Sonnier, ACMH, avec deux planches, soit 4 photos et son rapport en date du 9 février 1960. Le devis est approuvé le 7 mars 1960, (voir « doc-055a_devis-rap-photos-balustrade-1959 » qui comprend aussi 2 dessins d'une balustre avec cotes, (avril 1966), extraits du 1^{er} mémoire de travaux de l'entreprise Vivian). Mais les travaux ne commenceront que plus tard : dépenses sur les exercices 1965 et 1967. Chaque fois que possible les pierres anciennes ont été réemployées et à défaut les pierres neuves sont : pierre de taille de la roche d'Espeil dans les balustres et la main courante et pierre de Beaucaire dans les soubassements.

Les travaux se déroulent sur trois périodes :

- de janvier à mai 1966
- de juin à octobre 1966
- de décembre 1966 à mars 1967.

¹²⁰ AD-BDR-Aix - 1615 W 260

¹²¹ AD-BDR-Aix - 1615 W 258

Devis complémentaire pour « l'achèvement de la remise en état de la balustrade en pierre partiellement détruite pendant la guerre – Moitié nord du côté est »¹²².

Devis n° 291/68, établi le 15 mai 1968 par Jean Sonnier, ACMH, accompagné d'un plan et d'une photo et de son rapport même date. Il est approuvé le 30 juillet 68. (voir « doc-055b_devis-rap-doc-figures-1968 »)

Les travaux sont faits au titre des dommages de guerre.

Les premiers travaux réalisés avaient été financés au cours du IV^e plan mais l'estimation avait été insuffisante et n'avait pas permis d'achever l'opération, d'où la proposition d'achèvement actuelle.

Autorisation de programme du 24 février 1969 (lettre du Ministère à M. Pontus) si les crédits le permettent.

Affectation d'autorisation de programme du 27 août 1969.

Marché passé de gré à gré avec l'entreprise VIVIAN.

O.S. du 19 septembre 1969, réception des travaux, le 20 février 1970, certificat du 21 février.

Le mémoire travaux de l'entreprise VIVIAN, du 26 mars 1969, comprend des attachements :

- 1 - Détail d'une balustre, éch. selon grandeur, septembre 1969 (cl.16)
- 2 - Dé avec retour face est, éch. 0,10 p.m. (cl.17)
- 3 - Profil main courante, éch. selon grandeur, octobre 1969, (cl. 18)

Remise en état des clôtures : portes extérieures, fenêtres et volets¹²³.

Devis n° 128/62, du 15 février 1962 de Jean Sonnier, ACMH, (cl 11 à 26) accompagné de plans, de 6 planches comprenant 12 photos (cl 27 à 32), et de son rapport du 16 février (cl 33 à 36). Approbation de l'Inspecteur général du 10 mars 1962¹²⁴.

(voir « doc-056_devis-rap-doc-figures-cloture-1962 »)

Jean Sonnier précise dans son rapport les choix décidés pour la restauration :

« ... la remise en état des portes extérieures, des croisées et des volets. On en profitera pour rétablir les petits bois dans un certain nombre de fenêtres où ils ont été supprimés au siècle dernier (les traces en sont encore visibles). Nous ferons exception, toutefois, pour celles du rez-de-chaussée de la Galerie des Parrocel et du salon doré, qui ont été refaites entièrement au XIX^e siècle, avec de plus grands carreaux, en harmonie avec la nouvelle décoration intérieure de ces deux salles.

Outre les volets intérieurs du XVIII^e siècle, nous conservons et réparons les volets extérieurs beaucoup plus récents mais qui sont indispensables pour mettre à l'abri du soleil les objets ou les tableaux exposés dans le Musée tout en permettant l'ouverture des fenêtres qu'impose la ventilation pendant la saison chaude. »

Devis approuvé le 28 mars 1962.

Participation de la ville à hauteur de 50%. Délibération du Conseil municipal du 29 mars 1962, sous la présidence de son maire, Gaston Defferre.

¹²² AD-BDR-Aix - 1615 W 262

¹²³ AD-BDR-Aix - 1615 W 260

¹²⁴ MAP - 0080/042/6

Entreprises exécutantes :

Maçonnerie : Vivian

Menuiserie, serrurerie : Hermitte

Peinture, vitrerie : Alfieri qui suite à sa mise en liquidation judiciaire sera remplacée par l'entreprise Barthélemy.

Les travaux sont réalisés en 1963 et 1964.

Dessins de Jean Sonnier, tamponné du n°128 et du 5 mars 1962, indiquant dans les travaux de menuiserie, les petits bois à rétablir sur les fenêtres. (cl. 37 à 43)

Plans de Paul Colas du 1^{er} juin 1949, réutilisés par Jean Sonnier, portent le tampon n° 128 et date du 5 mars 1962 : Rez-de-chaussée (cl. 44), 1^{er} étage (cl. 45), 2^{ème} étage (cl. 46).

Remise en état des maçonneries, couvertures et clôtures de l'annexe sud-ouest actuellement logement du conservateur¹²⁵.

Devis n° 372/62, du 28 mai 1962 par Jean Sonnier, ACMH, (voir « doc-057a_devis-bat-annexe-ouest-1962 ») avec photos, plans et rapport même date (voir « doc-057b_doc-figures-lettre-bat-annexe-ouest-1962 »)

Jean Sonnier, après avoir rappelé le contexte dans lequel s'effectuent toutes les restaurations entreprises à la même époque, à savoir la venue du Congrès Archéologique international en septembre au musée, qui demande une bonne présentation de l'édifice avec l'achèvement des principales restaurations, il indique que pour cela « il reste encore à effectuer la remise en état du pavillon sud-ouest qui sert actuellement de logement au Conservateur. Ce pavillon est considéré comme étant classé (cf rapport du 29 mars 1961 à la suite de la visite de Monsieur le Directeur Général de l'Architecture à Marseille). Le présent devis propose la remise en état de ses maçonneries et de ses clôtures et la réfection de sa couverture ».

Avis de l'inspecteur général Albert Chauvel du 27 juin 1962.

« Dans notre rapport du 17.1.61 faisant le point des travaux à exécuter au Château BORELY, nous avons signalé que le pavillon affecté au logement du Conservateur du Musée nécessiterait des travaux de gros-œuvre. –Mais ce pavillon n'étant pas nommément désigné dans le libellé de classement, nous avons demandé qu'une proposition de nouveau libellé vous soit soumise, qui désignerait précisément les parties classées. – Nous avons donné le 19.4.61 un avis favorable au texte proposé par Monsieur SONNIER, qui désignait au paragraphe 2 : « le sol et la Cour d'Honneur avec les murs qui l'entourent et les façades et couvertures des 2 pavillons situés au NORD » dont l'un celui de gauche est occupé par Monsieur le Conservateur et fait l'objet de la présente proposition.

- Nous n'avons pas reçu de notification du nouvel arrêté, mais on pourrait admettre dès maintenant que les termes proposés sont valables. Il y a lieu d'assurer la bonne présentation de l'ensemble du Château BORELY pour la visite du Congrès International de 1963. Les travaux proposés répondent à cette préoccupation. Ils sont de plus indispensables pour assurer le clos et le couvert de ce pavillon.

¹²⁵ AD-BDR-Aix - 1615 W 261

- Nous ne pouvons que donner, au point de vue technique, un avis favorable à cette opération. »

Devis approuvé le 24 septembre 1962.

Autorisations de programme du 19 juillet et du 6 septembre 1963. Exercice 1963 et 1965.

4 planches de photos avec au total 9 photos (cl à 50 à 53),

3 plans (cl 54 à 57)

-Plan général des couvertures indiquant les différents chapitre d'interventions sur les couvertures. Oct 1959, J. Sonnier

- Plan de masse localisant la toiture à restaurer du pavillon sud-ouest.

- Pavillon d'angle sud-ouest, plan de la toiture, avril 1961, J. Sonnier

Du côté de la ville ces travaux étaient déjà prévus dans la délibération 62/129 U, du 29 mars 1962.

Le crédit correspondant a été reporté.

Lettre de Fernand Benoît, conservateur du Musée, du 2 août 1962, à la Direction générale de l'Architecture, accompagnant le retour du dossier sur la restauration du logement du Conservateur du Musée Borély, qui lui avait été communiqué pour avis (cl. 62-63) où il donne son avis sur les travaux prévus et qui offre un aperçu en même temps de l'état des bâtiments.

Travaux réalisés :

Couverture : Marçais, de juillet à novembre 1963.

Peinture : F. Barthélemy, réalisation : octobre 1964

Maçonnerie : Vivian, de juillet 1963 à septembre 1964

En 1965-66, la Ville de Marseille effectue des travaux de restauration intérieure (entretien)¹²⁶ avec l'aide de l'Etat (subvention à 50%) et sous la surveillance de l'architecte en chef.

Il s'agit de la grille monumentale ouvrante à deux vantaux de la façade Est de la cour d'honneur, travaux effectués par l'entreprise Biancheri, décompte définitif du 6 avril 67, vérifié par Jean Sonnier, ACMH, le 21 avril 1967,

puis de travaux sur les sols intérieurs et divers par l'entreprise Vivian :

- remise en état du dallage de marbre du grand vestibule,
- remise en état du dallage en pierre du passage entre l'entrée est et le grand vestibule,
- remise en état du parquet des seuils des portes intérieures,
- reprise des appuis éclatés en pierre des appuis des fenêtres des deux étages,
- remplacement des pierres brisées sur la façade sud.

¹²⁶ MAP – 0080/042/6 et AMM – 435 W 26.

Construction d'un escalier reliant le 1^{er} et le 2^{ème} étage du château – 1967

Pas d'observation en ce qui concerne le service des monuments historiques.

L'espace de cet escalier est pris dans la pièce C du 1^{er} étage où se trouvait déjà un petit escalier dans les plans anciens (voir plan de repérage Ico 16) et agrandi sur la pièce 1 contigüe « cabinet de la bibliothèque ».

Les travaux ont dû être financés et conduits par la Ville mais on n'en a pas retrouvé le dossier.

Travaux sur peintures, décorations murales et objets mobiliers : 1968 – 1978¹²⁷

« Remise en état de la décoration intérieure de salles du 1^{er} étage, chapelle, alcôve, chambre des Indiennes, chambre d'apparat et cabinet octogonal » : mise en place du projet Rapport et devis 60/1968, de Jean Sonnier, Architecte en chef des monuments historiques, du 29 décembre 1967, avec 20 photos, un plan du 1^{er} étage, échelle 0,01 p.m., signé Paul Colas, Architecte en chef des monuments historiques, le 1^{er} juin 1949. (voir « doc-058a_devis-rap-doc-figures-deco-interieure-1968 »)

Avis favorable de l'Inspecteur général du 18 avril 1968, approuvé par le Ministre d'Etat chargé des affaires culturelles le 5 août 1968.

Le devis comprend :

Chapitre I : alcôve attenant à la chapelle et chambre des indiennes.

A/ gypseries des plafonds et préparation pour reprise des plafonds de la chambre des Indiennes

B/ restauration des peintures

C/ tentures et mobilier

Chapitre 2 : Remise en état des gypseries et restauration des peintures de la chapelle.

Chapitre 3 : Restauration des peintures de la chambre d'apparat et du cabinet octogonal attenant.

A/ peinture

B/ tenture

Un plan du 1^{er} étage (Paul Colas du 1^{er} juin 1949, réactualisé par Jean Sonnier) indiquant les pièces concernées par les travaux (cl. 22-23)

Photos : (cl. 24 à 36)

5 planches accompagnant le devis avec photos numérotées de 1 à 9,

+ 11 photos du photographe Henri Delleuse, de Marseille :

3 de la chapelle (cl. 29 à 31),

2 du cabinet de lecture ou cabinet octogonal (cl. 32, 39),

2 de la chambre des indiennes (cl. 33, 38),

1 du boudoir près chapelle ou chambre à alcôve (cl. 37),

3 de la chambre près de la bibliothèque ou chambre apparat (cl. 34 à 36).

Avis de M. Enaud, inspecteur principal des monuments historiques, du 15 juin 1968 :

¹²⁷ AD-BDR-Aix - 1615 W 263

« ... il est nécessaire de sauvegarder au maximum ce qui subsiste de la décoration intérieure de qualité des 5 pièces de l'étage noble : chambre d'indiennes, chambre d'apparat, alcôve, cabinet octogonal et chapelle. Il y a là un ensemble très significatif des aménagements luxueux de la seule demeure du XVIII^e siècle qui à Marseille garde encore son cadre et son style. Notamment les fenêtres, les plafonds, les trumeaux, les miroirs et les cheminées. Certaines étoffes, tentures, tout à fait exceptionnelles, comme les indiennes, mériteraient, je pense, d'être reproduites à l'identique. ... »

Il insiste sur le fait que le service devra avoir une position ferme face aux exigences des conservateurs du musée qui voudraient adopter une décoration plus moderne pour une utilisation plus fonctionnelle des salles. Dans cet esprit, il propose d'envisager une mesure de classement particulière pour les cinq pièces du 1^{er} étage qui sont à sauvegarder.

Affectation d'autorisation de programme sur l'exercice 1968, au titre des objets mobiliers.

Entreprises retenues :

- Gypseries : Mérindol
- Peinture, tapisserie : Bourgoin
- Tentures : Hemery

Suite à la proposition de Monsieur Enaud, un dossier est présenté à la Commission supérieure des monuments historiques le 12 mai 1969, et aboutit au **classement d'un ensemble mobilier constitué de cinq lots, le 31 juillet 1970 :**

- Lit d'apparat, bois peint, époque Louis XVI,
- Ensemble de 10 fauteuils à médaillons, bois peint, époque Louis XVI,
- Paire de bergères à médaillons, bois peint, époque Louis XVI,
- Canapé, bois et tapisserie, époque Louis XV,
- Paire de banquettes à dos, bois peint, époque Louis XVI.

(voir photos d'une partie « doc-059_OM-classes »¹²⁸, (cl. 66 à 68) le reste du décor intérieur des pièces étant déjà protégé depuis le 21 septembre 1966.

Le tableau de Chaix « L'enlèvement des Sabines » ne sera classé que le 5 octobre 1989.

Remise en état de la décoration intérieure au 1^{er} étage : réalisation

Exécution du chapitre I : chambre des indiennes et alcôve.

(voir « doc-058b_memoires-Merindol-Bourgoin-1969 »)

Gypseries – entreprise Mérindol – mémoire travaux exécutés du 1/04 au 20/05/1969,

I - salle des indiennes (cl. 1 à 18)

2 – Le boudoir – travaux exécutés du 1 au 15 août 1969 (cl. 19 à 24)

Peintures, tapisserie, de la chambre et alcôve et chambre des Indiennes – entreprise Bourgoin - mémoire travaux exécutés en 1969 (cl. 25 à 29), 20 photos (cl. 30 à 45).

Tenture et mobilier – P. Hémerly – (voir « doc-058c_memoires-devis-Hemery-rap-1970 »)

¹²⁸ MAP – Fonds photographique de la documentation des objets mobiliers - 2002/14, boîte 12.

Travaux exécutés en 1970, partiellement d'où mémoire partiel. (cl. 46) Photo couleur de la chambre (cl. 47).

Nouveau devis de P. Hémerly pour la restauration du décor et mobilier d'abord du 10 décembre 1975 de 92 904 francs et approuvé par M. Enaud puis réactualisé le 29 août 1976 à hauteur de 102 015,65 francs et approuvé par M. Enaud. (cl. 48-49)

Le devis initial étant de 25 000 francs se pose la question de la prise en charge car le service des monuments historiques ne dispose pas de crédit supplémentaire et la Ville de Marseille non plus.

Convention du 3 décembre 1976, signée entre l'Etat (Ministère des Affaires Culturelles, représenté par le Conservateur des Bâtiments de France, Mme Prats) et la Ville de Marseille, propriétaire de l'édifice, représentée par son Maire, M. Defferre, pour confier à l'Etat la direction et la responsabilité des travaux. Le montant des travaux sera réparti à 50% entre l'Etat et la Ville de Marseille.

Rapport de présentation de M. Enaud du 6 décembre 1976 adressé au nouveau conservateur régional des bâtiments de France, Mme Lemaire, accompagné d'un article de journal sur les anciens métiers d'art aixois. (cl. 50 à 52)

Travaux exécutés du 14/01/1977 au 28/02/1978.

Lettre de l'Inspecteur principal, M. Enaud, au réviseur principal, M. Boonen, expliquant le retard dans l'achèvement des travaux. (cl. 53)

Certificat d'exécution des travaux de l'Inspecteur principal des monuments historiques, François Enaud, du 23 mars 1978.

1 photo de la toile à motifs d'indienne recouvrant les murs de la chambre et habillant le lit. Cette impression de tissu est appelée « le Grand Génois ».

Mémoire unique approuvé le 28 février 1978.

Les documents administratifs sur la **suite de l'exécution du programme** en ce qui concerne la restauration de la chapelle, ne figurent pas dans les dossiers d'archives, pourtant un dossier photos daté de 1980¹²⁹, envoyé par Monsieur Bourgoin à Monsieur Prevost-Marcilhacy, Inspecteur principal des monuments historiques, montre les restaurations effectuées pour les pièces du 1^{er} étage, avec des clichés avant-après et des croquis de repérage : nous en concluons donc que ces travaux ont bien été exécutés. (voir « doc-058d_photos-restaur-Bourgoin-1980 »).

¹²⁹ MAP – Fonds photographique de la documentation des objets mobiliers - 2002/14, boîte 12, et documentation, lettre du 6 novembre 1980.

« Consolidation d'une ferme brisée au-dessus de la chambre des indiennes et renforcement du plancher de l'ancienne chambre N.O. au 1^{er} étage »¹³⁰

Rapport et devis descriptif n° 11/70, de Jean Sonnier, ACMH, du 5 août 1970, (cl. 43 à 54)
(voir « doc-060_rap-devis-plans-photos-consolidation-ferme-1970 »)

2 plans de juillet 1970 : (cl. 55 à 64)

1^{er} étage : renforcement du plancher,

2^{ème} étage : relevé de la charpente.

Lettre du 11 août 70, accompagnant le dossier, de Jean Sonnier, architecte en chef adjoint à l'inspection générale, à M. Pontus l'informant que la Ville souhaite une réalisation rapide de ces travaux qui concernent la sécurité des visiteurs et qu'elle pourrait se charger de la maîtrise de l'ouvrage.

Le 14 octobre, (lettre) M. Pontus adresse au Maire le dossier qui a reçu l'approbation du Service d'Inspection des monuments historiques.

Les travaux ont peut-être été réalisés en maîtrise d'ouvrage Ville.

Le 27 novembre 1970, les travaux ne sont pas commencés car la conservatrice du musée d'archéologie, Madame Bourlard, a averti par téléphone le Conservateur RBF que les travaux de sécurité seraient à exécuter sans délai. M. Pontus en fait part à M. Brodovitch pour qu'il intervienne sans délai.

On ne sait si ces travaux ont finalement été exécutés.

« Ravalement des façades et restauration des balustrades de la toiture¹³¹ »

Rapport et devis n° 4/73, du 6 mars 1973, établi par Jean Sonnier, ACMH, avis favorable de l'Inspecteur Général du 25 avril 1973 « Travaux indispensables. Ceux-ci sont urgents en ce qui concerne les reprises de pierres ». (voir « doc-061a_devis-rap-plans-photos-raval-façade-1973 »)

(cl. 65 à 80), 6 Photos (cl. 81 à 86), 4 plans du 1^{er} juin 1949, dressés par Paul Colas et réactualisés :

Rez-de-chaussée, 1^{er} étage, 2^{ème} étage, et les 4 façades : un cliché général + un de chaque façade nord, ouest, sud et est (cl. 1 à 8).

Présentation du projet et documents administratifs (voir « doc-061b_document-raval-façade-1973 »)

Rapport au Conseil municipal en date du 4 janvier 1973 en vue d'une délibération du Conseil municipal pour le réaménagement du Musée d'Archéologie, avec marchés de gré à gré et le ravalement des façades en appel d'offres restreint. Présentation du projet de financement et désignation des membres du bureau (cl. 9 à 12)

Avis favorable de l'Architecte des Bâtiments de France, le 29 février 1973.

¹³⁰ AD-BDR-Aix - 1615 W 264

¹³¹ AD-BDR-Aix - 1615 W 264

Accord de l'Administration des monuments historiques, une subvention sera accordée au titre des monuments historiques en ce qui concerne le ravalement de façade, 10% sur le programme de 1974 et une autre subvention pourrait être accordée au titre des aménagements muséographiques mais dans le cadre d'une inscription au titre des crédits régionalisés.

Envoi de la délibération du Conseil Municipal, du 5 février 1973 à Mme. Prats, Conservateur Régional des Bâtiments de France, pour accord sur les travaux sous la direction de Monsieur Sonnier (cl. 13 à 16).

Demande de versement de la subvention de 10% où figurent les PV de réception définitive :

- du 12 mai 1980, Entreprise VIVIAN : travaux de nettoyage des façades et maçonnerie, lot N° 1 – Marché 76/133.

Délai d'exécution 12 mois. Les travaux ont commencé le 1^{er} juillet 76, ils ont été interrompus en mai 77 par ordre de service et ont repris le 10 mars 1979 et ont été terminés le 10 mai 79.

- du 30 septembre 1980, Entreprise MARROC : menuiserie, serrurerie.

Délai d'exécution 12 mois. Les travaux ont commencé le 01 juillet 76, ils ont été interrompus par ordre de service le 1^{er} août 1977 et ont repris le 30 juin 79. Ils ont été terminés le 30 septembre 79.

- du 31 décembre 1980, Entreprise SEFAT : travaux de peinture.

Délai d'exécution de 12 mois. Les travaux ont commencé le 1^{er} juillet 76, ils ont été interrompus le 1^{er} février 78 et ont repris le 31 octobre 79. Ils ont été terminés le 31 décembre 79.

Règlement du solde de la subvention le 9 décembre 1982.

« Installation d'un conditionnement d'air »

Pour climatisation de la galerie des estampes au 2^{ème} étage – Dossier n° 73 M 98 – date 20/04/78

Devis descriptif – Exécution des travaux – Projet d'exécution – par B.E.T. CE.E.M.E.T., Marseille. (cl. 1 à 8)

2 plans : 1 B (cl. 15 à 21) et 2 B (cl. 22 à 29) qui correspondent au projet d'exécution.

Cadre de devis quantitatif (ne comporte pas de données chiffrées (prix)) (cl 9 à 14).

(voir « doc-062_devis-plans-climatisation—1973 »)

Les travaux ont été engagés par la Ville de Marseille, maître d'ouvrage, sous le contrôle de l'architecte en chef des monuments historiques, M. Dufoix.

Le dossier a été soumis à l'Inspecteur principal des monuments historiques, M. Prevost-Marcilhacy, et à l'Inspecteur Principal chargé des installations mécaniques, M. Margueron.

Après un certain nombre de mises au point, un avis favorable a été donné au dossier. M. Dufoix a également été chargé de la coordination des travaux.

Notes de M. Dufoix donnant le compte-rendu des réunions de chantier.

Les travaux ont débuté le 1^{er} mai 1980 et ont été terminés en septembre 1981.

On note dans le compte-rendu du 17/07/80 que « Compte-tenu de l'obligation de passer la gaine de climatisation sous le plafond des vestibules, un plafond en staff devra être envisagé dans cette tranche ou sur un prochain exercice ».

4/ Les travaux dans l'attente d'un nouveau projet 1989 - 1993

Le Musée d'Archéologie méditerranéenne quittait le château Borély pour emménager dans des locaux plus vastes et plus appropriés à la Vieille Charité en 1989.

En amont des réflexions avaient été menées par la Ville de Marseille et la direction des musées pour donner un autre avenir au château Borély et s'élaborer un nouveau projet de musée des Arts Décoratifs dans le château et ses annexes.

Mais le bâtiment avait de nouveau besoin de réparations qu'il faudrait de toute façon faire pour sa nouvelle affectation : ses menuiseries étaient dans un état catastrophique, laissant passer l'eau et les courants d'air. De plus, l'architecte en chef des monuments historiques, Monsieur Dufoix, se préoccupait de l'état des planchers qu'il faudrait renforcer pour recevoir du public. « L'élasticité de certains d'entre eux est préoccupante, et la dégradation des plafonds peints n'a probablement pas d'autre cause »¹³².

En conséquence, une étude préalable fut demandée à Monsieur Dufoix pour un projet de travaux de remise en état des fermetures.

Etude préalable de Jean-Pierre Dufoix, ACMH, d'octobre 1990

Mise hors d'eau et hors d'air – Restauration des couvertures et menuiseries

« Remise en état des fermetures. Parties ouvrantes »¹³³ :

Lettre du DRAC au Maire du 09/10/89, Arrêté préfectoral du 09/10/89, a fixé le montant subventionnable à la somme de 1160 000 frs.

Avis de l'Inspecteur général, Monsieur Jantzen, du 5 mars 91 et réponse de Monsieur Dufoix, 20 mai 91, cl 13

Les travaux se déroulèrent de 1990 à 93.

Date d'achèvement des travaux, 19/06/1993, PV des opérations préalables à la réception du 23/06/1993.

¹³² DRAC-PACA – CRMH – Dossier travaux Borély - note de l'architecte en chef du 4 janvier 1988.

¹³³ MAP - dossier n° 873

« Restauration des menuiseries 2^{ème} tranche : finition des menuiseries Rez-de-chaussée et 1^{er} étage »¹³⁴

Dans sa note du 8 novembre 1994, l'architecte en chef indique que les travaux ont commencé en mars 1992 et sont exécutés à 60% (certificat d'avancement des travaux pour recevoir le versement de la subvention.

Rapport de présentation, photos, devis quantitatif estimatif, calendrier prévisionnel d'exécution des travaux, (voir « Doc-063_menuiseries-1992-93 » cl 16 à 27).

Sous-dossier projet architectural et technique (P.A.T.) comprenant :

-Cahier des clauses techniques particulières – ch II devis descriptif et ch III clauses particulières , cl 28 à 34 – idem 1^{er} devis.

-Avant-métré(s)

-Documents graphiques - idem 1^{er} devis.

Notes et CR chantier de l'ACMH n° 42 à 55 du 27 mars 92 au 26 mai 93¹³⁵

Et PV réception des travaux : PV des opérations préalables à la réception du 23 juin 1993 et date achèvement des travaux du 30 mai 1993.

Restauration des couvertures¹³⁶

Sous-dossier pièces administratives (P.A.) –J.P. Dufoix, le 1 mars 1993

Devis quantitatif et estimatif, rapport, plans, photos cl 37 à 55. (voir « doc-064_couvertures-1993 »)

CCTP Restauration des couvertures, ch II cl 56 à 65

Plans Dufoix 23/05/90 cl 66 à 72.

Au début des années 90, le château avait été fermé au public à cause des sommes trop importantes à investir pour sa restauration.

Mais, après les travaux sur le clos et le couvert, en 1998, il fut prêté à la Fondation « Regards de Provence » pour y présenter des expositions qui n'occupaient que le rez-de-chaussée.

La première « Aqua Nostra » fut inaugurée en juillet 1998, d'autres suivirent.

Mais en 2004, des sondages effectués sur la toiture et dans les combles, révéla un danger important pour la sécurité des personnes au point que le chantier fut même arrêté en attendant des étalements.

Le château fut de nouveau fermé définitivement au public en attendant une restauration complète.

¹³⁴ MAP – dossier n° 876

¹³⁵ MAP – dossier n° 875

¹³⁶ MAP – carton 116 n°877

CONCLUSION

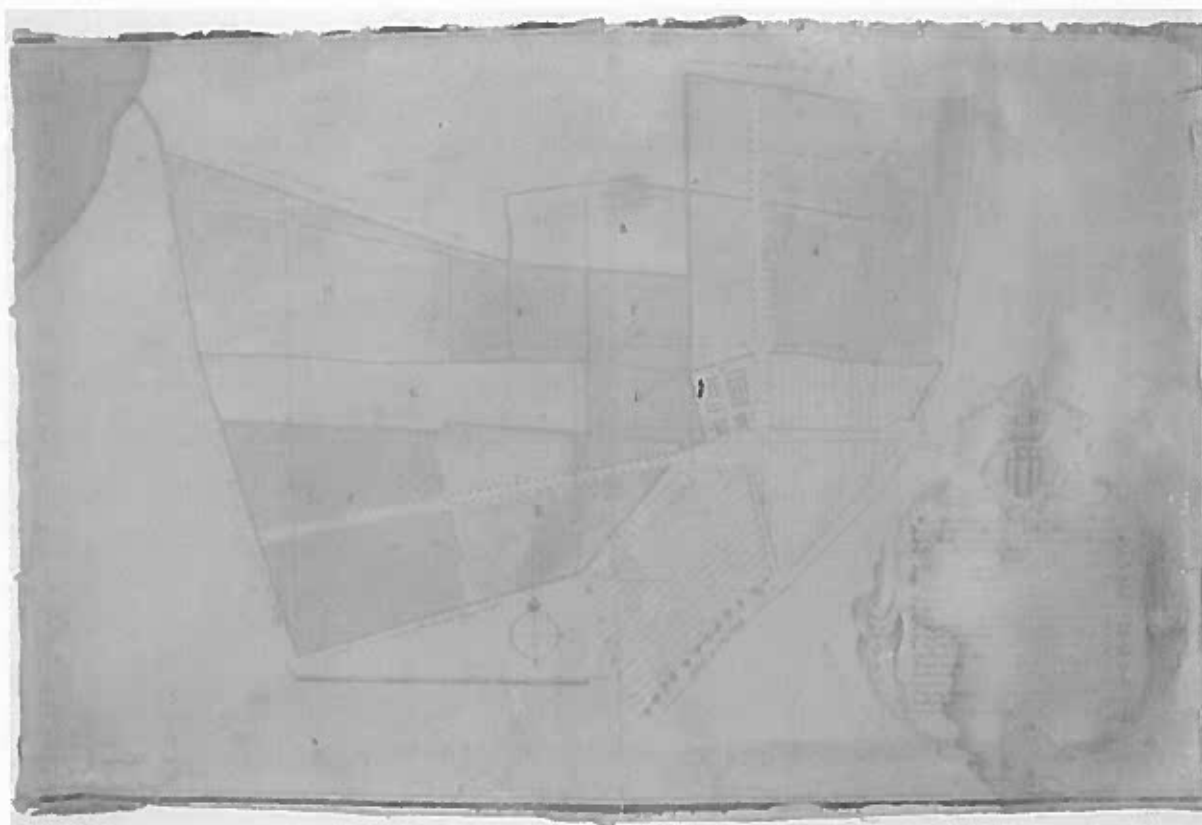
Nous avons dressé un panorama de l'histoire des bâtiments du domaine Borély en partant de la constitution du domaine et de la famille qui l'a engendré, et nous avons suivi pas à pas son devenir au cours des siècles passés.

Il est évident que le déroulement de la vie de l'édifice serait à replacer dans un contexte plus large, économique et politique, tant au niveau local que national. Nous y avons fait seulement quelques allusions, bien évidemment à cause de l'impact de la guerre, mais il y aurait encore à analyser de ce côté-là pour mieux comprendre notamment le délaissement dont a souffert le château à certains moments. Mais cela déborderait le cadre de notre mission.

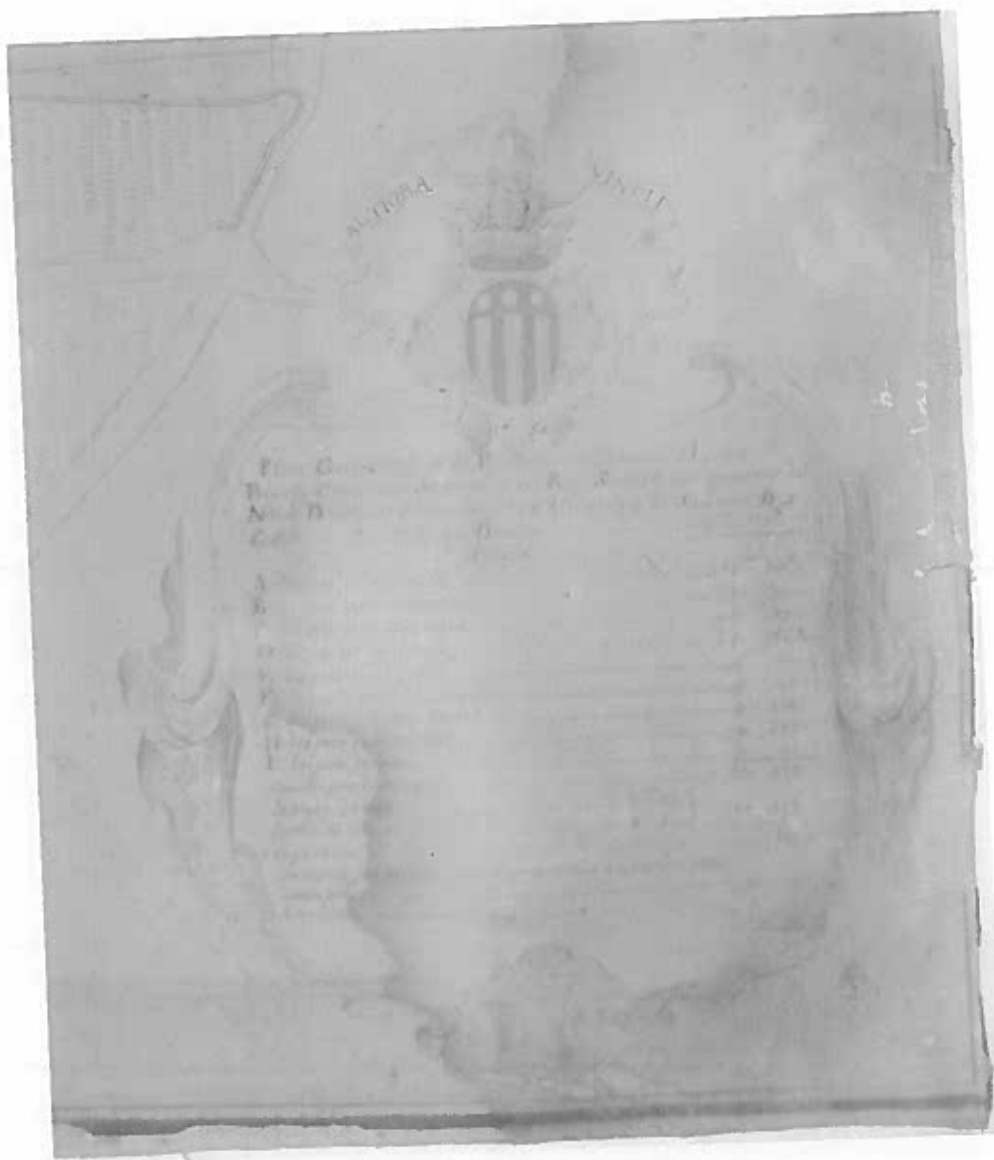
Nous avons pu apporter quelques éléments nouveaux mais la plus grande partie des sources était déjà connue, nous avons seulement pratiqué une analyse méthodique et approfondie des documents qui a fait surgir beaucoup de questions sans en trouver forcément la réponse.

Il appartiendra à ceux qui vont avoir recours à cette étude en fonction de leurs propres recherches d'en tirer des conclusions ou d'y apporter des réponses, la suite est à venir.

DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES



« Plan Géométral de la Propriété de Monsieur Louis Borély,
Conseiller Secrétaire du Roy, scituée au quartier de Notre-Dame de Bonnevene, 1750. »
(Archives du musée Borély inv. 54 266 – CPM)



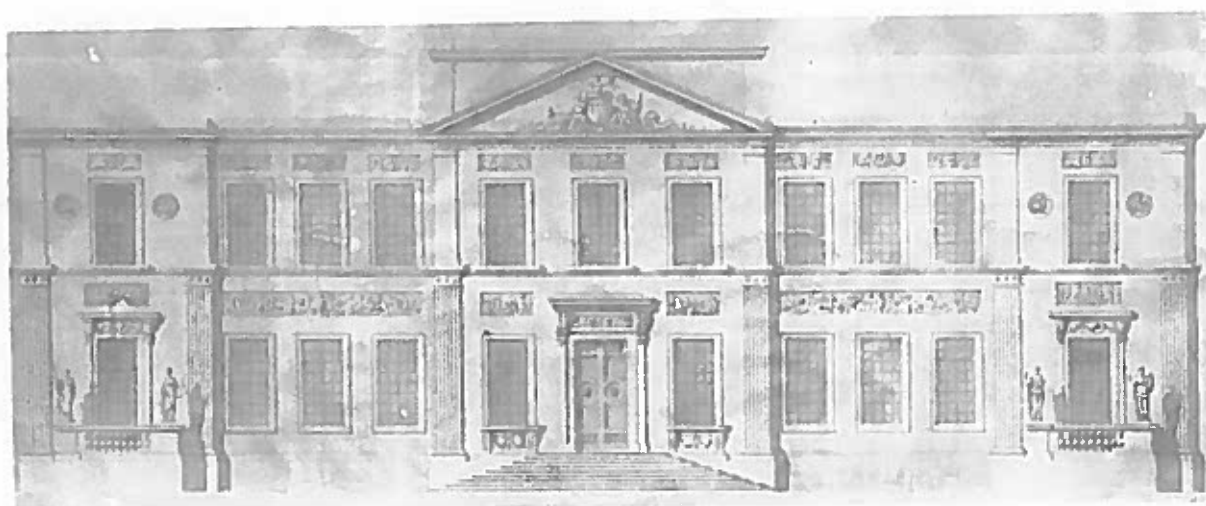
Cartouche avec blason de la famille de Borély,
 Extrait du « Plan Géométral de la Propriété de Monsieur Louis Borély,
 Conseiller Secrétaire du Roy, scituée au quartier de Notre-Dame de Bonnevene, 1750. »
 (Archives du musée Borély inv. 54 266 – CPM)



Plan cadastral de Marseille, levé en 1820, (extrait)

12^e feuille, 25^e section.

AD-BDR-Marseille – 3p1236



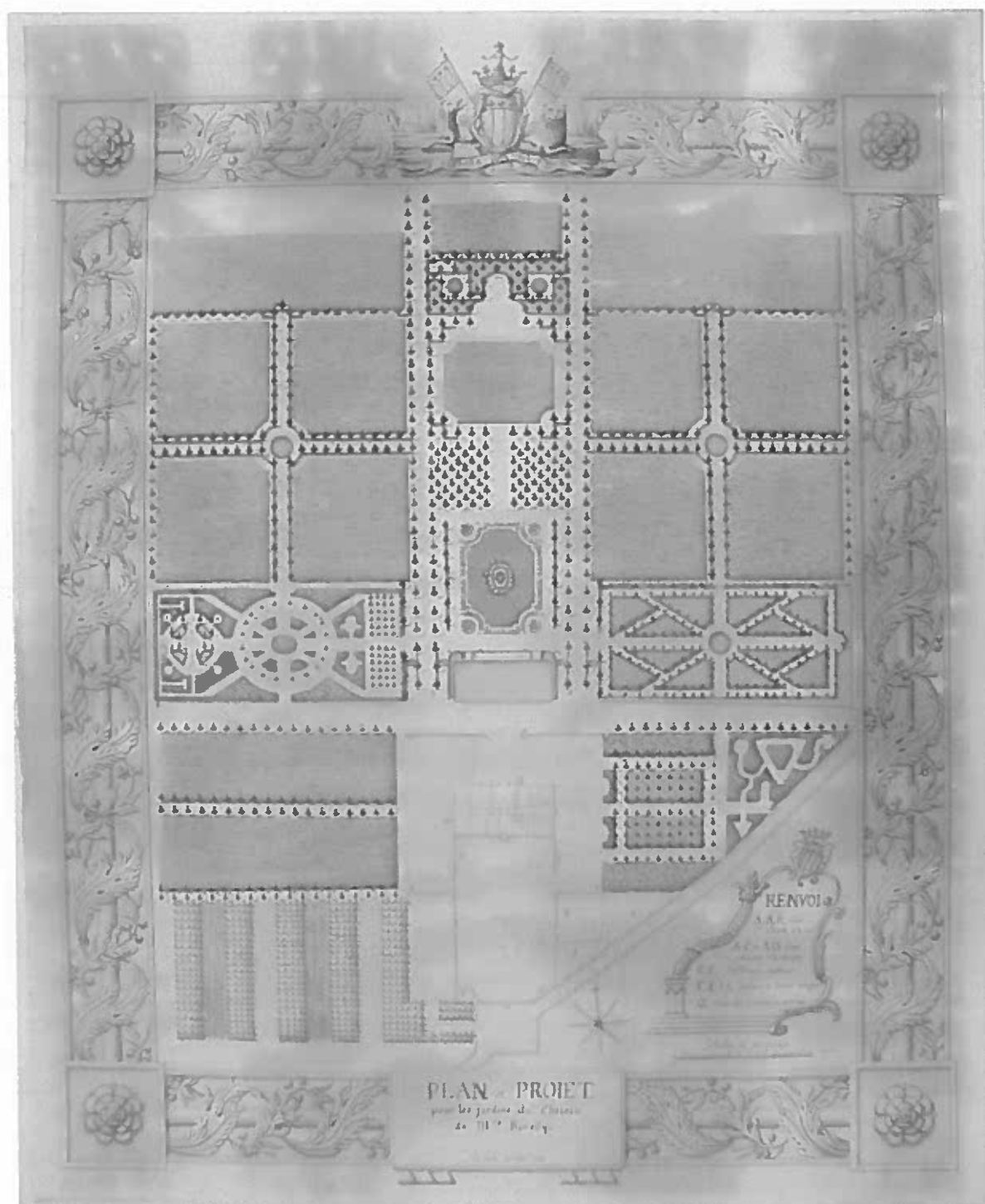
Dessin d'un projet de façade pour le château de Louis Borély
par Clérisseau, 1^{er} septembre 1767
(Archives du musée Borély inv. 52 268 – CPM)



Le château Borély et la cour d'honneur,
Panneau à fresque dans le château, attribué à Embry, vers 1770.
(extrait du catalogue *Les Borély ...*)



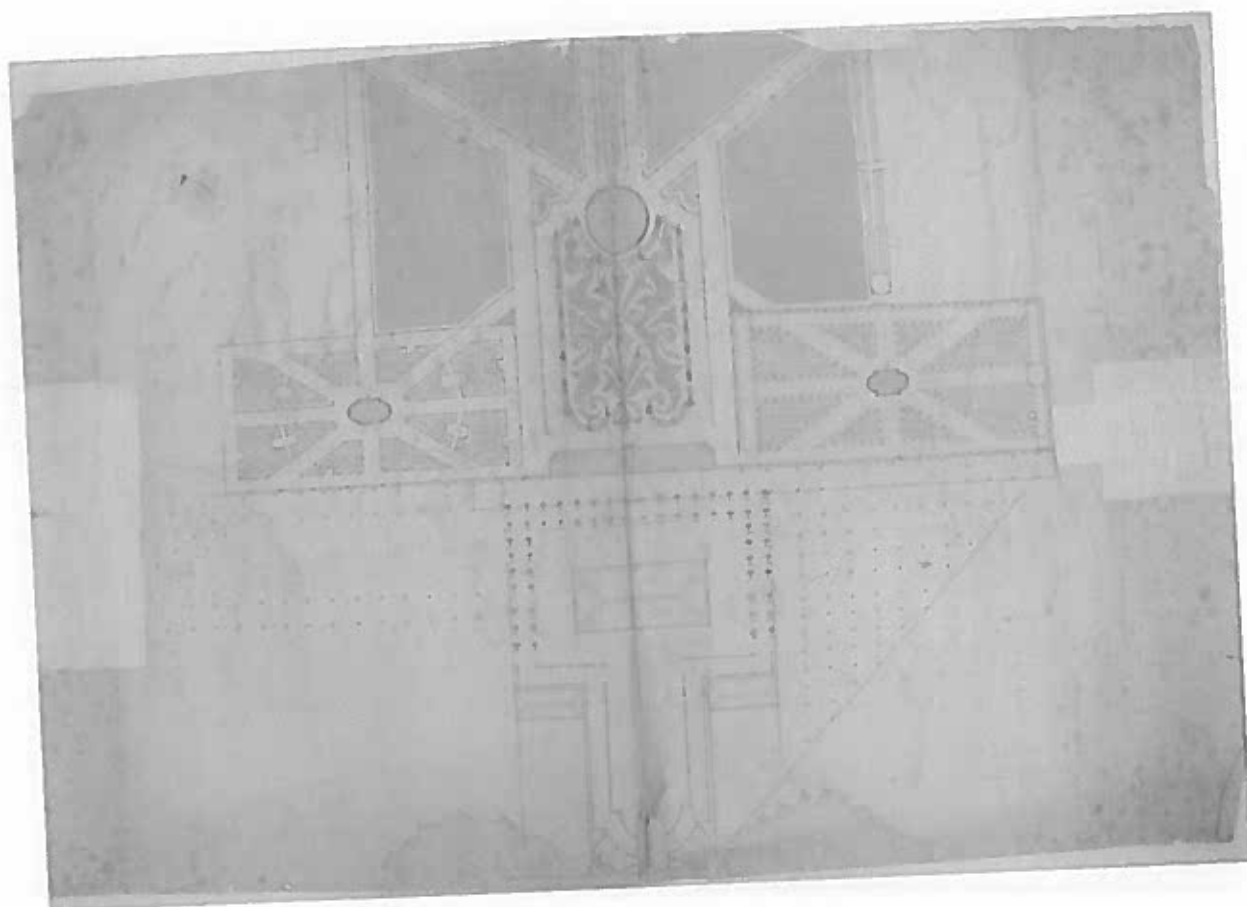
Le château Borély façade nord côté jardin,
Panneau à fresque dans le château, attribué à Embry, vers 1770.
(extrait du catalogue *Les Borély ...*)



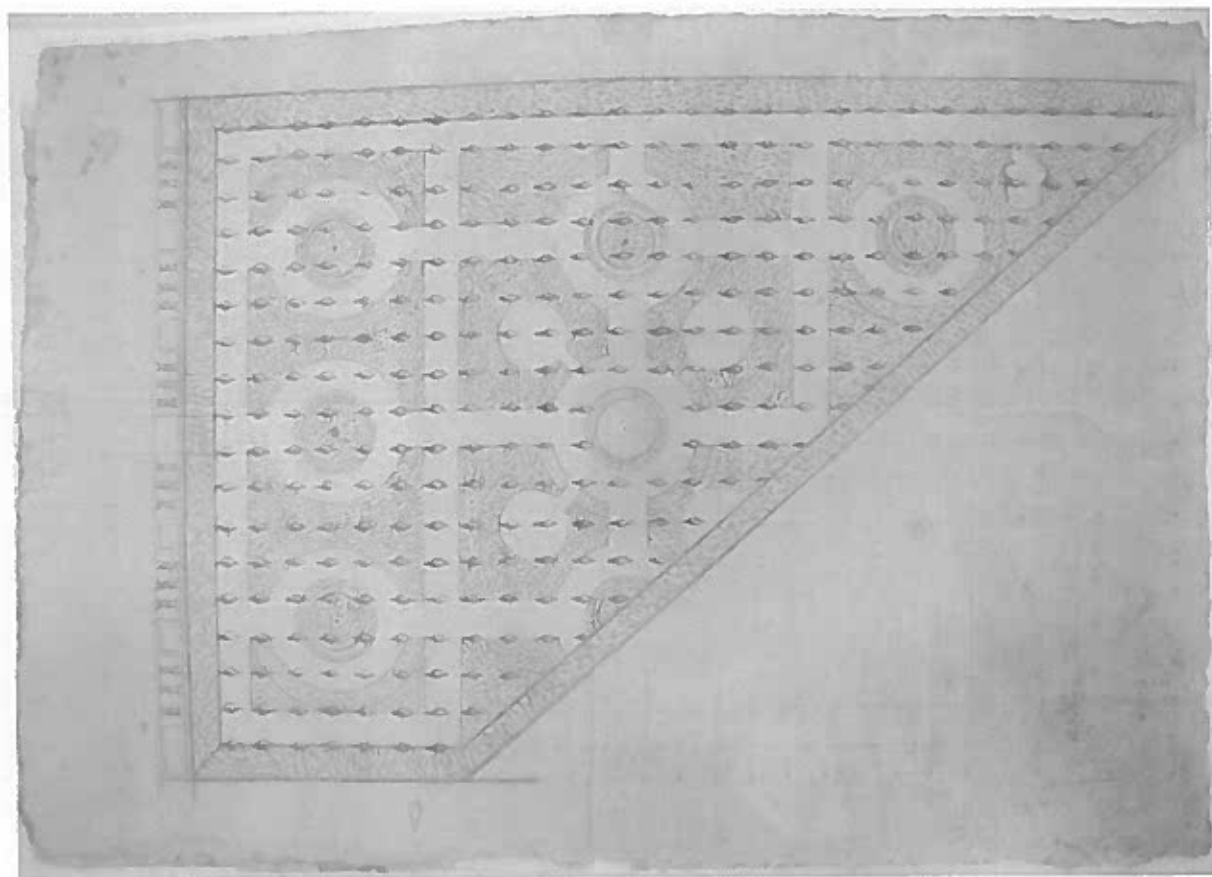
« Plan et projet pour les jardins du Château de M^{rs} Borély »

Embry, in génieur, architecte, 1770

((Archives du musée Borély inv. 52 273 – CPM))



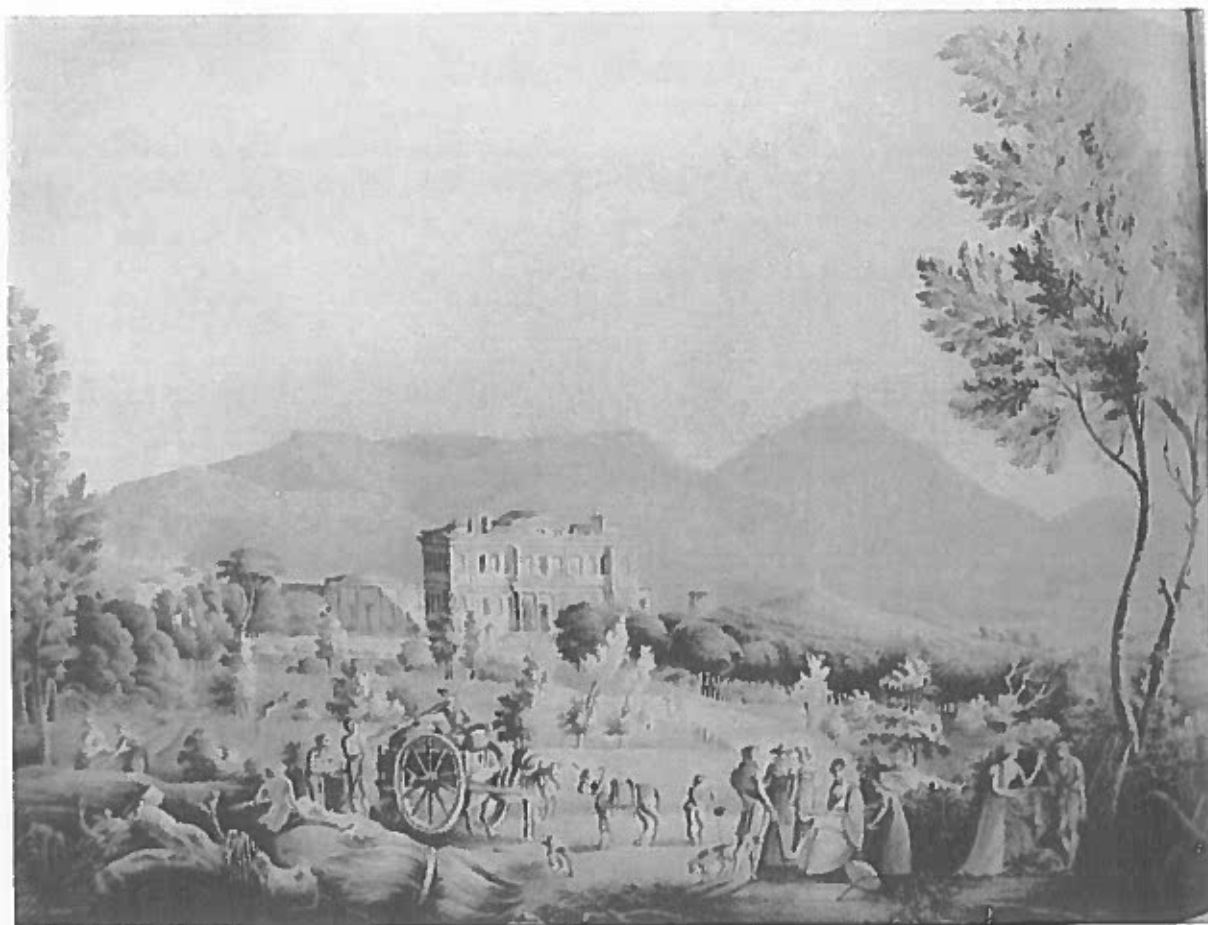
Plan du jardin de Bonnevene (incomplet)
(Archives du musée Borély inv. 52 265 – CPM)



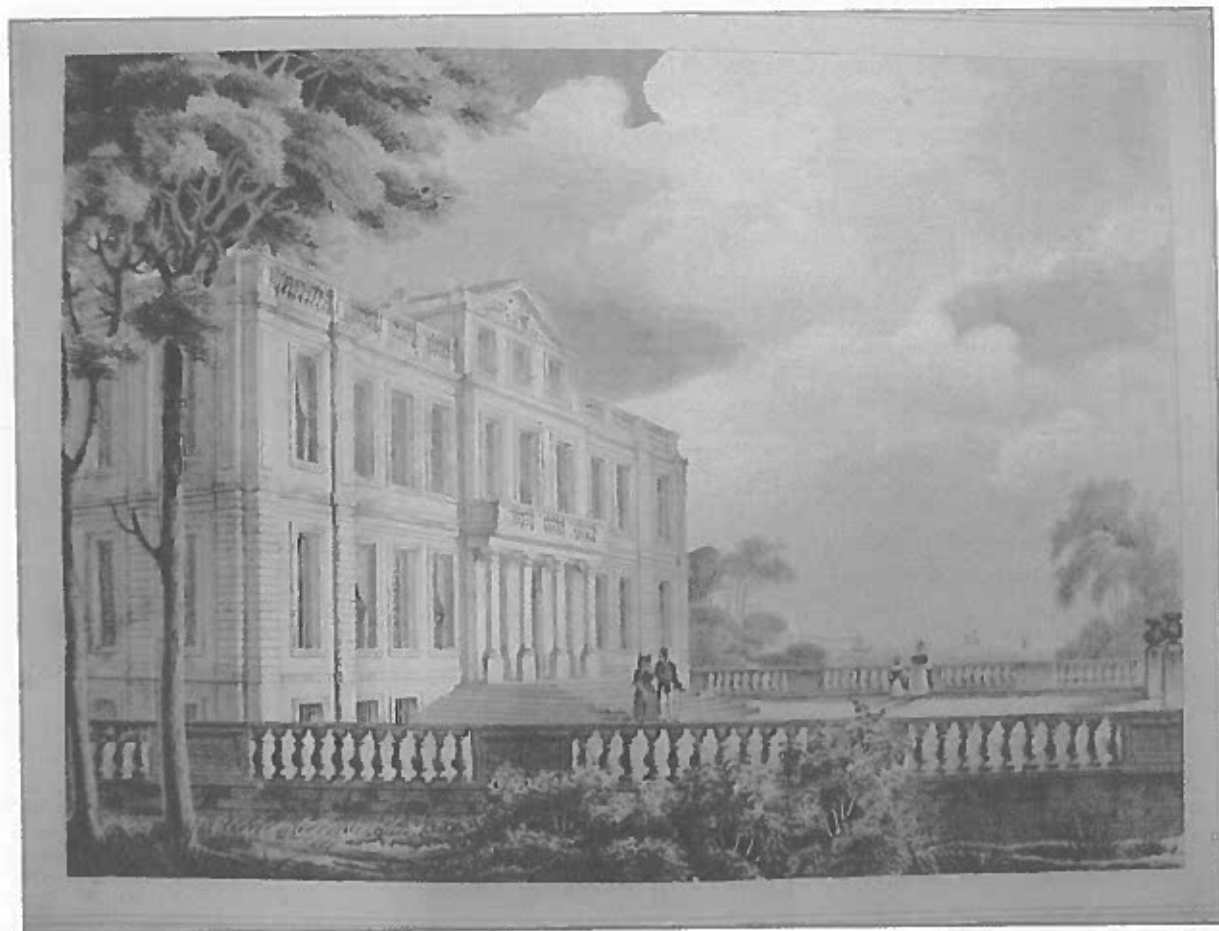
« Plan du bosquet de Bonnevene »
(Archives du musée Borély inv. 52 266 – CPM)



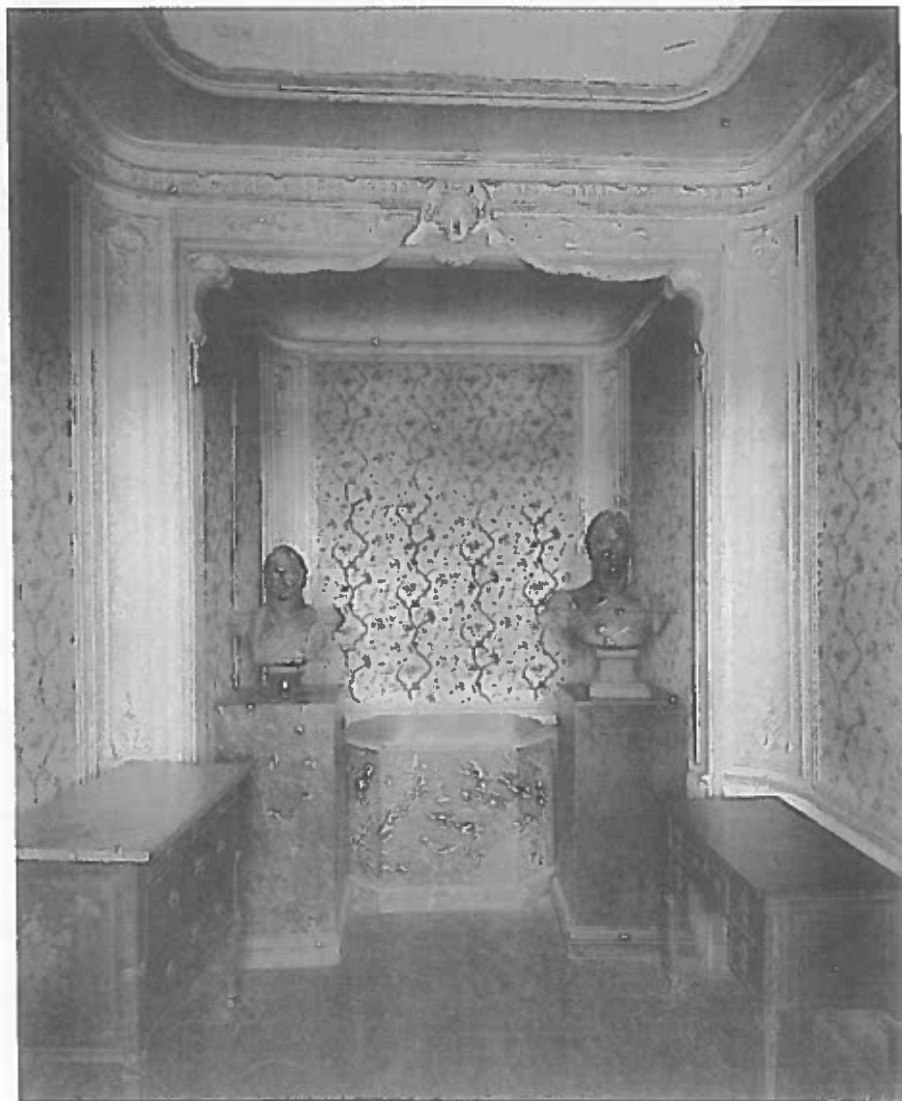
Vue du château Borély vers 1805-1806 (détail)
Lavis de Jean-Antoine Constantin (MBA)
(extrait du catalogue *Jean-Antoine CONSTANTIN*)



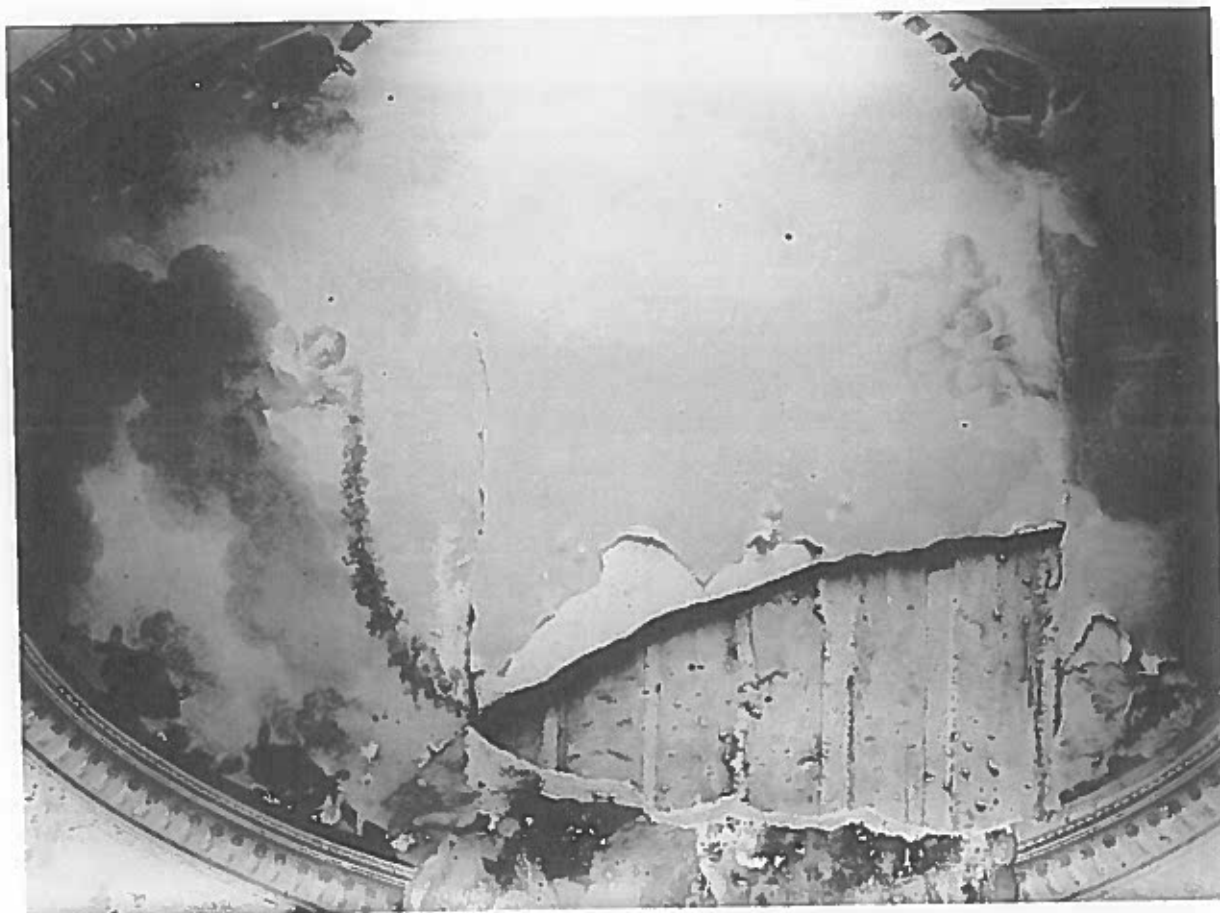
Le château Borély à Marseille
Aquarelle de Constantin Guis, vers 1805-1806,
(Archives du musée Borély inv. 54 492 – CPM)



Le château Borély à Marseille, époque Restauration
gravure Ricaud ? peintre ou graveur ?
(Archives du musée Borély inv. 52 923 – CPM)

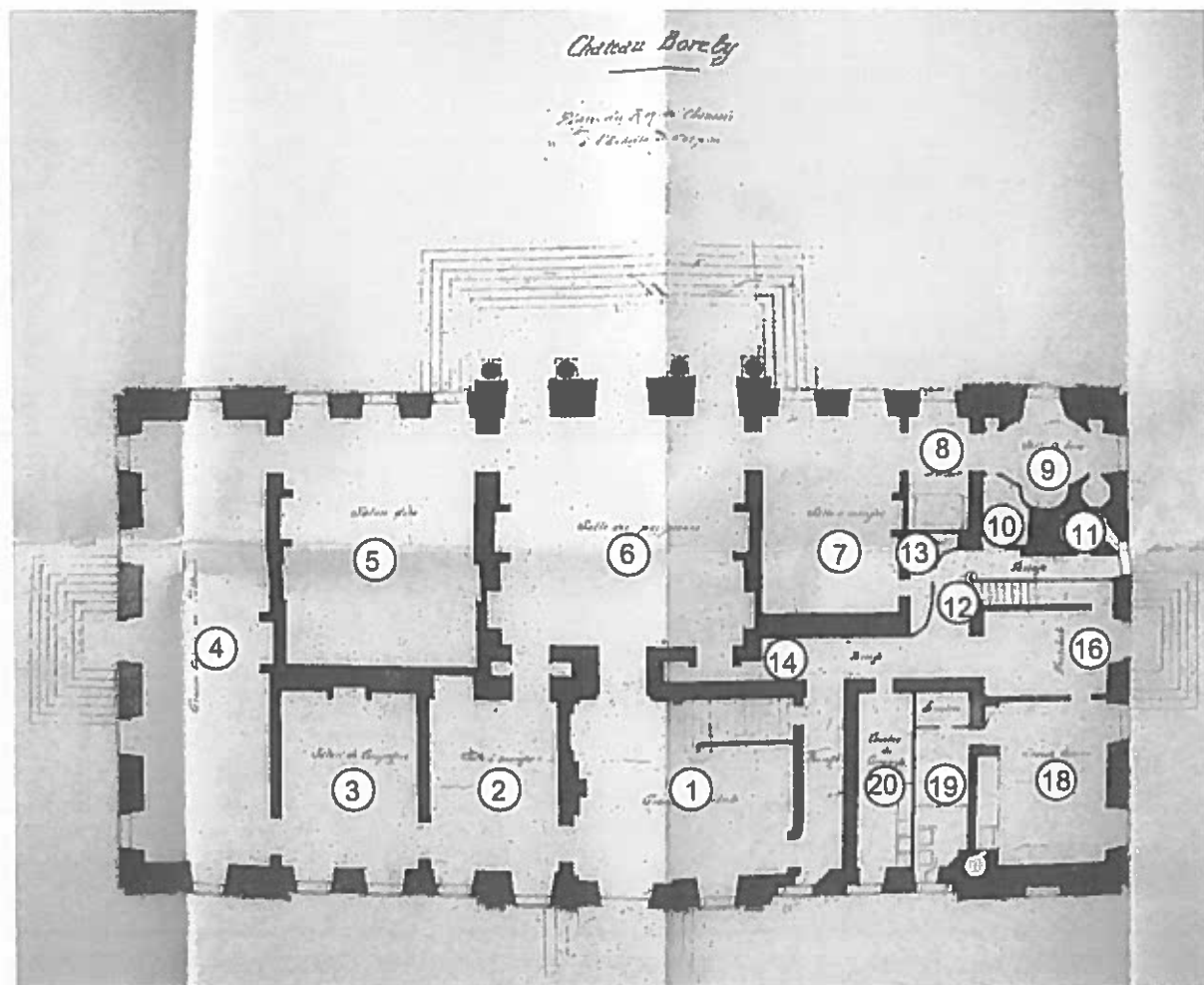


Cuve octogonale (ou hexagonale) en marbre dans l'alcôve du boudoir
de la chambre des indiennes, précédant la chapelle,
(cliché A. Laizer, dans *Monographie du Palais Borély* ..., éd. A. Guérinet, pl. 115)

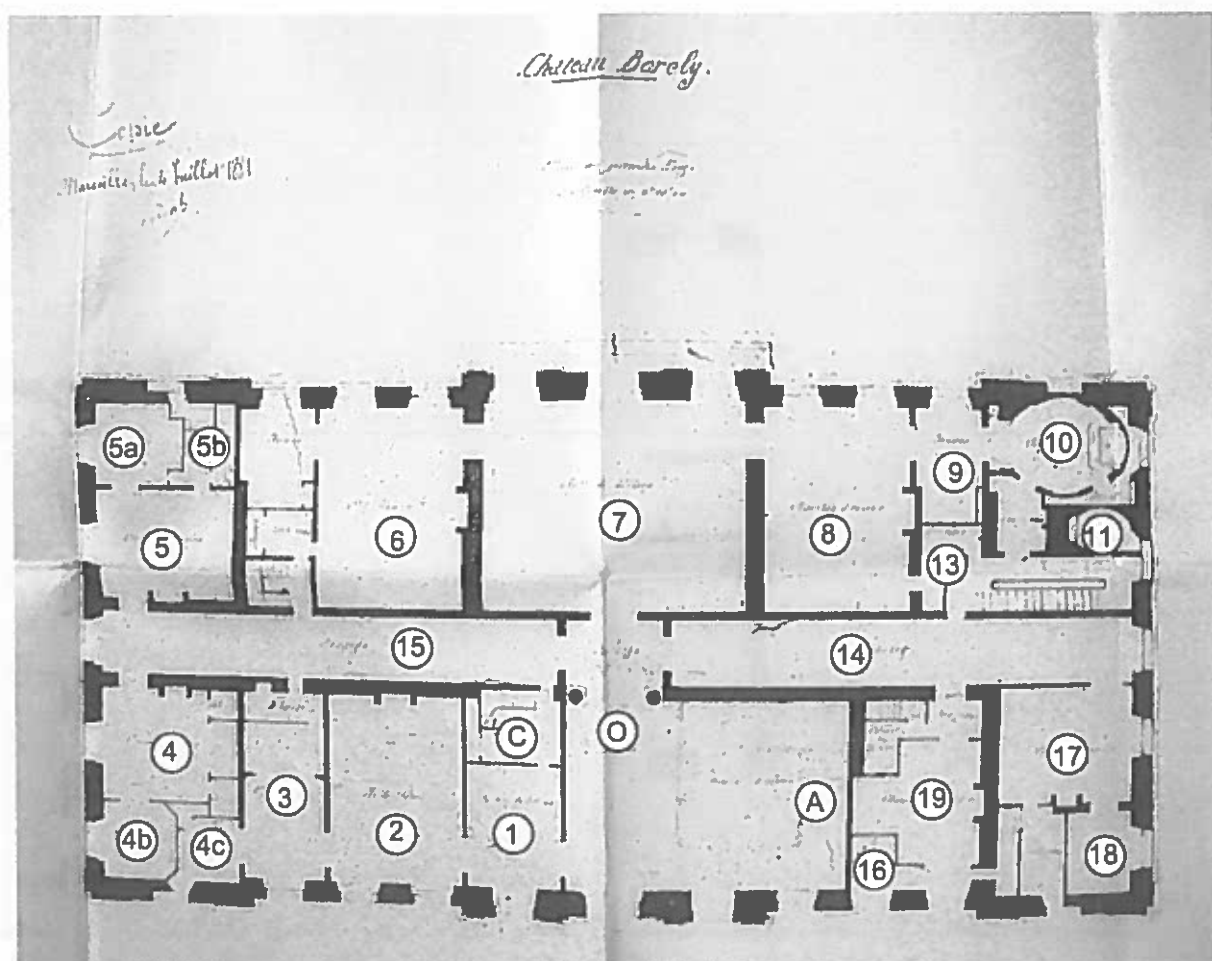


Plafond de la salle de bain, état en 1946
Photo Maurice Thaon
DRAC -PACA - CRMH - n°19461301161NUC2

PLAN DE REPERAGE – REZ-DE-CHAUSSEE



Fonds de plan : plan ancien, copie de 1881, état des pièces vers 1856

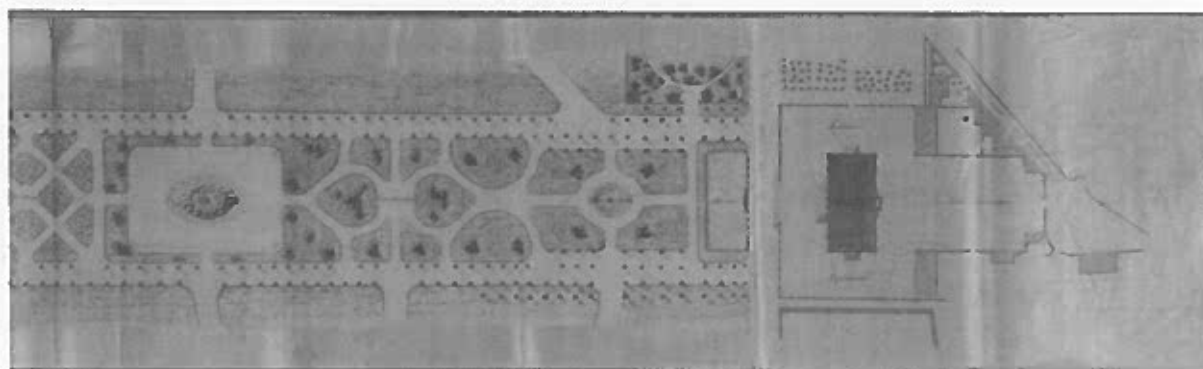
PLAN DE REPERAGE – 1^{er} étage

Fonds de plan : plan ancien, copie de 1881, état des pièces vers 1856



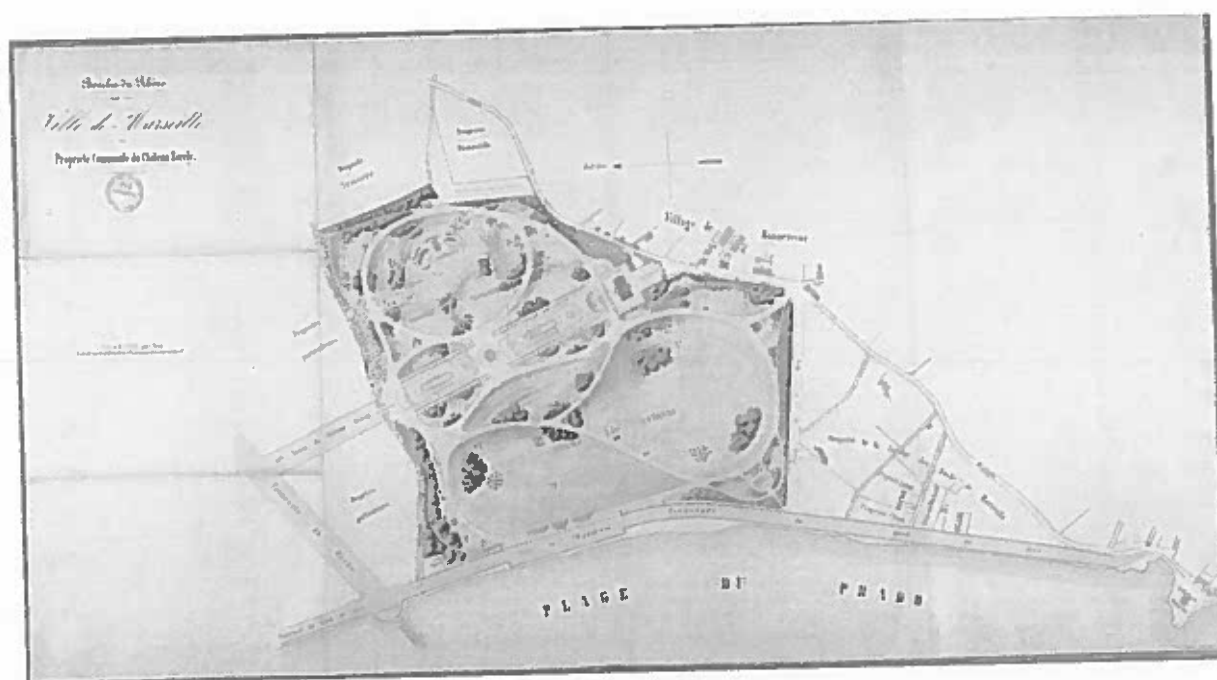
« Château Borély - Travaux extérieurs –
 Achèvement de l'avenue des 45 m. de largeur, comprise entre l'ancienne ferme de la
 Valbelle et le Prado - Plan Général - Dressé par l'Ingénieur ... signé A. Gassend,
 le 27 décembre 1860 »

(AD-BDR-Marseille – 1 Fi 502 – repro. AD-BDR)

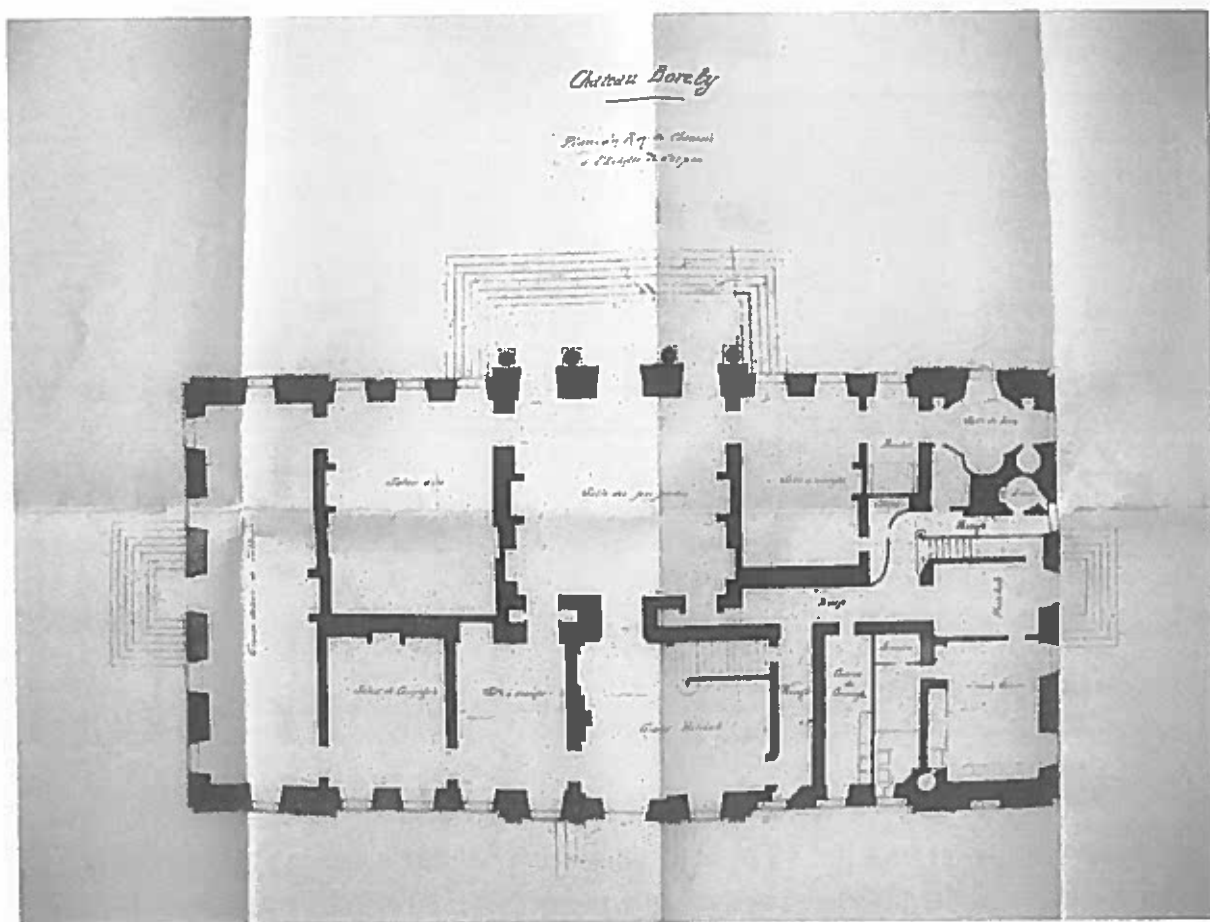


« Château Borély - Travaux extérieurs –
Achèvement de l'avenue des 45 m. de largeur, comprise entre l'ancienne ferme de la
Valbelle et le Prado - Plan Général - Dressé par l'Ingénieur ... signé A. Gassend,
le 27 décembre 1860 »

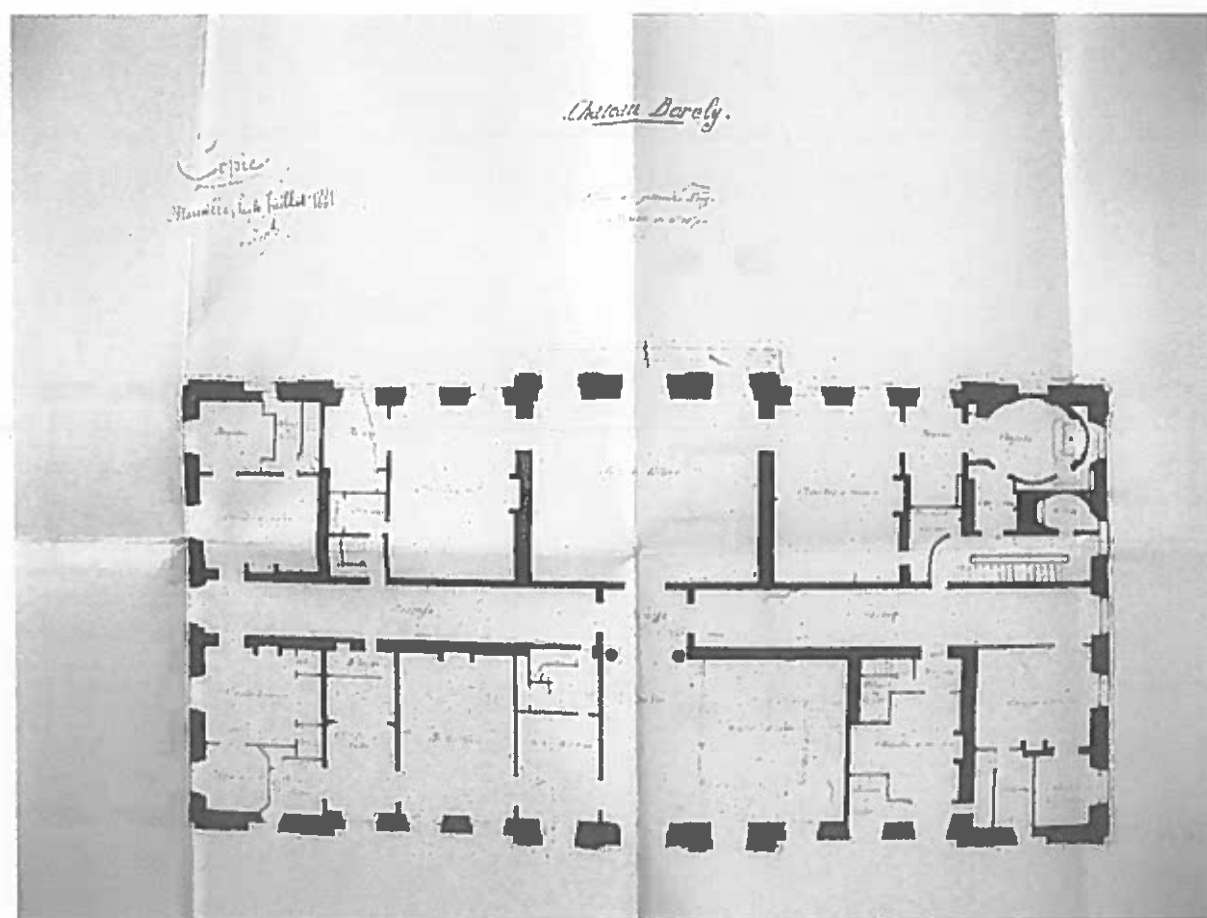
(AD-BDR-Marseille – 1 Fi 502-5b – repro. AD-BDR)



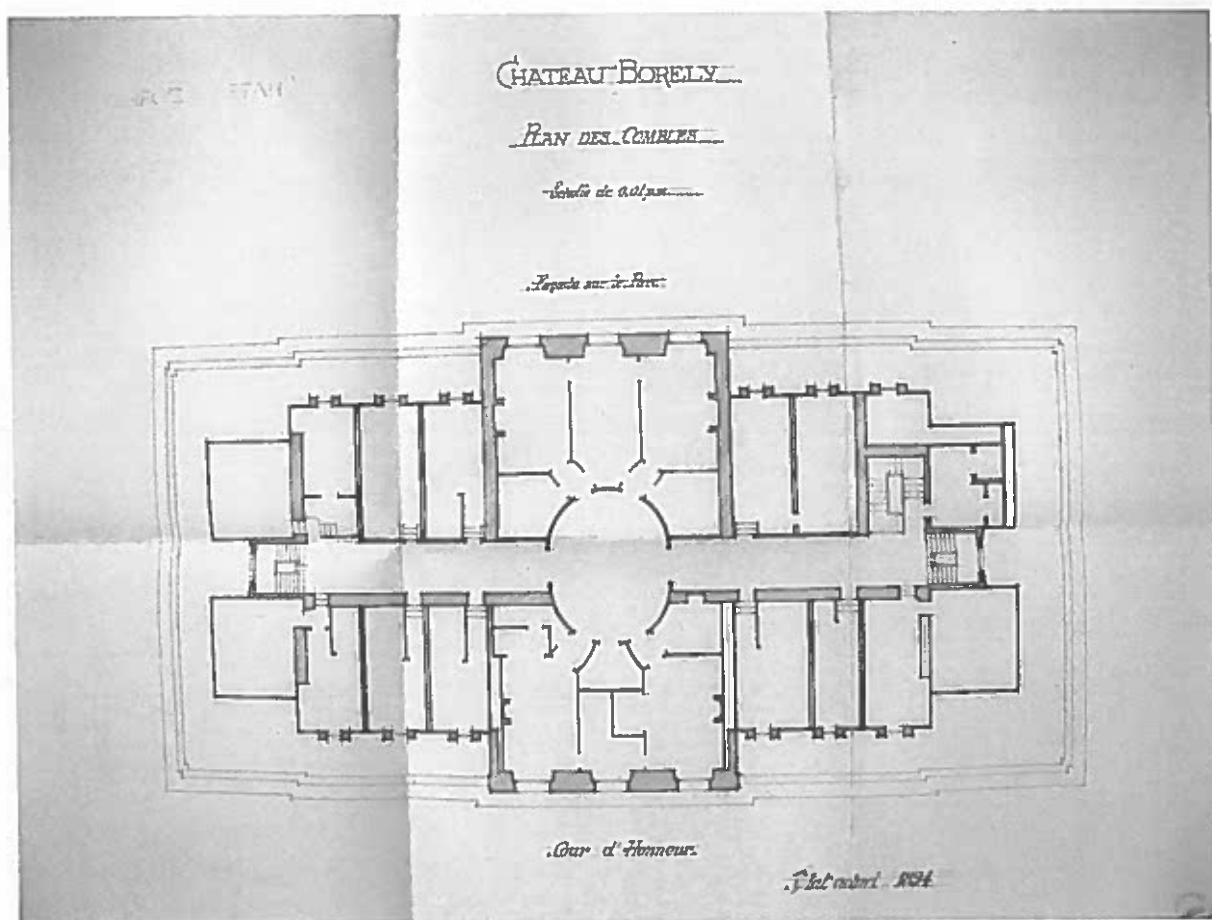
« Château Borély - Travaux extérieurs –
 Achèvement de l'avenue des 45 m. de largeur, comprise entre l'ancienne ferme de la
 Valbelle et le Prado - Plan Général - Dressé par l'Ingénieur ... signé A. Gassend,
 le 27 décembre 1860 »
 (AD-BDR-Marseille – 1 Fi 502-10 – repro. AD-BDR)



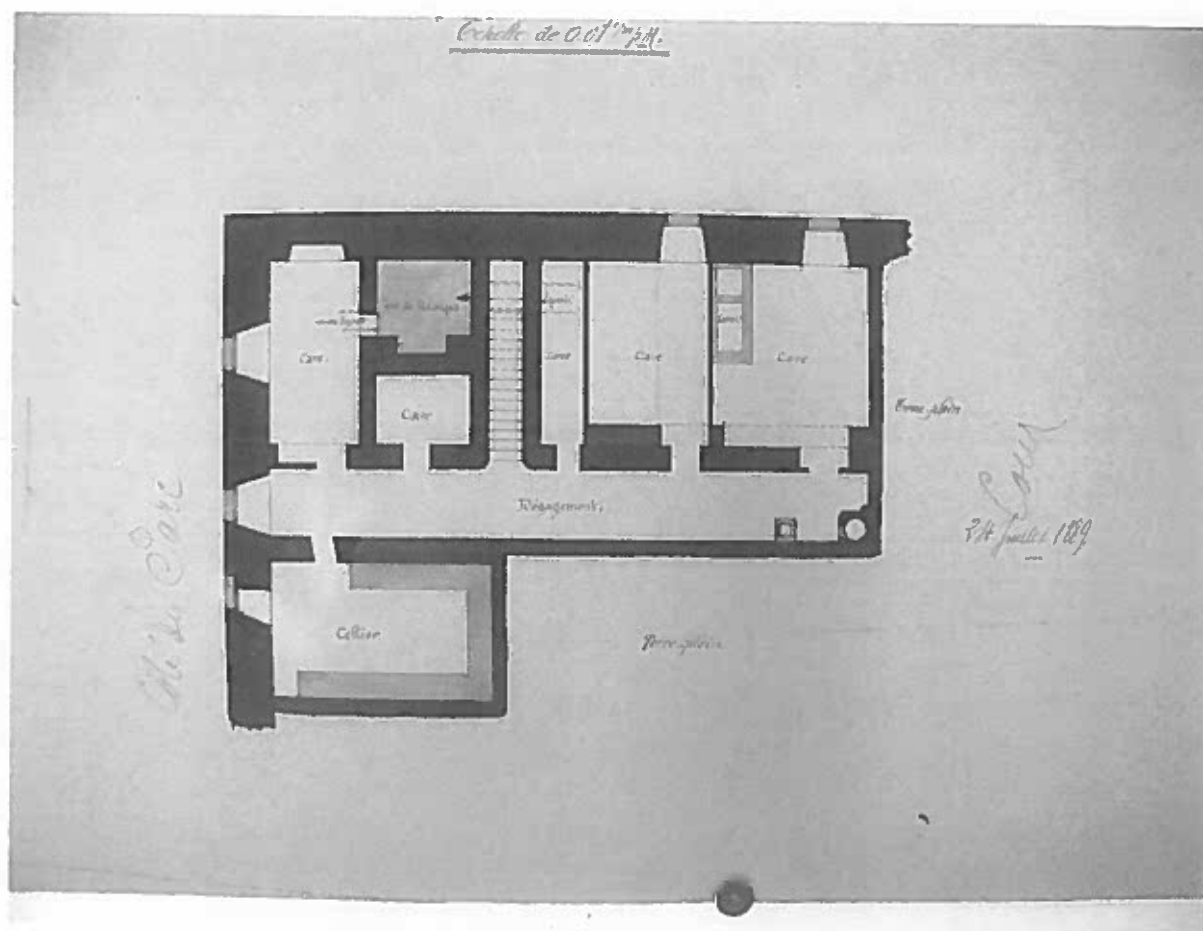
Plan du rez-de-chaussée du château vers 1856, « copie du 4 juillet 1881 »
(AMM - 28 M 6)



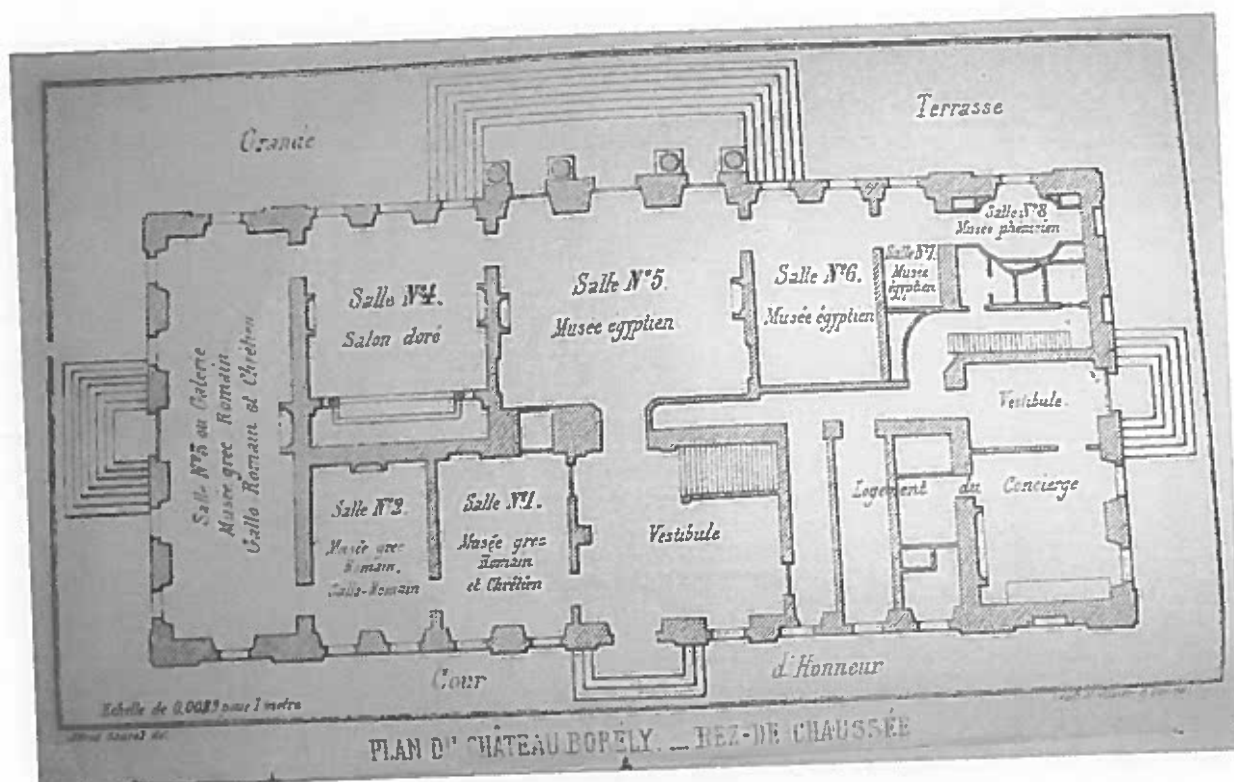
Plan du 1^{er} étage du château vers 1856, « copie du 4 juillet 1881, signé Vaisat »
(AMM - 28 M 6)



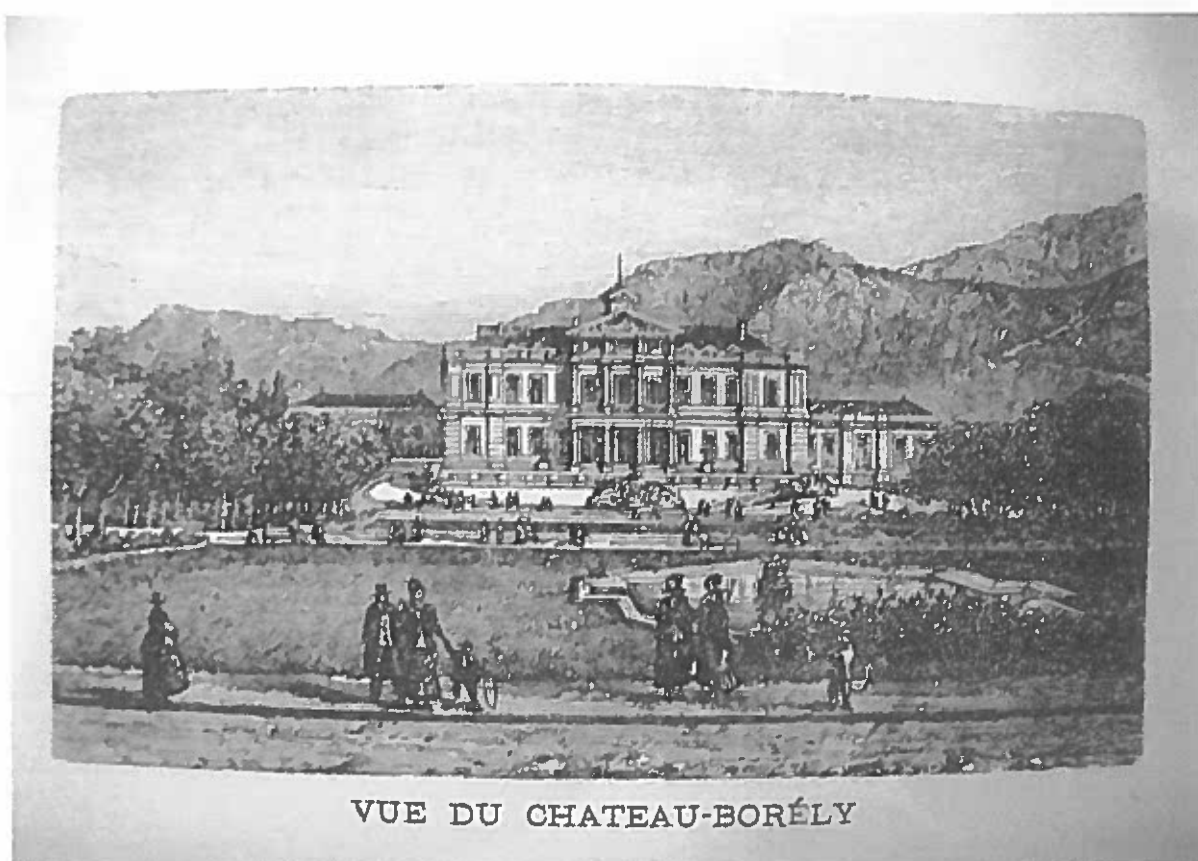
Plan des combles ou 2^{ème} étage du château, « Etat actuel 1894 »
(AMM - 28 M 6)



Plan des caves du château Borély, 24 juillet 1889
(DGABC – Endoume – O 19)



Plan du rez-de-chaussée du château en 1876,
 Dessin d' Albert Saurel,
 (extrait de PENNON C-J., SAUREL A. *Le Musée d'Archéologie de Marseille...* »)

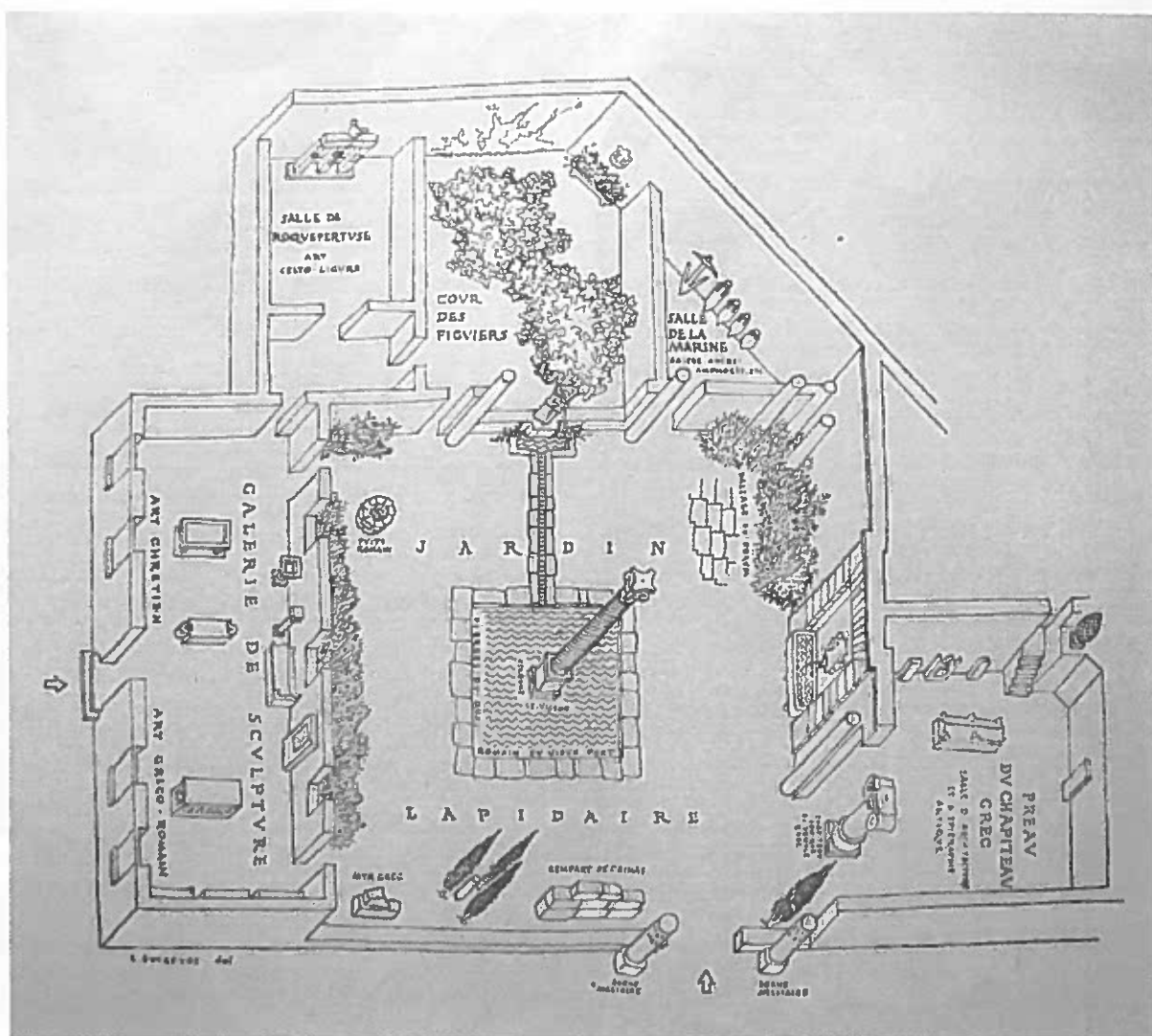


VUE DU CHATEAU-BORÉLY

Vue du château en 1776
Dessin d' Albert Saurel,
(extrait de PENNON C-J., SAUREL A. *Le Musée d'Archéologie de Marseille...* »)



Le château Borély et son parc en 1900
Carte postale colorisée – cliché LL (agence Neurdein et Lévy)
(AD-BDR-Marseille – 6 Fi 3510 – repro AD-BDR)



Le Musée Lapidaire

Croquis extrait de la plaquette éditée par la Ville de Marseille
pour l'inauguration du musée (1953)
(MAP – 0081/013/0050)

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

A - SOURCES

Archives départementales des Bouches-du-Rhône (Aix-en-Provence) (AD-BDR-Aix)

1615 W 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266.

Archives départementales des Bouches-du-Rhône (Marseille) (AD-BDR-Marseille)

22 F 102 à 104

3 O 58/71

12 Q 9 7 27

4 T 51

Fonds iconographiques¹³⁷, en particulier 1 Fi 502, 6 Fi et 13 Fi.

Fonds notariaux :

362 E 194

362 E 225

362 E 211

362 E 224

362 E 199

362 E 282

197 J 112

Cadastre 3 p 1236

Archives municipales de Marseille (AMM)

103 M 1, M 2

28 M 4, M5, M6

58 R 3, R 4,

57 R 167

435 W 26

488 W 208

21 ii 17

7 O 30

Fonds iconographique, série Fi.

¹³⁷ Ces fonds iconographiques étant très importants et ayant été numérisés et mis en ligne, nous n'en avons pas établi de liste. Il en est de même pour ceux de la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, nous sommes plutôt attachée à numériser les documents qui ne sont pas directement accessibles.

Centre de Conservation du Patrimoine des Musées (CPM)

Fonds iconographique ancien provenant des archives du musée Borély

Conservation Régionale des Monuments Historiques (DRAC-PACA, Aix-en-Provence)

Dossier recensement – section « Documentation-recensement »

Dossiers travaux – section « Travaux et marchés »

Fonds photographique : Maurice Thaon numérisé

Direction Générale de l'Architecture et des Bâtiments Communaux (Marseille – Louvain)

Dossiers travaux

Etudes et projets

Direction Générale de l'Architecture et des Bâtiments Communaux (Marseille – Endoume)

Plans – O 19 et M 10

Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine (Paris) (MAP)

- Bibliothèque :

Cote conservation 0081/013/0050

Doc 0081/013/0269 n° 1 et 2

cote 0080/042/6 n°17

Carton cote 0081/13/0051/269

Cote 2000/062/114/867

Cote 2000/062/114/868

Cote 2000/062/115/869

Cote 2000/062/115/872

Cote 2000/062/115/873

Cote 2000/062/115/874

Cote 2000/062/115/875

Cote 2000/062/115/876

Cote 2000/062/116 n° 877

- Service des objets mobiliers

Documentation

Fonds photographique de la documentation des objets mobiliers 2002/14 boîte 12.

- Planothèque

Musée Arbaud (Aix-en-Provence)

Dossier Borély

Musée d'Archéologie Méditerranéenne (Marseille) (MAM)

Bibliothèque du musée

Liasse 72 Li 1033 - I à V – (19 pièces)

Liasse 73 Li 1034 – I à XXIII – (141 pièces)

Cote 2593, manuscrit « Catalogue des ouvrages de peintures, sculptures et autres qui se trouvent au château de Bonneveine près Marseille »

Musée Grobet

Document numérique de l'ouvrage d'A. Guérinet

B - BIBLIOGRAPHIE

1 – OUVRAGES ANCIENS A CARACTERE DE SOURCES

1/ Ouvrages généraux

DOBLER H. *Les vestiges des Architectures et des Arts décoratifs provençaux aux XVIIe et XVIIIe siècle à Marseille*, 1913.

SAUREL A. *La banlieue de Marseille*, Marseille, 1878.

2/ Ouvrages sur le château Borély

CLERC M. « Le Musée Archéologique du Château Borély à Marseille, dans *Revue Internationale de l'enseignement*, 1901.

LAGRANGE L. « Le château Borély à Marseille » dans *Gazette des Beaux-arts*, 1860, VI.

Monographie du PALAIS BORELY A MARSEILLE. Décorations intérieures et extérieures sculptures et peintures décoratives meubles et objets d'art, édité par Armand Guérinet, Paris, 1908.

PENNON C-J., SAUREL A. *Le Musée d'Archéologie de Marseille, précédé d'une notice historique sur le Château Borély*, Marseille, 1876.

2 – OUVRAGES ET ARTICLES SUR LE CHATEAU BORELY

BENOIT F. *Le château Borély, Musée Archéologique de Marseille*, éd. imprimerie municipale, Marseille, 1960

BENOIT F. « L'italianisme au château Borély » dans *revue MARSEILLE*, 3^{ème} série, n° 48, avril-juin 1962.

BENOIT F. « Le Château Borély » dans *revue MARSEILLE*, 3^{ème} série, n° 51, janvier-mars 1963.

BENOIT F. « Les frontons du Château Borély et l'allégorie de Vénus et de l'Amour », dans *revue MARSEILLE*, 3^{ème} série, n° 52, avril-juin 1963.

BENOIT F. « L'œuvre du peintre Louis Chaix au château Borély », *revue MARSEILLE*, 3^{ème} série, n° 55, avril-juin 1964.

CONSTANT G. « Les visiteurs du château Borély d'après l'album du Marquis de Panisse-Passis (1814–1856) », dans *revue MARSEILLE*, n° 45, juillet-septembre 1961

DUCHENE R. RAMADE Ch. *Le château Borély. Marseille flamboyante*, Marseille, 1999.

Les Borély, Une famille ... Une Demeure ..., catalogue de l'exposition au Musée Borély, de décembre 1980 à avril 1981, sous la direction de Madame Simone Bourlard-Collin, conservatrice, Imprimerie municipale, Marseille.

MIHIERE G. « D'un jardin de bastide en parc public ou les destinées du château Borély », *revue MARSEILLE*, n° 194, juillet 2001.

3 - OUVRAGES GENERAUX

ALAUZEN *La peinture en Provence*, Marseille, 1987.

MASSOT J-L. *Architecture et décoration du XVI^e au XIX^e siècles*, Edisud, 1992.

4 – OUVRAGES COMPLEMENTAIRES

Jean-Antoine CONSTANTIN, catalogue du Musée des Beaux-arts de Marseille, édité pour l'exposition du 8 novembre 1985 – 10 février 1990.

5 - OUVRAGES TECHNIQUES ET DICTIONNAIRES

D'HOZIER *Armorial général de France (complément) - Notice généalogique sur la famille de Panisse-Passis*, Paris, 1881.

LEROY V. *Notice sur la construction des maisons à Marseille*, volume X, Société Statistique de Marseille, 1847, ré-éd. Edisud, 1989.

MISTRAL F. *Lou tresor dou felibrige ou dictionnaire Provençal-français*, Aix-Avignon-Paris, 2 vol., 1878, ré-éd. 1979,

RIGOLET (sous la dir. de) *Dictionnaire du bâtiment*, éd. Rigolet, Aubervilliers, 1978.

TRIAT J-M. *Pierres utiles de Provence*, Cahiers de documentation, Chambre de Commerce de Marseille, Faculté des Sciences et Techniques de Saint-Jérôme, Université de Droit, d'Economie et des Sciences d'Aix-Marseille III, janvier 1982.

TABLE DOCUMENTS SUR CD-ROM

Dossier « Documents 1 »

« doc-001_testament-Louis-Borely-1745 »

« doc-002_testament-LJD-Borely-1768 »

« doc-003_catalogue-1818 »

Catalogue des ouvrages de peinture, sculpture, et autres qui se trouvent au Château de Bonneveine près Marseille, rédigé en 1818 et complété jusque vers 1929.

« doc-004-testament-Louise-Borely-1823 »

« doc-005_inventaire-1831 »

Inventaire après-décès amiable des biens de Louise de Borély, du 6 au 9 août 1831.

« doc-006_convention-08-1768 »

Convention ou devis du 12 août 1768, passée entre Louis Joseph Denis Borély, Pierre Hermitte, l'entrepreneur et tailleur de pierre, et l'architecte Esprit Brun.

« doc-007_conv-chaux-1766 »

Convention pour fourniture de chaux avec Coulet et Daumas, du 30 octobre 1766.

« doc-008_conv-chaux-11-1768 »

Convention pour fourniture de chaux avec Daumas, du 9 novembre 1768.

« doc-009_conv-briques-07-1767 »

Convention pour fournitures de briques avec Vian, du 13 juillet 1767.

« doc-010_conv-bois-08-1768 »

Convention pour fourniture de bois avec Guillaume Esquier, du 29 août 1768.

« doc-011_memoire-charpente-1770 »

Mémoire travaux charpente et bois, du 25 mai 1770.

« doc-012_devis-menuiserie-07-1768 »

Devis et accord pour menuiseries avec Bergerot, du 17 juillet 1768.

« doc-013_compte-menuiserie-1773-74 »

Compte des ouvrages de menuiserie faits depuis le 3 mars 1773.

« doc-014_compte-gypseries-04-1776 »

Compte des travaux de moulures et sculptures au plâtre blanc exécutés par Honoré Nicolas, terminés en avril 1776.

« doc-015_facture-tapissier-09-1776 »

Facture du tapissier en meuble, Marchand, et reçus, du 14 septembre 1776.

« doc-016_memoire-Chaix-1-1778 »

Lettre et mémoire de Louis Chaix adressé à Monsieur Borély, le 27 janvier 1778.

« doc-017_menuiserie-1827-28 »

Réfection des portes et fenêtres du salon de compagnie 1827-1828. Notes et plans.

« Doc-018a_echange-1857 »

« Ratification par Monsieur le Maire de Marseille du contrat d'échange du château Borély et d'une partie de ses dépendances contre le Jardin de botanique de Marseille et le cimetière de Montredon, le 17 avril 1857 ». 1^{ère} partie : échange

« Doc-018b_inventaire-1857 »

Idem 2^{ème} partie : inventaire « Etat descriptif et estimatif des objets mobiliers et objets d'art se trouvant dans le château Borely et cédés en échange par M. le Comte de Panisse à la Ville de Marseille ».

« Doc-019_echange-inv-1856 »

« Extrait des registres des délibérations du Conseil municipal de la Ville de Marseille – Documens relatifs 1° A la concession par l'Etat à la Ville et à la Rétrocession par la Ville à M. Talabot du Dock-Entrepôt de la Joliette ; 2° A l'Echange du Jardin Botanique contre le Château Borély ; 3° A l'Exécution de divers Ouvrages par M. Talabot », Marseille, 1857. La partie numérisée ne comprend pas le n° 1 qui ne concerne pas le domaine Borély.

Ce document imprimé en 1857 contient en fait toutes les délibérations ou actes faits en 1856, dont l'inventaire du mobilier du château, du 5 avril 1856, (cl. 45 à 61) qui correspond exactement à l'inventaire de l'acte manuscrit enregistré le 26 mars 1857 à Paris. Plan cl. 63, table des matières cl.66.

« doc-020_inventaires-bx-arts »

Inventaires manuscrits des tableaux devant être transférés au musée des Beaux-Arts, de 1856 et de 1869.

Dossier « documents 2 »

« doc-021_devis-1857-58 »

Devis travaux restauration extérieure, restauration intérieure et devis travaux supplémentaires.

« doc-022_memoires-trx-1858-60 »

Mémoires des travaux exécutés entre 1858 et 1860.

« doc-023_devis-2eEtage-1861 »

Devis pour aménagement de salles d'exposition au 2^e étage, du 18 février 1861 et lettre.

« doc-024_devis-rap-1884-85 »

1^{er} et 2^{ème} devis pour l'installation du logement du conservateur-adjoint du musée d'archéologie dans une des ailes des dépendances du château et rapports de l'inspecteur des bâtiments communaux du 10 novembre et 17 décembre 1884.

« doc-025_plans-1884-85 »

Plans accompagnant les devis ci-dessus.

« doc-026_rap-devis-1889 »

Rapport du 16 avril 1889, devis du 1^{er} mai et de l'entreprise Emery pour travaux d'entretien sur le château.

« doc-027_devis-plans-PVrecep-1892-93 »

Devis estimatif du 6 novembre 1891 avec deux plans pour « Installation d'une salle d'exposition dans l'aile droite des bâtiments annexes du château Borély » et procès-verbal de réception des ouvrages exécutés, du 14 mars 1893.

« doc-028_devis-plans-escal-1934-35 »

Devis des travaux à exécuter du 15 janvier 1934 et plans pour la construction d'un escalier du 1^{er} au 2^e étage et création d'une salle d'exposition, plans du 3 octobre 1933, revu le 27 mai 1935. Architecte de la Ville, J.M. Peyridier.

« doc-029_rap-plans-bat-annexe-1934 »

Rapport pour les trois projets et plans du 1^{er} novembre 1933, pour la création d'un logement pour le conservateur dans les communs du château, dans le bâtiment Est. Architecte de la Ville, J.M. Peyridier.

« doc-030_plans-chauffage-1934-35 »

Devis du 30 janvier 1935 établi par R. Boissier pour l'installation du chauffage central (seulement « travaux accessoires ») et série de 5 plans, n° 411 à 415, du 21 décembre 1934,

« doc-031_plan-jardin-cour-1933 »

Plan pour l'aménagement d'un jardin dans la cour d'honneur du château, du 2 novembre 1933, l'architecte en chef de la ville, J.M. Peyridier.

« doc-032_devis-plancher-1934 »

Devis du 1^{er} février 1934, pour démolition et réfection du plancher et du plafond situé au-dessus de l'escalier central, l'architecte en chef de la ville, J.M. Peyridier.

« doc-033_devis-restaur-1935 »

Devis descriptif pour des travaux de remise en état du château du Parc Borély, vers janvier 1935.

« doc-034_devis-rap-couvert-1936-37 »

Devis descriptif et estimatif des travaux de « Remise en état des chéneaux de couverture, menuiseries et parties de balustrades », du 11 novembre 1936, établi par Jules Formigé architecte des monuments historiques.

« doc-035_devis-restaur-generale-12-1940 »

Devis de restauration générale du château Borély, extérieur et intérieur, de Jules Formigé du 6 décembre 1940.

« doc-036_devis-courHonneur-12-1940 »

Devis pour la restauration de la cour d'Honneur du 13 novembre 1940 de J. Van Migom, repris le 6 décembre 1940 par J. Formigé.

« doc-037_photos-plans-11-1940 »

Photos et plans accompagnant les devis du 6 décembre 1940.

« doc-038_projet-extension-musee-1942 »

Programme d'installation et d'extension des collections du musée Borély par Fernand Benoît, conservateur du musée, 26 mai 1942 avec croquis de sa main.

« doc-039_plans-cour-bat-annexes-1940-42 »

Plans de la cour d'Honneur avec les deux pavillons est et ouest, vers 1940 et le 25 juin 1942 par J.A. Gibert.

« doc-040_restaur-peintures-1942 »

Mémoire restauration peintures G. Chaffrey.

« doc-041_etat-lieux-1944 »

Etat des lieux du 17 janvier 1944, suite à la réquisition du musée d'archéologie par les troupes allemandes d'occupation depuis le 27 novembre 43.

Dossier « Documents 3 »

« doc-042a_plans-logement-bat-Ouest »

Plan - Ville de Marseille – Château Borély – Appartement du Conservateur – Bâtiment aile gauche – non daté.

« doc-042b_rap-mémoires-1947-48 »

« Remise en état de l'annexe du château pour le logement du conservateur »

Rapport du 2 juin 1947 de Paul Colas – mémoires de travaux de l'entreprise Vivian 1947-48.

« doc-043_restaur-generale-1947 »

« Devis descriptif et estimatif (réajustement des parties à exécuter du devis du 6 décembre 1940) des travaux à exécuter en vue de la restauration du bâtiment principal, de la cour d'honneur, des balustres des terrasses, des menuiseries, de la plomberie et de la décoration intérieure du Château Borély », établi par Paul Colas le 16 juin 1947.

« doc-044_devis-courHonneur-1947 »

Devis de Paul Colas du 15 juin 1947, pour « travaux en vue de l'achèvement de la restauration des ensembles architecturaux décoratifs (cour d'Honneur) »

« doc-045_devis-Chauffrey-1947 »

Devis du 29 avril 1947 de G. Chauffrey pour « la remise en état des peintures murales et tableaux décorant le château Borély à Marseille ».

« doc-46_photos-Colas-1947-48 »

Photos de Paul Colas, sans date mais probablement avant les travaux de restauration vers 1947-48.

Lettre du 5 octobre 1948, de Paul Colas à l'entrepreneur Carmine pour l'exécution des travaux pour le vestibule et les murs de la montée du grand escalier et du plafond (cl. 47 et 48).

« doc-047a-memoire-Carmine-XII-1948 »

1^{er} mémoire de l'entreprise Carmine du 31 décembre 1948.

« doc-047b-memoire-Carmine-
2^{ème} mémoire de l'entreprise Carmine du 18 février 1949.

« doc-047c_memoire-Carmine-IV-1949 »
3^{ème} mémoire de l'entreprise Carmine du 26 avril 49

« doc-047d_memoire-Carmine-II-1950 »
4^{ème} et dernier mémoire de l'entreprise Carmine du 16 février 1950

« doc-048a_devis-rap-annexe-Est-1950 »
Devis descriptif et estimatif de « Restauration de l'annexe Est en vue d'abriter le Musée Lapidaire » n° 639/50, par Paul Colas, du 13 juin 1950 et son rapport. Avis de l'Inspecteur général Albert Chauvel du 27 juin 1950.

« doc-048b_plans-1950-52 »
Attachement joint au mémoire n° 4, remis par l'entreprise Vivian, juin 1952, représentant différents modèles de dallage à la mode antique.
Plans d'aménagement pour les cours du musée lapidaire, janvier 1951, dessinés par le service d'Architecture de la Ville.

« doc-049-plans-cour-bat-Ouest »
Projet d'annexe et d'aménagement de la cour devant la maison du conservateur – Ville de Marseille, 3 plans du 19 octobre 1959 - Ville de Marseille, Monsieur Ducaruge, Architecte DPLG.

Dossier « Documents 4 »

« doc-050a_devis-rap-consolid-charpente-toiture-1960 »
Devis n° 124/60 « Consolidation des charpentes du plafond de l'escalier d'honneur et réfection des chéneaux, noues et protection en plomb de la couverture », modifié le 4 mai 1960, et rapport du 5 mai, Jean Sonnier, ACMH.

« doc-050b_plans-phot-charpente-toiture-1960 »
Plans, croquis et photos accompagnant le devis n°124/60.

« doc-51a_devis-rap-restaur-plafond-escal-1962 »
Devis descriptif et estimatif 775/62, du 15 décembre 1962, et rapport, de Jean Sonnier, ACMH.

« doc-51b_dessins-photos-1962 »
4 dessins se rapportant au devis 775/62 et photos.

« doc-051c_devis-entreprises-1963 »

Devis estimatif de Paul Mérindol du 9 avril 1963 « Remise en état du plafond sur salon donnant sur l'escalier d'honneur au 1^{er} étage » (cl. 16 à 19)

Devis estimatif de Jean Bourgoin « Remise en état des peintures de la cage d'escalier et des peintures d'une pièce du 1^{er} étage » (cl. 20 à 23)

« doc-051d_memoires-attachements-1964 »

Paul Mérindol, sculpteur, attachement n° 1 et n° 2 – révisé le 16 octobre 1964. (cl. 25 à 32).
Carnet de 4 dessins : (cl. 38 à 42)

Jean Bourgoin, décorateur – restaurateur, mémoire unique du 5 septembre 1963, révisé le 17 octobre 1963 (cl.33 à 37).

« doc-052_photos-plafond-1955 »

Photos prises en 1955 par Monsieur Malesset, restaurateur.

« doc-053_devis-rap-photos-porteSud-1960 »

Devis descriptif et estimatif 356/60, du 27 mai 1960, et rapport de Jean Sonnier, ACMH, et photos.

« doc-054_devis-rap-photos-couvert-1961 »

Devis 13/61 et rapport pour poursuite « réfection des chéneaux, noues et protection en plomb de la couverture », Jean Sonnier, ACMH, 10 janvier 1961. Photos.

« doc-055a_devis-rap-photos-balustrade-1959 »

Devis du 21 décembre 1959 établi par Jean Sonnier, ACMH, avec deux planches, soit 4 photos et son rapport en date du 9 février 1960, et attachements de l'entreprise.

« doc-055b_devis-rap-doc-figures-1968 »

Devis complémentaire pour « l'achèvement de la remise en état de la balustrade en pierre partiellement détruite pendant la guerre – Moitié nord du côté est », devis n° 291/68, établi le 15 mai 1968 par Jean Sonnier, ACMH, rapport, plan, photo, attachements de l'entreprise.

« doc-056_devis-rap-doc-figures-cloture-1962 »

Devis n° 128/62, du 15 février 1962 de Jean Sonnier, ACMH, accompagné de plans, de 6 planches comprenant 12 photos, et de son rapport du 16 février.

« doc-057a_devis-bat-annexe-ouest-1962 »

Devis de « Remise en état des maçonneries, couvertures et clôtures de l'annexe sud-ouest actuellement logement du conservateur ». Devis n° 372/62, du 28 mai 1962 par Jean Sonnier, ACMH.

« doc-057b_doc-figures-lettre-bat-annexe-ouest-1962 »

Photos, plans et rapport du devis ci-dessus, plus lettre de F. Benoît au sujet de ces travaux, du 2 août 1962.

Dossier « Documents 5 »

« doc-058a_devis-rap-doc-figures-deco-interieure-1968 »

Devis n°60/1968 et rapport « Remise en état de la décoration intérieure de salles du 1^{er} étage, chapelle, alcôve, chambre des Indiennes, chambre d'apparat et cabinet octogonal » : de Jean Sonnier, ACMH, du 29 décembre 1967, avec 20 photos, un plan du 1^{er} étage, échelle 0,01 p.m., signé Paul Colas, du 1^{er} juin 49, réactualisé par Jean Sonnier.

« doc-058b_memoires-Merindol-Bourgoin-1969 »

Mémoires des travaux exécutés en 1969 par les entreprises Mérindol et Bourgoin avec photos (Bourgoin).

« doc-058c_memoires-devis-Hemery-rap-1970 »

Mémoires et devis de l'entreprise Hemery et pièces complémentaires sur le déroulement des travaux 1970 – 1978.

« doc-058d_photos-restaur-Bourgoin-1980 » dossier photos daté de 1980, envoyé par Monsieur Bourgoin à Monsieur Prevost-Marcilhacy, Inspecteur principal des monuments historiques, montrant les restaurations effectuées pour les pièces du 1^{er} étage.

« doc-059_OM-classes »

Quelques pièces du mobilier classé monuments historiques au titre des objets mobiliers (CLMH 31 juillet 1970), et le tableau de Chaix « L'enlèvement des Sabines » (CLMH 5 octobre 1989).

« doc-060_rap-devis-plans-photos-consolidation-ferme-1970 »

Rapport et devis descriptif n° 11/70, de Jean Sonnier, ACMH, du 5 août 1970, plans, photos.

« doc-061a_devis-rap-plans-photos-raval-façade-1973 »

Rapport et devis n° 4/73, du 6 mars 1973, établi par Jean Sonnier, ACMH, plans, photos.

« doc-061b_document-raval-façade-1973 »
Présentation du projet et documents administratifs.

« doc-062_devis-plans-climatisation—1973 »
Dossier n° 73 M 98 – date 20/04/78 - Devis descriptif – Exécution des travaux – Projet d'exécution – par B.E.T. CE.E.M.E.T., Marseille, pour travaux de climatisation de la galerie des estampes au 2^{ème} étage.

« Doc-063_menuiseries-1992-93 »
Restauration des menuiseries, devis, plans, photos, Jean-Pierre Dufoix, ACMH

« doc-064_couvertures-1993 »
Restauration des couvertures, devis, plans, photos, Jean-Pierre Dufoix, ACMH

ANNEXES

CONVENTION ENTRE LOUIS JOSEPH DENIS BORELY,
PIERRE HERMITTE, L'ENTREPRENEUR ET TAILLEUR DE PIERRE,
ET L'ARCHITECTE ESPRIT BRUN,
12 AOUT 1768

118

Dans des ouvrages à faire en pierre de taille pour la maison de Campagne que Mr Borely fait construire dans le faubourg de cette ville de Marseille au quartier de Bonneveine pour lesquels ouvrages et constructions d'iceux l'entrepreneur sera tenu de se conformer au détail et après de chaque ouvrage en son temps et aux plans, Desseins, Coupes, profils et panneaux et apparels qui lui sera donnés par l'architecte chargé en général de la conduite et direction desdits ouvrages au quel les ouvriers seront soumis et obligés de faire et de faire à tout ce qu'il ordonnera.

Article Premier

La pierre de taille de fouille dite Daillo sera taillée en ses parements et bien dégauchée sans aucune balourdie ni sautoir, les lits et joints quarrés ou courbes selon que l'ouvrage ou appareil le requerra, posée à sec sur cale de carton, le lit et joint montés à découvert ensuite coulés en son lit et joint mortiers par les charpentiers avec mortier li quide fait avec chaux et coupe de la pierre, le tout le plus proprement que faire se peut selon la meilleure règle de l'art, l'ouvrage sera posé par sa face jusqu'à perfection dans un parfait et même niveau en tout son pourtour et finira l'ouvrage selon l'appareil et épaisseur de la pierre de taille, coupes, profils et panneaux qui en seront donnés par l'architecte.

Article Second

La pierre de taille dite de la Couronne employée dans l'entretien de la maison sera taillée des dimensions aux plans, coupes, profils et panneaux et posée en son lit et joint mortiers par les charpentiers.

pourront sans aucune mesure ni mesure, le li et plus
qu'un en l'autre selon que les ouvrages le requerront, pour
par un lit de marbre fin fait avec chaux et coupe de la
pierre d'environ une ligne d'épaisseur, le tout proprement taillé
posé, raboté et jointoyé avec badigeon de marbre cy dessus
mentionné et dans la meilleure règle de l'art, le tout moyennant
le prix et somme de chaque ouvrage son espèce cy après
énoncés, que ne sont donnés qu'après avoir l'entière approbation des
architectes cy dessus et l'assentiment du sieur harmitte ou de son pouvoir
y veiller.

La pierre de taille de nouvelle cite d'Arles sera payée
à l'entrepreneur à raison de trois livres dix sols —
et cy L. 13- 10^s

La pierre de taille de la Gironne sera payée à raison
de huit livres —
et cy L. 8^s

La pierre d'Arles employée dans la décoration de la
Cour et dans les bâtiments de la dite Cour à raison
de neuf livres cinq sols —
et cy L. 9^s 5^s

Après avoir les prix cy dessus il a été convenu
entre nos seigneurs et le sieur harmitte maître tailleur
de pierres et entrepreneur des dits ouvrages, que le sieur
harmitte se fournira toutes les pierres et fournitures d'ouvriers
outils, hangers, cintres, cordages et échafaudages et
généralement tout ce qui sera nécessaire pour l'entière
exécution et confection des dits ouvrages énoncés au
présent devis, devisera et refaisa sans prétendre aucune
indemnité toutes les parties d'ouvrages que l'architecte
ne trouvera pas être faites, dans les règles de l'art
et conformément au présent devis, et de la part de
l'entrepreneur comme sur ce la sera mentionné
dans les présentes, lesquels ne sont pas

de que il soit obligé par cette convention, qu'il
 fasse aucune formalité, bon entendu qu'on lui
 payera l'ouvrage fait et en l'état qu'il le trouvera
 mais sans qu'il puisse prétendre aucune profit ni
 indemnité sur les ouvrages restants à faire et permis
 à Mr Borely le lendemain de les faire continuer et
 poursuivre par telle autre personne qu'il trouvera bon
 Et en l'accord des parties autrement la présente convention
 n'aurait été faite ainsi convenu de tout ce que dessus -
 les parties veulent aussi que la présente convention -
 privée aye autant de force et de valeur qu'un contrat
 public et pour l'observation de ce que dessus elles
 obligent leur biens présents et avenir. fait double -
 à Marseille le 12 août 1768. en présence de Mr esprit-
 bourgeois architecte choisi par Mr Borely le quel a signé
 avec les parties en témoignage et pour la plus grande
 validité de cette convention et de toutes les conditions
 indivisibles qu'elle contient.

Borely
 Architecte



Convention avec de S^t Harmitte
pour les ouvrages en pierre
de taille à notre campagne tant
pour le grand Corps de Logis que
pour les ailes attenantes et
pour la Cour

CONVENTION AVEC COULET ET DAUMAS,
Maîtres chauffourniers
30 OCTOBRE 1766

Nous soussignés Jean Baptiste Coullac et Jean Danno, Nous
 obligons envers M^r Dorély, d'uy vendre mille Charges de champs
 ou moin jusqu'à quinze Cens, ou Deux mille Charges, fil de
 fougates, que nous transporterons à nos frais, à la Distillerie de
 Donnemoune sur l'Archevêché qui sera indiquée par son fermier;
 Laquelle Charge ainsi qu'il est expressément convenu ne sera
 ny de la Distillerie ny de fougates, mais toute de montagne de notre
 Liens de terre ferme, toute de receipte en ditte bonne qualité, en sorte
 que les Dursiers, Pierre Carré ou non qu'ils qui voudront s'y
 trouver seront admis, et demeureront non états pour leurs comptes,
 outre Cela nous nous obligons de rapporter que la pierre la plus
 subtile, Laquelle est employée à la Montre du feu, jusqu'à une
 Deux tiers d'Alcali; et pour Cequi est du transport Nous Nous
 obligons de fournir d'uy à la fin d'année trois Cens Charges
 ou quant aux Sept ou Charges restantes pour compléter le nombre
 de mille, nous nous obligons de les transporter pour tout le mois
 de Juin prochain, et M^r Dorély s'engage d'autre côté d'être
 dans de tous les en état de les recevoir la susdite quantité de
 mille Charges, et quant aux surplus Consistent encore en Cinq
 Cens ou mille Charges. Si M^r Dorély le souhaite, nous nous
 obligons également de les transporter par toute l'année mil Sept
 Cens soixante sept, ou de le faire que par parties, Or faire,
 telles que M^r Dorély nous indiquera en nous en prévenant à
 l'avance, et tout au plus de trente Sept ou Charges de
 transport compris, que M^r Dorély s'oblige de payer constant
 après la Caisse de chaque Cens sur la pied de 20 pence par
 Charge, nous engageant en outre de faire l'avance de deux
 Cinq cents Charges, desquelles ne seront payés par M^r Dorély
 qu'après la fin de toute la fourniture à laquelle nous venons
 de nous engager, laquelle avance servira de caution et de
 Garantie de notre engagement et Promesse, et en cas que M^r
 Dorély dans la Distillerie qu'il va faire ont d'acheter des champs
 dans quelque terre qu'il lui soit, pendant il lui sera permis
 de prendre à sa fin ou d'uy ou au plus Cinq cents telle quantité
 de champs qu'il lui sera nécessaire ou de payer de la plus
 petite somme susdite avance de deux Cinq cents Charges, à l'usage

Jequoy Nous avons signé le Present Acte, voulant qu'il aye
 autant de force et de valeur qu'un grand Contrat Public, et
 pour l'observation duquel nous obligons Nos Dignes Personnes
 et amis. Fait à Marseille Le Trentième Octobre mil
 Sept cent sixante six, en dessein de Coullier & Dames
 ne sachant pas écrire ont fait icy une croix et Comignage
 en pour tenir lieu de leur signature.

+
 signature de Coullier

+
 signature de Dames.

(Circular stamp with text: "MUSEE DE LA VILLE DE MARSEILLE")

1786
 1786. X. 8.

« Compte des ouvrages de Moullures et sculptures au plâtre blanc que j'ai fait à
la maison de campagne de M. Borély ... »
par HONORE NICOLAS

Compte des ouvrages de Moulures & Sculptures au
plâtre blanc que j'ai fait à la Maison de Campagne de
M^r Borely Sirey

Savoir

Premièrement

186. Fanner moulures au plafond à 24/ lo^c f. 223. 4
une rosette au milieu du Corridor 9.
2. cheminées en moulures & ses ornements à 18^{to} pièces 36.
8. Dessus de porte en moulure 3^{to} p^{ce} 24.
4. Dessus de porte avec des ornements 3^{to} 20.
10. parties de moulure aux fenêtres porte & alcove 15.
15. Donner 2 plans moulures au plafond du petit Escalier 12^{to} p^{ce} 9. 3

Premier étage plafond du grand Escalier

19. Canne corniche sur ornement à 18^{to} la p^{ce} 342.
48. idem de cadre moulure 1^{to} p^{ce} 72.
une grande rosette au milieu du plafond 36.
4. Rosettes sur le coin du plafond 6^{to} p^{ce} 24.

Chambre du midy premier étage

avant Chambre 17. Canne 1^{re} moulures au
plafond à 1^{to} p^{ce} 25. 17. 6
4. ancoignures & ses ornements 7^{to} p^{ce} 28.
2. moulures de la fenêtre & son agrafe 3.
2. dessus de porte 5^{to} p^{ce} 10.
4. vases au plafond, à 6^{to} 20.

Cabinet Bibliothèque

49. 6^{to} plans moulure au plafond à 1^{to} w^{to} la p^{ce} 72. 12. 6
13. idem frises en ornement 18^{to} 234.
4. ovales en figures 18^{to} Buis 72.
2. dessus de porte en moulure 5^{to} Buis 10.
2. fenêtres en moulure & ses agrafes 9.
4. Encornures en moulures & ses ornements 12.

Porte de l'escalier

1316. 7. 0

Date d'adcompte par l'architecte		1316
premier étage		
Chambre de M ^{re} Borely		
12. Canne 2 pans moulures au plafond	a 1 ^{er} l ^{re} l ^{re}	18. 7. 6
4. Carrel au plafond ornements	8 ^{es} l ^{re}	32.
2. dessus de porte Jeux d'enfant en Guirlande	18 ^{es} l ^{re}	36.
1. fenetre et son agrafe		3.
moulure de sculpture de l'alcove		25.
moulure d'ornemens de 4 encognures	29 ^{es} l ^{re}	36.
5. Canne moulures dans l'alcove	1 ^{er} l ^{re} l ^{re}	7. 10.
Cabinet attenant la chambre de M ^{re} Borely		
6. canne 2 pans corniche	3 ^{es} l ^{re} l ^{re}	31. 5.
5. idem 4 pans de Cadre au plafond	a 12 ^{es} l ^{re}	3. 6.
2. parties de moulures ajoutées		1. 10.
Grand Corridor du couchant		
42. Canne moulure au plafond	7 ^{es} l ^{re} l ^{re}	63.
1. dessus de porte en moulure		3.
moulure de la fenetre du couchant		3.
Chambre du couchant à gauche		
33. Canne moulures au plafond	1 ^{er} l ^{re} l ^{re}	49. 10.
4. Carrelers Jeux d'enfant au plafond	12 ^{es} l ^{re}	48.
2. Guirlander aux hanches de pannes du plafond	28 ^{es} l ^{re}	64.
2. dessus de porte en carrelers ses ornemens a 30 ^{es} l ^{re}		60.
moulure de sculpture de l'alcove		50.
2. Canne 3 pans moulures dans l'alcove	12 ^{es} l ^{re}	1. 8. 6
moulures de 4 encognures & ses ornemens a 7 ^{es} l ^{re}		28.
Cabinet attenant		
10. Canne 4 pans moulures au plafond	12 ^{es} l ^{re}	6. 6.
dessus de la porte en sculpture		6.
fenetre ajoutée en moulure		1.
Chambre à droite toujours au couchant		
10. Canne 2 pans corniches & ses ornemens a 15 ^{es} l ^{re}		153. 15.
8. Canne de Cadre au plafond	a 30 ^{es} l ^{re} l ^{re}	12.
2. dessus de porte en carrelers Jeux d'enfant	30 ^{es} l ^{re}	60.
4. encognures en moulures & ses ornemens	a 12 ^{es} l ^{re}	48.
fenetre en moulure		3.
Total la Tour de l'Est		2170. 15.

Suite du compta Département du couchant.		2170.15
Cabinet attenant la chambre à droite au couchant		
10 Canes moulurées au plafond.	à 12/12	7.16
4 ornements au plafond	à 4/4	16.
1 Rosette au milieu du plafond		6.
1 demi fenetre		6.
fenetre avoir ajouté les moulures		1.
ornement de la niche ou Sopha		15.
Pallier du milieu du Corridor		
6. Canes 4 pans corniches	à 6/6	35.
4. C. 4 pans de moulure au cadre du plafond	à 12/12	6.18
10 Rosette au milieu du plafond		6.
4. dessus de porte en moulure	à 6/6	20.
Corridor du côté du Levant		
42 Canes au plafond	à 12/12	163.
au dessus de porte en moulure	à 6/6	18
moulure à la fenetre du Levant		3.
Chambre de Madame Borely Stage au midi		
15. Canes 4 pans moulures au plafond	à 12/12	23.
moulure & ornement de la cheminée		16.
au dessus de porte en moulure & corbelle en fleur		12.
moulure & ornement dessus l'alcove		18.
4. ancoignures & ornements	à 6/6	24.
fenetre ajoutée la moulure		1.
Dans le Cabinet de la chambre		
10. Canes moulures	à 12/12	6.
4. Canes moulures dans l'alcove		2.
6. Canes moulures plafond de la chambre	à 12/12	3.
Chambre de Mademoiselle au Levant dus. Stage		
27. Canes 6 pans moulures au plafond	à 12/12	41.12.6
moulure & ornement de 4. ancoignures	à 8/8	32.
moulure de dessus de porte	à 6/6	12.
moulure & ornement de la cheminée		18.
fenetre de la moulure		3.
Dans le Cabinet attenant		
11. Canes 2 pans moulure	à 12/12	6.15.
fenetre avoir ajouté la moulure		1.
dessus de la porte en moulure		1.
appartement du Nord grand Salon du milieu		
18. Canes 4 pans Corniches & ses ornements	à 24/24	444.
49. C. 4 pans moulures au plafond	à 12/12	74.5
4. Canes en ornement	à 30/30	120.
sculpture au milieu du plafond		50.
Total de tout		53269.11.6

Notes du voyage ex dernier appartement du salon 3269. 11. 6

4. Dessus de porte en moulure	a 6"	24.
16. Pilastres bas ou terminés les murailes	-	160.
3. fenêtres	a 2"	8.
Ouvrage de la grande porte	-	20.
14. frons corniches	-	8.
2. Consolles en sculptures	-	6.
2. pilastres en moulures	-	12.
2. figures d'enfants avec ses attributs	-	48.
10. Canons 1. p ⁿ soulèvement au plâtre	a 5" L ^e	52. 10.
7. Rosette dans la collécor. une dans l'autre	-	28.

Chambre du Nord à gauche *Belle du duc*

13. C. 6. p ⁿ Corniches	a 15" L ^e	204. 07. 6
35. C. moulures au plafond	-	52. 10.
4. Coin en ornement au plafond	-	56.
4. ancoignure & ses ornemens	-	48.
2. dessus de porte en moulure	-	10.
2. fenêtres en moulure	-	6.

Cabinet attenant

6. Canons corniches	a 8" L ^e courantes	36.
6. Idem cadre au plafond	12" L ^e	3.
4. ancoignure des ornemens	a 3" 10" p ⁿ	14.
Ouvrage de la niche	-	14.
fenêtre du Cabinet	-	1.

Chambre du Nord au levant

14. Canons 1. p ⁿ corniche de cante	a 18" L ^e	254. 5
36. Idem 3. p ⁿ moulures	-	54. 11. 3
4. ancoignure & ses ornemens	-	48.
4. coins en ornemens	-	96.
2. fenêtres & ses moulures	-	6.
2. portes et ses dessus	-	12.
Côté de la porte	-	9.

Cabinet

6. Canons corniches ornées	a 9" L ^e	54.
6. ancoignures en moulure, ses ornemens	3" L ^e	18.
niche en ornement	-	3.
Rosette	-	1.
fenêtre	-	1.

Porte en l'autre chambre - 4652. 16. 3

Suite du Comptoir en contre.		
7. Augmentation de la hauteur de la porte d'entrée		
Chambre d'Etage		
Construction de 2 colonnes sur la grille de 30"		
lotif ou Escapole de deux colonnes		
les deux chapiteaux conique		
Sophte de l'entre colonnement		
Plin d'Etage Grand Salon		
19. Carner corniche ornements compris	24"	456
34. Carner moulures au plafond	2"	68
4. Coins au plafond ornements	12"	48
mitre du plafond figure d'un dragon		48
8. papiers en moulures sur la muraille	12"	96
10. Billastier en moulures sur la muraille	4"	40
12. Ornaments sur la porte de fer moulures	4"	48
Sculpture de 6. Dessin de porte ses moulures	18"	308
sculpture d'un grand dessus de porte faite en figure		50
moulures & sculpture de 3. fenetre	6"	120
Chambre de Reserve plain d'Etage		
14. Carner corniche antique	36"	504
12. Carner cadre au plafond Sculpte	12"	144
4. Coins ornements	24"	96
2. Dessin de porte en moulures	6"	12
moulures aux deux fenetres	10"	40
10. pilastres & ses ornements compris	10"	100
Cabinet attenant de la Chambre		
6. Carner Corniche antique	16"	96
4. Carner cadre au plafond en fleur	12"	48
6. Carner 4 papiers moulures	12"	30
8. moulures de la niche du cabinet ou sculpture		70
Salon à manger		
12. Carner d'Etage Corniche	15"	187
2. Carner Cadre au plafond	2"	42
Total de l'ensemble		
		7467

Extrait du Compté Cy Dernier

1. Plafond du Salon de Compagnie	427	3
6. Banquet Suale murailles moulures & ornements	422	
8. Banquet en médaillon	24	6
8. Bâta. tr. moulures & des ornements	16	6
A. dessus de porte en moulures & ornements	16	6
antique	6	
moulures & deux fenêtres		
Petit Salon de Compagnie & de méd.	258	10
19. Corn. 1. pour corniche ovale	24	48
29. Corn. de cadre au plafond	10	40
4. Coin en ornements au plafond	6	
moulures & 2 cils fenêtres		
10. Bâta. tr. moulures & ornements	10	100
1. Rosette au milieu du plafond	9	
Vestibule		
20. Corn. moulures au plafond	40	40
4. petites Rosettes au plafond	4	
Grand Salon de Compagnie		
16. Corn. 6. pour Corniche Corinthienne couronné	825	
sa forme en ornements à l'antique & 50 th de l'ac.		
13. Corn. 1. pour Cadre à feuille de chêne & 12 th de l'ac.	162	
groupe en figure de milieu du plafond	72	
4. Coin en Sculpture	24	96
plafond du Supra, moulures & ornements	200	
18. pilastre en Chapiteau à 24 lices de m. p.	504	
26. Colonne de 1 ^{er} Chapiteau à 72 lices de m. p.	744	
2. dessus de porte	15	30
2. dessus de fenêtre	4	12
3. Colonne de moulures de l'ac. & l'angl.	710	
du 1 ^{er} de Chaire		
Moulures & Sculptures de l'ac. & l'angl.	72	
de l'ancien Stage		
Total	10578	10.3

Montant

Jay

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

Tout Cy après

Montant total de la Cont.

L 10378-10.3

Jay reçu de Monsieur D'Orly la somme de
 Dix Mille Cinq Cents Septante huit livres dix
 sols trois deniers. savoirs Cite de 9378 10 3.
 pour le payement de la somme de 9378 10 3.
 il a été remis Orly de au M. D'Orly, architecte, de
 Cite de 1200 pour gratification que Monsieur D'Orly
 M. D'Orly a eu en sa charge comme un témoignage
 de sa satisfaction qu'il en a de comme une marque de
 son amitié pour M. D'Orly, de laquelle somme de dix
 Mille Cinq Cents Septante huit livres dix sols
 trois deniers je quitte Monsieur D'Orly
 Monsieur de 18 Avril 1776 —

Donné de Violes



L 10378

inv. (L. 10378-10.3)

Supplément au compte des ouvrages moulés de l'Épistole
du platte sans que j'ai fait à la maison de l'Épistole.
De Monsieur Barabji à l'Université

Flavien

avoir fait le modèle de deux chapitres à l'Épistole	20 ^{fr}
12 journées de gîte pour avoir salonné en	
Diverses fois la bibliothèque de moulure que la plume	
avec gîte de l'Épistole. Pour l'Épistole à 3 ^{es} journées	36 ^{fr}
avoir reçu au lieu de l'Épistole pour moulure à l'Épistole	54 ^{fr}
Épistole de l'Épistole de l'Épistole de l'Épistole	
de l'Épistole de l'Épistole de l'Épistole de l'Épistole	24 ^{fr}
à l'Épistole de l'Épistole de l'Épistole de l'Épistole	20 ^{fr}
à l'Épistole de l'Épistole de l'Épistole de l'Épistole	18 ^{fr}
moulure en l'Épistole de l'Épistole de l'Épistole	12 ^{fr}
quid l'Épistole de l'Épistole de l'Épistole de l'Épistole	12 ^{fr}
avoir fait de moulure de l'Épistole de l'Épistole	
et avoir salonné les moulures avec l'Épistole	
Chemine à la maison de l'Épistole de l'Épistole	10 ^{fr}
pour avoir l'Épistole de l'Épistole de l'Épistole	206 ^{fr}
1776	
Monnaie de l'Épistole	

LETTRE ET MEMOIRE ADRESSE PAR LOUIS CHAIX
A LOUIS JOSEPH DENIS DE BORELY
27 JANVIER 1778

Monieur

J'ai lu avec le plus grand plaisir la lettre que vous m'avez fait
l'honneur de m'écrire; les assurances précieuses de votre amitié
pour moi mon pectat de la plus vive reconnaissance; l'ins-
pirant plus que jamais que je sois la disproportion de
fortune qu'il y a entre vous, et moi; je ne serois pas
obligé d'interesser votre cœur et vous prier de me permettre
d'entrer dans des détails d'intérêt indispensable; Mais me
voyant avec une santé affaiblie et inquiète, par une
famille pauvre à qui je tiens qu'il faut que j'aide selon
mes moyens, tout cela dit je trouvera grâce dans votre cœur;
vous ne devez pas penser que ces raisons m'autorisent pour
donner un prix à mes ouvrages au dessus de leurs valeurs,
non plus que j'aie oublié tout ce que vous avez fait pour
mon avancement, mon mémoire est garant de mon zèle
je ne passe en compte que les ouvrages principaux, je ne
parle pas d'avoir conduit les ouvriers du Château, soit
menuisier Sculpteur; d'avoir gravé de il est certain
quelque temps que j'y ay employé j'aurai produit quelques
ouvrages plus conséquents qui auront augmenté mon
mémoire; encore une réflexion je vous prie (car je
suffre le maître et tout le détail) vous m'avez dressé
une convention à neuf pour cent en port de voyage
(vous savez ou voir le double) celle que vous aurez la
bonté de me dresser sera aux mêmes conditions; quoique je
sois bien éloigné d'en exiger d'autres dans mon nouveau
compte arrêté; vous devez me rendre justice et

être persuadé que égale force mes ouvrages sont à un
 prix modéré étant payé à l'avance; Je joins
 le Compté de ma lettre pour vous en convaincre et vous
 assurer d'avance que tout les ouvrages que vous
 voudrez que je fasse pour vous et tout ce que vous
 m'ordonneriez je ferai tout mes efforts et redoublerai mon
 attention sur reconnaissance et mon zèle pour mériter
 de plus en plus votre précieuse amitié
 j'ai l'honneur d'être avec le respect le plus profond et
 le dévouement le plus sincère

Monsieur

votre très humble et très
 obéissant serviteur. L. Chaix


Marseille le 24 janvier 1748



liasse 93

inv. li. 1034.3.1 A

CREDITS

Tous les documents reproduits dans le présent rapport, en particulier les documents figurés, ont fait l'objet d'une autorisation pour le présent rapport.

Ils sont destinés à un usage restreint et privé, et en cas de reproduction, ils doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès de leurs auteurs ou des services concernés.